13e ANNÉE — T. 25 N° 570 — 13 JUIN 1931

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (*46 fascicules par an; tables semestrielles*)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.
BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIe
(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris*, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

Charité et compréhension mutuelle

[...] *Nous demeurons persuadé que, du moins habituellement, les difficultés d'ordre social, et, tout d'abord, celles qui pourraient diviser entre eux des braves gens de conditions ou de professions différentes, se résoudront dans une atmosphère paisible. Comme l'a si bien dit le saint Pape Pie X, pour que le zèle produise d'heureux résultats, rien n'est plus efficace que la charité : Dieu n'est pas dans le trouble, et c'est par la compréhension mutuelle que nous aboutirons aux solutions désirées. Le divin Maître déclare que les pacifiques ont un droit spécial au titre d'enfants du Père céleste. Puissions-nous tous être de ce nombre, en cherchant dans les principes de la justice et de la charité chrétiennes la solution des problèmes sociaux de notre temps.*

† MARIUS BESSON,
évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

[*Pastorale*, 1931.]

LES " QUESTIONS ACTUELLES " ET " CHRONIQUE DE LA PRESSE

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Charles Le Goffic successeur du vicomte François de Curel

M. Charles Le Goffic, ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. le vicomte de Curel, y est allé prendre séance le 4 juin 1931 :

DISCOURS de M. Charles Le Goffic

Messieurs,

Remerciements à l'Académie [1].

Inégal à l'insigne faveur que vous m'avez faite en m'appelant parmi vous, j'aurais peut-être fléchi sous son poids si ma province natale, la Bretagne, n'avait revendiqué l'honneur d'en partager avec moi le bénéfice et la charge. Et c'est la preuve de la grande place que vous continuez d'occuper dans la pensée du pays : nulle province qui ne se montre jalouse d'être représentée dans votre compagnie et qui ne tienne aussi pour une diminution d'en être provisoirement écartée. Ainsi, Messieurs, une partie des ambitions de la Bretagne a été remplie, — mais une partie seulement, car, désireuse de voir réparer l'oubli dont avait souffert son premier poète Auguste Brizeux, elle souhaitait qu'une disgrâce semblable n'atteignît pas le plus illustre de ses successeurs, Anatole Le Braz. La mort seule, une mort prématurée, a empêché ce vœu d'être entendu. Mais, à l'heure la plus solennelle de ma vie d'écrivain et dans le temps même où elle reçoit de vous sa consécration, mon pays natal ne me pardonnerait pas, si, près de moi, avant moi, je ne faisais asseoir ici cette grande ombre.

PORTRAIT DE FRANÇOIS DE CUREL

« Sous chacune des créatures que j'entendais, il y avait toi », dit à son fils, dans *la Comédie du Génie*, Mme Dagrenat. C'est l'histoire de François de Curel, qui, à partir des *Fossiles*, n'a cessé de se distribuer entre ses personnages, qui s'est abondamment raconté dans ses romans d'abord, puis dans ses pièces, puis dans les préfaces de ses pièces, moins pour se donner en exemple que pour achever de se mieux connaître. Mais se raconte-t-on tout entier, même quand on est Jean-Jacques et qu'on prend son siècle pour confesseur ? Et ce qui nous intéresse chez un auteur est-il toujours ce qui l'intéresse lui-même ? Et enfin M. de Curel ne nous dit-il pas qu'il comptait « retracer » dans un dernier volume les circonstances « qui avaient accompagné » son « évolution mentale » ? Mais ce « volume », il n'a point eu le temps de l'écrire et nous devons donc essayer de nous substituer à l'a[uteur], sans nous dissimuler ce que la tentative p[ré]sentera d'incertain.

Pour l'évoquer aux diverses périodes de sa vie à défaut de meilleurs instruments, nous avons p[ar] grand'chance sa ville natale, les forêts lorrain[es], quelques dates essentielles et la collection de portraits du musée de Metz. Si un accident s'était mis en travers, ses papiers intimes et manuscrits eussent pris, me dit-on, le chemin d'[un] établissement voisin, et la bibliothèque municip[ale] eût achevé l'œuvre de restitution si bien co[m]mencée par le musée. Sachons nous satisfaire de [la] bonne fortune partielle qui nous est concédé[e], cherchons et tâchons de découvrir, chez l'enf[ant] à peine sorti de lisière, bien en selle, dans sa be[lle] robe de velours bleu, sur son destrier de bois rou[ge], puis chez le collégien rêveur de Saint-Clément, p[uis] chez l'adolescent au poil dru, aux narines frém[is]santes, de Coin-sur-Seille, puis dans les deux bus[tes] de l'homme en pleine force et du vieillard a[ux] tempes grisonnantes de Gondreville et de Ketz (si l'on peut parler de vieillesse avec M. de Cur[el]) les points stables de cette mobile physionomie.

Ce qui éclate à toutes les époques, c'est l'in[tel]ligence, la curiosité (« Je suis naturellement po[rté] à chercher le pourquoi des choses », dira-t-il quel[que] part de lui-même, à peu près comme Gilbe[rte] Périer disait de son frère : « Il voulait savoir [la] raison de toutes choses ») ; c'est une certaine di[ffi]culté à se décider qui, une fois surmontée, le r[en]dait d'autant plus acharné dans l'exécution (« A[lors] rien ne m'arrête », dit-il ailleurs) ; c'est l'hum[eur] malicieuse, voire joviale, quoique à fond de pe[ssi]misme, et que la dure expérience du monde to[ur]nera de plus en plus à l'aigre, mais qui, dans [la] vie courante au moins, sinon dans le silence [du] cabinet où l'homme n'est pas le même, con[ser]vera son pétillement et sa vertu communica[tiv]e (« Ce sacré Curel ! », s'écriera Sarcey, conquis [par] elle)... Et quoi encore ? Noterons-nous la lég[ère] inflexion de la tête, attitude ordinaire de la méd[ita]tion, mais qui peut aussi bien être celle du chass[eur] sous bois, l'attitude du guet pendant l'affût — [ou] les deux en même temps ? Déjà Pline le Jeu[ne], qui apportait ses tablettes à la chasse, obser[vait] comme l'affût est propice aux constructions de l'[es]prit. Jetons sur tout cela un grand air, non de ti[mi]dité, ni de dédain, mais d'indolence et de sau[va]gerie. Et surtout retenons ce haut de visage, [ce] crâne bosselé, ces vagues de rides sur la p[eau] resserrée du front, la caverne de ces petits y[eux] vrillants, bridés et retroussés vers les tempes. C[hez] qui donc avons-nous vu ces signes déconcertan[ts] ? Tournons-nous : un autre buste est dans la s[alle], d'un autre Messin, son aîné de quelques an[nées] seulement et dont il a peut-être croisé dans [les] ruelles du Quartier Latin le foulard rouge, la ja[mbe] traînante et le feutre en bataille sur des prun[elles] obliques de Kalmouk : Paul Verlaine, le sens[uel], frénétique et divin chanteur de romances [sans] paroles, devenu dans la mort son voisin d'imm[or]talité. Sont-ce là, comme les pommettes saillante[s], [le] geste vif et le parler rèche, des traits communs [à ses] concitoyens, aux frères de la fine et volontaire Co[lette] Baudoche, ou plutôt ceux que la vieille capitale [lor]raine imprime aux « aubains », aux enfants d'[une] autre race nés par hasard dans ses murs ?

---

(1) Les sous-titres sont ajoutés par la *D. C.*

Ses ancêtres.

Gauthier de Curel.

Verlaine était le fils d'une Flamande et d'un capitaine du génie originaire des Ardennes ; François de Curel avait son berceau familial dans le Barrois, à Curel même, au voisinage de la baronnie de Joinville, dont Curel, que signale encore une antique croix de carrefour, relevait féodalement. Le vassal suivit son suzerain en Terre Sainte, et l'on sait en quels termes courtois le bon sire de Joinville rapporte la conduite de son écuyer et fidèle servant Gauthier de Curel devant Damiette :

« Un soir que nous faisions le guet de nuit près des chats-châteaux (1), il advint que [les Turcs] nous amenèrent un engin qu'on appelle pierrière et qu'ils mirent le feu grégeois dans la fronde de l'engin. Quand monseigneur Gauthier de Curel, le bon chevalier qui était avec moi, vit cela, il nous dit : « Seigneur, nous sommes dans le plus grand péril où nous ayons jamais été... Je suis donc d'avis et vous conseille que, toutes les fois qu'ils nous lanceront le feu, nous nous mettions sur nos coudes et nos genoux et priions Notre-Seigneur qu'il nous garde de ce péril. »

Ainsi firent le sire de Joinville et Gauthier et leurs compagnons, tous gens de solide piété, dont ils n'eurent point lieu de se repentir. Et ces choses se passaient au temps du saint roi Loys le neuvième, l'an douze cent cinquante de la venue de Notre-Seigneur.

Nicolas et Léonce de Curel.

Mais, plus près de nous, par greffe ou marcottage, des aïeux directs de François s'enracinèrent fortement au sol messin, et lui-même aimait à se replacer dans leur ligne et, de préférence, dans celle de deux d'entre eux: l'un, Nicolas-François, son arrière-grand-père, esprit scientifique, colonel du génie sous le premier Empire, expert en castramétration (il dirigea les travaux de Sarrelouis et de Metz), fort lié avec Carnot et Fourcroy et tout en même temps distillateur, graveur, polygraphe, auteur d'un éloge de Vauban couronné par l'Académie et d'un traité de cuisine dont le titre, emprunté d'Apicius, *l'Art d'irriter la gueule*, promettait, paraît-il, plus que ne tient le livre ; le second, son grand-père Léonce, officier aussi pour commencer, capitaine d'état-major sous Charles X pendant la guerre d'Espagne, démissionnaire en 1830 et l'un des fondateurs et collaborateurs de *la Gazette de Metz*, spécialisé par la suite dans la littérature cynégétique, qui lui doit, outre un *Manuel du chasseur au chien d'arrêt*, lequel eut les honneurs de plusieurs éditions, trois ou quatre autres livres de vénerie où il est surtout question de la chasse au lièvre, mais d'où ne sont exclues ni la perdrix ni la caille — *coturnix* — donnée par l'auteur pour « l'emblème de l'infidélité conjugale » après la femme :

Quid levius pluma ? Pulvis. Quid pulvere ? Ventus.
Quid vento ? Coturnix. Quid coturnice ? Mulier.
Quid muliere ? Nihil...

M. Edouard Schneider, qui a retrouvé ces hexamètres dactyliques du baron Léonce, rafraîchis, je crois, d'une vieille épigramme de la décadence, n'est-il point en droit de dire qu'on y découvre « le lien d'ironie qui les rattache à plus d'un propos de *la Figurante*, de *l'Invitée* et aussi de la *Danse devant le miroir* » ?

Albert de Curel.

Assurément. Et si François de Curel s'est étendu si complaisamment sur son arrière-grand-père et sur son grand-père qui étaient tout, sauf des mélancoliques, c'est que lui-même se retrouvait en eux ; et, s'il n'a rien dit d'Albert de Curel son père, officier de cavalerie, né à Metz le 13 mars 1827, décédé à Paris le 22 mars 1908 et qui se contenta d'être un saint homme, assidu aux exercices religieux de sa paroisse, qu'il entendait mieux que les affaires, c'est par discrétion sans doute : cet estimable personnage nous est peint d'assez haute stature et, pour la taille, François tenait plutôt de sa mère, Marie-Josèphe-Charlotte-Pauline de Wendel, née à Metz le 21 avril 1832, décédée à Paris le 3 avril 1915, petite, presque menue, mais extrêmement fine de traits, avec les lèvres les plus spirituelles du monde. Il ne se peut qu'ainsi faite elle n'ait donné les mains aux fantaisies littéraires de son fils, qui plaisaient moins au sévère vicomte Albert : « Je suis un déclassé », dit dans *les Fossiles* Robert de Chantemelle, qui, par tant de traits, rappelle François — un « déclassé » supérieur sans doute, mais cette correction, que nous nous hâtons d'introduire, les familles de la noblesse et de la haute bourgeoisie française du dernier siècle, peu soucieuses de voir leurs enfants s'engager dans des voies de traverse, étaient moins empressées à la faire.

Son éducation.

Au collège Saint-Clément de Metz.

C'est sans amertume pourtant que M. de Curel nous a parlé du collège ecclésiastique de son enfance qui resta le collège de son adolescence et que le souvenir de Foch emplit encore tout entier, au point de faire croire qu'il n'y a point de place pour un autre : aussi souvent que nous essayions d'incliner le supérieur de l'établissement vers l'élève, assurément moins glorieux — encore que toutes choses aient leurs degrés, — qui y avait conduit ses études jusqu'au seuil de l'Ecole centrale, quelque diversion opportune et comme une force secrète nous ramenaient vers le maréchal.

Des anciens maîtres de M. de Curel, aucun ne survivait, et la mémoire ne s'était pas transmise aux maîtres présents de ses dons précoces d'agenceur d'intrigues romanesques, des merveilleuses histoires qu'à la manière des conteurs arabes il improvisait, les jours de promenade, pour ses camarades de pension et qui, commencées à la sortie de l'établissement, ne se terminaient, dit-on, qu'au moment d'en repasser le seuil !

Ainsi je n'ai su de l'écolier que ce que lui-même nous a dit, que les sciences ne lui répugnaient pas autrement, mais qu'il n'en avait point la vocation irrésistible, tandis que Virgile — le Virgile du IVe chant de l'*Enéide*, sans doute — et les tragiques français du grand siècle étaient ses « dieux », qu'il ne concevait rien de plus beau dans leur société que la gloire littéraire, et qu'un père moins confiant que le sien se fût alarmé du prix de discours français qui vint, en rhétorique, donner à cette inclination dangereuse une manière d'encouragement officiel. Des discours — et les plus éloquents peut-être de ce siècle et de la fin du précédent, — on en entendra tant dans l'œuvre dramatique de

(1) Machines de guerre destinées à protéger les travaux d'approche.

François de Curel ! Mais quoi ! N'a-t-il pas dit que l' « orateur et le dramaturge s'adressent l'un et l'autre aux foules », et laissé même entendre qu'il n'y a pas de dramaturge sans orateur ?

Il reste que l'ancien élève des Jésuites de Metz, du fameux collège Saint-Clément, conserva de ses maîtres — ce sont ses propres expressions — un « excellent et respectueux souvenir », mais qu'il n'est pas certain qu'il en ait gardé un aussi réjouissant de la maison paternelle.

Dans sa famille.

Sévère demeure assurément, comme la plupart de ces hôtels nobles du pays messin, qui étaient mieux que des pied-à-terre et tenaient encore de la forteresse et du réduit, solidement assise à l'angle d'une rue assez étroite de la vieille ville, mais dont les six grandes fenêtres à volets blancs et la belle porte à moulures, timbrée du blason des Curel, corrigent un peu l'aspect rébarbatif : ce ne peut être que par comparaison avec la bocagère, résidence de Coin-sur-Seille, où le ramenaient annuellement les vacances, qu'à son propos il aura employé le mot de « prison ».

Ses parents, il est vrai, que la fortune n'avait point encore comblés, y menaient une vie assez resserrée : Mme de Curel faisait elle-même le marché, rangeait l'argenterie et, peut-être, bourgeoisement, raccommodait les culottes de son fils. Elles en avaient grand besoin parfois, au point que l'enfant, certain premier jour de l'an, eut l'humiliation de recevoir pour étrennes, d'une famille amie et qui croyait bien faire, un « complet » tout flambant neuf.

Il en conçut une amertume mortelle ; il revenait souvent avec ses intimes, dans son âge mûr, sur cette aventure cruelle de son enfance, et c'était, disait-il, avec son petit rire sarcastique, moins encore pour leur ôter l'envie de donner aux enfants des étrennes utiles que pour les mettre en garde contre les écarts de leur sensibilité.

On sait assez que les impressions de l'enfance sont les plus vives, et celle-ci, qui ne s'effacera plus, nous explique bien des choses du caractère de M. de Curel, outre la négligence volontaire de sa tenue et ses parapluies de curé de campagne. Déjà, comme son Jean de Miremont, il ne se sentait libre, les poumons à l'aise, que dans les larges espaces ou sous la nuit verte des futaies.

Est-ce lui ou le seul Jean qui, à six ans, se faisait un point d'honneur de traverser à la brune « des bois aux ombres impénétrables », domptant sa peur, s'obligeant à ne pas tressaillir lorsque, brusquement, sous le fourré, les branches craquaient au départ d'un fauve ? Lui qui, un peu plus grand, lorsqu'un sanglier était au ferme devant ses chiens, se plantait devant l'énorme bête prête à charger et attendait qu'elle se découvrît pour lui loger sa balle au défaut de l'épaule ? Ainsi, dans *la Geste d'Orange*, l'enfant Vivien faisait vœu de ne reculer, sa vie durant, de la longueur d'une lance, devant Turc, Sarrasin ou Persan. Et c'est lui, en tout cas, qu'on entendit un jour, dans ce même Coin-sur-Seille, en récompense de je ne sais quel haut fait d'écolier, demander à ses parents la faveur d'aller paître les oies dans la prairie prochaine.

A Coin-sur-Seille.

Les prés, les bois, surtout les bois, c'était son vrai « chez lui », à ce petit citadin de rencontre, la vraie patrie de son âme primitive, violente et féodale, égarée dans notre civilisation démocratique. D'ailleurs, les études de l'enfant n'obligeaient point encore ses parents d'habiter Metz en permanence, le curé de Coin-sur-Seille ou son vicaire, qui fais office d'aumônier près de sa grand'mère Wend « sa petite grand'mère », comme il l'appelait aff tueusement, voulait bien, de surcroît, assumer p de lui la charge de précepteur. Et, de bonne heu avec ses parents, il voyagea.

La santé de sa mère l'astreignait à des cu fréquentes dans le Midi. C'est ainsi qu'il vit P où l'on court le renard ; les Pyrénées, où l'is matinal danse à la pointe des roches ; les sier espagnoles où grogne l'*ursus arctos*, dit ours « bateleurs. L'adolescent, l'homme fait s'en souvi dront, et le romancier, qui y fera passer l'action son premier livre, comme le chasseur.

A Pau, un jour, n'ayant que quatre ans, s'égara : « Je suis perdu ! » lamentait-il. La mais de ses parents était de l'autre côté de la rue, mais ne la voyait pas.

Il restera jusqu'au bout cet enfant effaré et pe devant le mystère de la destinée qui allait cherc au loin ce qu'il avait derrière lui. Cependant, nous confiera que la forêt, de très bonne heure, le collège, avait fait de lui un darwiniste, un é lutionniste qui s'ignorait, et que c'est bien p tard seulement que l'insuffisance de cette explicat de l'univers lui apparut, sans qu'il vît bien par q la remplacer.

Ingénieur.

Cette curiosité naturelle qu'il apportait en t aurait pu le conduire dans des voies très différe de celles où il finit par s'engager si, à sa sortie l'Ecole centrale — sortie discrète, 115e sur 126 et quand il voulut commencer son apprentiss d'industriel (1877), le gouvernement prussien d sace-Lorraine n'avait mis obstacle à son entrée c les établissements métallurgiques d'Hayange, priété des Wendel depuis 1700.

C'était précisément l'époque où, par suite d découverte d'un procédé nouveau pour la déphos risation des minerais, ces établissements alla prendre l' « accroissement formidable » auque est fait allusion dans une de ses préfaces et son extrême délicatesse s'accommodait mal d'êtr passif bénéficiaire : mais la condition posée pa gouvernement d'Alsace-Lorraine pour lever son terdit était d'une nature si odieuse qu'elle ne portait même pas l'examen, et, plutôt que de faire naturaliser Allemand, le jeune homme pré renoncer à la carrière industrielle.

L'ostracisme prussien nous a fait perdre peut un métallurgiste distingué, bien que léger diplômes, mais nous a valu un grand écrivain, maître de la prose française : nous n'avons pas perdu au change.

L'écrivain.

Premiers essais : les romans.

« Et maintenant, mon âme, dit Pindare, tends arc et vise au but. » Encore faut-il savoir à but viser, autrement dit, s'il s'agit d'un écri vers quel public se tourner.

A l'origine des grandes fortunes littéraires i rare qu'on ne trouve pas quelque tentative poét quelque timide amorce de conversation avec la n et cet écrivain-ci débute vers 1885, à trente e ans, par un roman : *l'Eté des fruits secs.* qu'a-t-il fait jusque-là ?

De 1877, époque où l'ingénieur abdique, à où naît l'écrivain, s'étend un long intervall

huit années. Rempli par quoi, s'il n'a pas brûlé ses premiers vers ? Par la lecture, le rêve, la flânerie féconde. « La connaissance du cœur humain, c'est l'érudition des flâneurs », écrira-t-il un jour. Et l'on sait au reste que sa nature, à la fois indolente et péremptoire, se délivrait d'une œuvre en quelques semaines (la plupart de ses pièces seront écrites en moins d'un mois), mais la portait souvent pendant plusieurs années. Non, juste ciel ! par crainte d'affronter l'opinion.

Il a parlé ici même, traitant de Paul Hervieu (mais c'est à son propre cas qu'il songeait), de ces écrivains à formation lente, à vocation tardive, chez lesquels les hésitations du départ sont loin d'être un signe de timidité.

« Savoir dans le domaine de l'action, c'est oser, disait-il. Lorsqu'on a conscience de ne jamais écrire une ligne qui ne soit la traduction d'une épreuve personnelle, on se sent fort. Ceux qui, avant d'être auteurs, ont été viveurs, dans un sens très noble qu'on devrait plus souvent accorder à ce mot, échappent presque complètement à l'apprentissage dans la médiocrité et, bien qu'ouvriers de la dernière heure, obtiennent le même salaire que les ouvriers tôt levés. »

Cette fierté du ton en parlant de soi, en s'opposant à un prédécesseur dont la vocation s'était déclarée dès le collège, n'est point habituelle chez vos récipiendaires, Messieurs, elle n'est permise qu'au génie conscient de sa valeur. Et aussi souvent, en effet, qu'il se comparait à ses contemporains, fût-ce un Ibsen ou un Bjornson, M. de Curel ne doutait point de lui-même.

Son inquiétude ne commençait qu'avec ceux qu'il nommait ses grands maîtres français : Corneille, Racine, Marivaux, Diderot, Beaumarchais, Alfred de Musset, auxquels on est seulement étonné qu'il n'ait point ajouté Dumas fils.

Mais le choix même qu'il faisait de ces noms nous montre assez qu'il n'attachait d'importance qu'à son œuvre dramatique, sans quoi il en eût évidemment cité d'autres.

Ceux-ci, de toute façon, n'eussent point été des noms de poètes : M. de Curel, à l'heure où nous sommes parvenus, n'a point encore tourné les yeux vers le théâtre, mais il est déjà bien résolu de n'écrire qu'en prose. Qu'on l'agacera, plus tard, quand on parlera de « tragédies modernes » à propos de certaines pièces d'auteurs contemporains ! Ce qualificatif ambitieux aurait eu, d'après lui, les plus sinistres effets sur ces auteurs qu'il conduisit à enfler leur style et à monter sur des échasses pour parler au public. « Lorsqu'on se résigne à écrire en prose, dira-t-il, il faut rechercher avant tout le naturel et la simplicité... Pascal trouvait le moyen d'être à la fois sublime et familier. » Il le trouvera plus d'une fois lui-même, ce « moyen ». Mais non dans le roman. Et il s'en faut qu'il ait tout dépouillé en 1885, qui vit naître son premier livre, du « Jeune-France » de ses débuts, et quand il n'en aurait gardé qu'un excès de complaisance pour les noms exotiques ou médiévaux : l'héroïne s'appelle Mina Maëlstrom, et le héros, qui ressemble à François de Curel comme un frère, Landry de Malemort. Et leurs amours traversées se dénouent romantiquement aussi par le suicide de Mina, qui met elle-même le feu au chalet qu'elle s'est bâti sur une roche inaccessible. Elle avait fait pressentir cette fin à Landry : « Les Indiens ensevelissent leurs morts dans des lianes qui les balancent entre ciel et terre, au milieu des oiseaux et des fleurs, lui avait-elle dit aux premiers jours de leur étrange liaison. Ne vous semble-t-il pas que mon chalet, planté à la cime d'une roche, baigné d'air et de lumière et drapé de plantes grimpantes, ressemble beaucoup à une sépulture d'Indiens ? »

Saluons cette belle image. C'est la première d'une série qui ne s'arrêtera qu'avec la dernière pièce de M. de Curel et où il excellera à ramasser sous une forme qui parle aux yeux l'idée maîtresse de chacune de ses œuvres. Et cette image, déjà, est empruntée à la vie forestière.

A *l'Eté des fruits secs* succéderont quelques autres romans ou nouvelles, *l'Orphelinat de Gaétan, le Solitaire de la Lune*, surtout cet extraordinaire *Sauvetage d'un grand-duc* qui réclamait impérieusement la collaboration d'Offenbach ou d'Hervé et contenait mieux qu'en puissance tous les éléments d'un admirable livret d'opéra-bouffe.

Et, dès lors que lui-même a pris le sage parti de retrancher de son œuvre ces essais inconsistants, peut-être ne sied-il pas de s'y attacher davantage, sinon pour en noter deux ou trois traits qui leur survivront et seront communs à l'auteur dramatique et au romancier.

C'est le goût de la maxime d'abord : on pourrait faire tout un recueil, et qui prendrait place à la suite des recueils de La Rochefoucauld et de Champfort, des pensées ironiques ou désenchantées qu'il a négligemment semées dans ses livres et ses pièces ; c'est le goût, plus scabreux, des postulats aventurés ; et c'est ensuite, le postulat posé et admis (si on l'admet), une sorte de rigueur géométrique dans le développement des situations et des caractères ; c'est enfin une langue directe, franche, sans bavure, mais sans prolongement, la langue d'un homme qui ne dit que ce qu'il a à dire, mais qui le dit bien, une langue de théâtre au demeurant, — du temps où le théâtre était l'école des raisonneurs.

Visiblement, M. de Curel avait fait fausse route en prenant la voie du roman ; les hésitations mêmes qu'il y témoignait, ballotté de Stendhal à Paul de Kock et de Voltaire à Octave Feuillet, l'en auraient dû avertir, n'eût été cet entêtement louable du Lorrain qui, quoi qu'il entreprenne, n'en veut point avoir le démenti.

Le dramaturge.

Il ne semble pas que personne — de qualifié s'entend — ait prêté la plus faible attention à ces tentatives désordonnées et que leur anarchie même condamnait ; elles fussent passées entièrement inaperçues si M. de Curel ne s'était avisé de faire porter et recommander un de ses livres, le dernier de la série justement, l'extravagant *Sauvetage d'un grand-duc*, non à *la Vie parisienne*, mais au guichet d'un organe ultramontain de fondation récente appelé *l'Observateur français*.

En vérité, on ne peut douter s'il n'y cherchait pas une absolution plus qu'une approbation. L'organe sans doute n'avait pas grand crédit et le guichet était occupé par un clerc à peine majeur. Mais telle est la puissance de la lettre imprimée que, jusque dans les caves des gazettes les plus confidentielles elle poursuit une espèce de cheminement automatique qui finit par l'amener à la lumière.

Et, puisque ni M. Curel, ni l'éminent M. Boutroux, qui le recevait ici, n'ont point voulu que nous en ignorions, il ne m'appartient pas d'effacer de l'histoire littéraire qu'à l'origine de la fortune théâtrale d'un des premiers, sinon du premier des dramaturges contemporains se trouve ce même critique adolescent d'un journal obscur qui, par une rare fortune, avait déjà ému le vieux Taine et tenait attentif Maurice Barrès.

« Un malheureux vaudevilliste perdu dans la loge du romancier, voilà M. de Curel, écrivait M. Charles Maurras, le 25 avril 1889. Car il y a une habileté surprenante..., une prestesse, un comique, un dialogue tout destinés au théâtre dans ce roman qui, à la lecture, n'obtient pas son maximum d'effet... Au théâtre! Au théâtre, M. de Curel! »

« — Et pourquoi pas? » répondit l'ntéressé.

Je sais bien que plus tard, dans la préface de son *Théâtre complet*, on lira que, vivant à l'écart des chapelles littéraires, ignorant « le mépris dans lequel les raffinés tenaient l'algèbre vaudevillesque », il ne distingua pas tout de suite « ce que le conseil impliquait de commisération dédaigneuse ». En effet. Mais devant une affabulation comme celle du *Sauvetage d'un grand-duc* et tout en rendant hommage à l'irrésistible cocasserie de certains aphorismes, quel critique un peu averti ne se fût senti retenu de renvoyer l'auteur à Jean Racine ou même à Marivaux, comme à la vraie famille de son esprit?

Il ne faut donc pas tout à fait en croire M. de Curel, ou plutôt il faut savoir l'interpréter quand il parle de l' « orientation » nouvelle que reçut vers ce temps « sa girouette cérébrale » et qui le poussa à écrire coup sur coup *Sauvé des Eaux*, premier titre de *l'Amour brode* (et si voisin de *l'Eté des fruits secs!*), *la Figurante*, qui n'en est pas non plus très éloignée, et ce sombre chef-d'œuvre, *l'Envers d'une Sainte* (primitivement *l'Ortie*.)

« L'Envers d'une Sainte. »

Le Curel de céans n'est point encore celui dont on dira — un peu légèrement — qu'étudier chacune de ses pièces, ce serait reprendre un par un tous les grands problèmes de l'heure présente; bien que l'aube trouble du symbolisme ait commencé de se lever, ce n'est pas non plus le Lohengrin ou le Perceval qu'attend la fièvre des nouvelles générations et qu'incarnera si princièrement au théâtre M. Maurice Maeterlinck : Julie Renaudin, l'héroïne de *l'Envers d'une Sainte*, plus qu'à une Mélisande fait songer à la cousine Bette.

Heure mémorable cependant, Messieurs, dans l'histoire du théâtre contemporain que celle où ce personnage de clair-obscur, cette larve humaine, cette première émanation sensible des ténèbres grouillantes de notre subsconscient, émergea de son couvent au feu de la rampe et se produisit devant un auditoire parisien.

Sur la même affiche, au programme de la même soirée, se lisaient les noms de deux auteurs que l'heureux éclectisme de votre compagnie devait appeler l'un et l'autre à elle quelques années plus tard, mais qui n'avaient alors de commun que leur obscurité : de ces sortes d'affiches l'espèce doit être rare qui nous proposent, au soir incertain d'une « première », le titre de deux chefs-d'œuvre comme *Blanchette*, de M. Eugène Brieux, et *l'Envers d'une Sainte*, de M. de Curel.

Une telle conjonction, qui tient du prodige, et la rénovation de la scène qui allait s'ensuivre ne pouvaient être le fait que d'un directeur exceptionnel, passionné, volontaire, ennemi de tous les poncifs, mais accueillant à toutes les catégories du Beau, fût-ce sous les espèces de l'alexandrin. Peut-être encore le fallait-il pauvre, sans attaches officielles et formé par sa seule expérience. Et l'homme se trouva qui s'appelait André Antoine et qui remplissait toutes ces conditions.

Cependant, quand, au cours d'une laborieuse veillée de la fin de juillet 1891, dans sa petite chambre du fortin de Camaret où il s'était retranché contre ses créanciers, l'héroïque directeur du Théât[re] Libre, à bout de ressources, sinon de manusc[rits] (près de cinq cents attendaient dans ses réserve[s]) « tomba, suivant son expression, sur trois ac[tes] d'un M. Charles Watterneau », intitulés *l'Env[ers] d'une Sainte*, et qui, à l'habituelle « tranche [de] vie » des naturalistes, au persiflage et au sen[ti]mentalisme frelaté de la comédie boulevardiè[re] substituaient l'implacable anatomie morale d'[une] âme d'exception, à la fois criminelle et marty[re], bourreau de soi-même autant et plus que [des] autres, son émoi fut si grand qu'il en prit la fiè[vre] et ne put fermer l'œil du reste de la nuit. Songe[z] que ni Hervieu, ni Donnay, ni Lavedan, n'avai[t] encore écrit leurs grandes œuvres, que Porto-Ri[che] venait seulement d'être révélé. Le 2 août, M. [An]toine « tombait » sur un autre manuscrit, fort [dif]férent du premier, mais qui lui causait une émot[ion] presque aussi forte : *l'Amour brode* (ou pl[u]t[ôt] *Sauvé des Eaux*), « d'un M. de Weindel » provi[soi]rement fixé à Vienne (Autriche); le 4 août, l'é[mo]tion se renouvela pour la troisième fois à la lect[ure] d'une pièce intitulée *la Figurante* et signée, ce[tte fois]-là, François de Curel, 83, rue de Grenelle, Pa[ris].

On sait que les trois pièces étaient du même [au]teur, rebuté de tous les théâtres subventionnés [et] qui, recourant en désespoir de cause au direct[eur] du Théâtre-Libre, avait emprunté ces masques p[our] ne pas trop l'effaroucher. Que n'avait-il pu ch[an]ger son style comme son nom! Ce style est[...] reconnaissable, dru, ferme, compact, avec cet « [air] de santé » qui est proprement sa marque! C[om]ment s'y tromper? Mais, si faibles fussent [les] chances de succès, tant à cette époque la lége[nde] de l'Antoine « âme damnée du naturalisme » é[tait] fortement établie, M. de Curel voulait toutes [les] épuiser. Et il arriva cette chose merveilleuse [que] les brumes du pays celte pesaient ces soirs-là [sur] les yeux d'Antoine, que son attention ne fut [pas] éveillée par la similitude de style des trois piè[ces], que toutes les trois furent « reçues », pour [leur] mérite d'abord, cela va de soi, et aussi parce [que] le directeur du Théâtre-Libre était lui-même [un] esprit libre et moins préoccupé, comme il le di[t], d'assurer le succès d'une formule que de « dé[ter]miner des courants nouveaux ».

Théâtre d'idées.

Les courants nouveaux ressemblent quelquefo[is] à d'anciens courants oubliés, et c'était peut-êtr[e le] cas pour les premières pièces de M. de Curel — « marivaudages tragiques et désespérés (1) », qui ne surprirent si fort que parce qu'on [av]ait perdu chez nous l'habitude et le goût du th[éâtre] d'analyse : *l'Envers d'une Sainte*, *l'Amour br[ode]*, *la Figurante*, nous y ramenaient par un dét[our], comme *Amoureuse*, et à la plus pure tradition [clas]sique. Peut-on dire que *les Fossiles*, qui suiv[irent] et qui furent écrits pendant qu'on répétait *l'En[vers] d'une Sainte*, commencèrent à nous en éloign[er]? Il est vrai pourtant qu'avec cette pièce, qui a [par] endroits (on peut le dire cette fois en toute sécu[rité]) l'accent de la tragédie antique et où le person[nage] de Claire évoque irrésistiblement à l'esprit [celui] d'Electre, un autre Curel s'ébauche : la tend[ance] que nous avions observée chez le romancier à [s'in]troduire dans l'action, à y projeter des partie[s de] lui-même, sinon son personnage tout en[tier], l'homme de théâtre y cède pour la première [fois]

(1) Robert de Flers.

ici, et, comme Landry de Malemort dans *l'Eté des fruits secs*, Robert de Chantemelle dans *les Fossiles*, et moins la résistance physique, est un décalque de François de Curel.

Et c'est peut-être aussi avec *les Fossiles* que nous entrons dans ce théâtre d'idées (puisque c'est le nom assez fâcheux qu'on lui a donné), où M. de Curel allait affirmer une seconde maîtrise et qui l'a établi quelque temps sous les espèces d'un Ibsen français, encore que son œuvre abrupte, mais sans tonnerre ni nuées, n'ait figure aucune d'un Sinaï. Il ne nous apporte pas les tables d'une loi nouvelle ; il ne procède même pas comme Ibsen par grandes masses symboliques, mais par images, par allégories, démarche plus française ; enfin il nourrit si peu l'ambition de convertir ou de terroriser que c'est un questionnaire qu'il pose à ses auditeurs et à lui-même :

Quel rôle est réservé à la noblesse dans notre démocratie égalitaire, et cette moribonde, dont Vigny, il y a cent ans, se flattait d'avoir prononcé l'oraison funèbre, peut-elle espérer de survivre ou n'a-t-elle plus qu'à mourir « en beauté », comme avait dit Mérimée avant Ibsen ?

La science, « la nouvelle Idole », va-t-elle détrôner Dieu et, désormais, le monde sera-t-il sans mystère ou si les ténèbres spirituelles doivent nous presser de plus en plus ?

Un accord est-il possible entre le chef d'industrie conscient et l'amorphe masse ouvrière, ou s'il s'agit entre ces deux forces antagonistes et qui pourtant se « conditionnent » d'une hostilité irréductible ?

L'humanité, passée de l'état sauvage à l'état théologique et de l'état théologique à l'état scientifique, s'y peut-elle maintenir et développer, ou est-elle condamnée à une régression vers l'animalité ?

Qu'est-ce que le patriotisme, et ne serait-ce pas, sous un prête-nom, la passion de la gloire qui n'est en dernière analyse qu'une des formes de notre appétit égoïste de survie ?

Et qu'est-ce que l'amour lui-même, une crise de sensualité, une variété du rut, comme chez les animaux, ou un sentiment affiné, raffiné, effroyablement égoïste d'ailleurs, une feinte et une comédie, « la danse devant le miroir » ? Mais le génie à son tour n'est-il pas une danse devant la postérité, une comédie ? Et tout n'est-il pas comédie au demeurant, l'au-delà compris, ses tréteaux, son répertoire et ses figurants ?

On n'a pas épuisé, en la ramenant à ces thèmes élémentaires, toute l'idéologie curélienne, l'une des plus riches de sens qui soient, l'une des plus personnelles aussi, et l'on n'a voulu montrer ici que quelques-uns de ses aspects. Elle en a de moins accusés, de plus fuyants, qu'on n'est pas sûr toujours de bien saisir. Car voici l'étrange aventure de cette pensée qu'on hésite pourtant à traiter de pyrrhonienne : si hardie, si virile au départ, elle reste en chemin, elle ne conclut pas. Sa probité, sa soumission au fait la frappe d'une débilité soudaine. « Je suis, pourra écrire M. de Curel, un observateur clairvoyant et impartial. » Personne ne le démentira. Il ne manque à ce parfait observateur que des ailes et, dès lors qu'on répugne à la grande évasion vers en haut, seule brèche qui s'offre dans le mystère, l'indétermination est encore l'attitude la plus honnête d'un esprit.

L'attitude spirituelle de F. de Curel.

Peut-être moins qu'à un autre — il sied de l'ajouter — cette attitude coûtait-elle à M. de Curel, qui réunissait en lui tous les contraires, qui eût dit volontiers, comme l'auteur des *Maximes*, que la pitié « n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite » et que cela n'empêchait point, comme cet auteur, d'aimer ceux qui en étaient dignes et de les aimer, comme lui, jusqu'à « sacrifier ses intérêts aux leurs », jusqu'à les contraindre, ainsi qu'il fit pour un éditeur de ses amis maltraité par la fortune, de choisir entre son assistance et son amitié.

Il s'est défini quelque part « une âme hybride dans laquelle la curiosité méditative d'un Montaigne s'accouplerait à l'emportement fantaisiste d'un Musset ».

Cet « accouplement », pour parler le langage d'éleveur dont il aimait parfois à nous humilier, n'eût peut-être point abouti au Curel que nous voyons à l'œuvre dans ses pièces et qui, avec son sensualisme, son orgueil de caste, le mépris assez grand et raisonné (et assez chrétien en somme) des autres et de soi-même, le seul culte de l'honneur et l'ambition unique de la gloire, donne plutôt l'impression d'un Saint-Evremond ou d'un La Rochefoucauld de la scène, nourri de Darwin, de Haeckel, de Le Dantec et vers la fin de Freud, comme eux-mêmes l'avaient été en leur temps de Gassendi et de Bernier.

C'est beaucoup de personnages en un seul sans doute ; mais, Faguet ayant dit un jour qu'il y avait deux hommes en lui : « Que deux ? » répliqua-t-il ironiquement, et c'est qu'il connaissait sa complexité.

Le danger d'un pareil théâtre, si étroitement dépendant de l'idée qu'il se fait de la nature et de la société, est dans la fragilité même de ces notions. Παντα ρεῖ, « tout coule », et le vieux mot d'Héraclite, dans l'état d'effarante instabilité où nous vivons, s'impose plus que jamais à l'esprit.

Ce ne sont pas les solutions seules des problèmes qui, de nos jours, sont terriblement provisoires — on l'a vu pour le transformisme dépassé par le mutationisme, que contredira demain une observation plus attentive des lois de l'espèce, — l'on voit s'effacer jusqu'aux éléments des problèmes : le caftan de Jean-Jacques donne de plus en plus le ton à l'Europe, et les nations, sinon les nationalismes, déposent leurs couleurs agressives ; en même temps que de monstrueuses entités économiques se créent sous forme de consortiums, de cartels, de trusts, la responsabilité patronale se dilue, se fond dans leur anonymat ; l'incertitude de la notion d'espace depuis Henri Poincaré n'a d'égale que celle de la notion de durée depuis Einstein. Et déjà Berthelot entrevoyait un stade de civilisation où manger, aimer — penser aussi sans doute, quand nous aurons l'école unique — se traiteraient chimiquement et perdraient toute leur importance ; réduits à des fonctions mécaniques sous la surveillance de l'Etat, ils assureraient les fins de l'espèce sans la troubler.

Il n'est pas jusqu'au théâtre qui ne soit prêt à démissionner entre les mains du cinéma sonore et parlant. A quoi bon dès lors tant s'agiter ?...

Il semble bien que ces maussades perspectives n'aient pas complètement échappé à l'œil aigu de M. de Curel, et il semble aussi qu'il ait voulu s'assurer contre leur éventualité en se repliant sur une position qu'il jugeait inexpugnable : les idées, à l'en croire, l'auraient moins intéressé que les réactions qu'elles provoquent. Il va jusqu'à faire dire à son Dagrenat : « J'aime les idées pour leur puissance incendiaire. Elles sont les meilleures allumeuses de passions. » Quel dilettantisme, presque néronien, et chez le moins artificiel des hommes ! Et Dagrenat nous dira un peu plus tard qu'on se trompe étran-

gement si l'on s'imagine qu'il a cure de nous « révéler l'énigme de l'univers », car là n'est point l'affaire de l'auteur dramatique. Or, auteur dramatique, puisque c'est le métier qu'il fait, Dagrenat (ou M. de Curel) entend l'être d'abord. Le philosophe ne viendra qu'ensuite, s'il doit venir.

Il viendra, n'en prenons souci, et il aura sa revanche, et l'énigme de l'univers, cette cloche sans battant de l'Infini, recommencera d'obséder l'auteur, qui se pendra plus que jamais à sa corde, désespérément.

D'autres avaient fait le même serment qui finissaient par reconnaître avec Proud'hon : « Tout est théologique ». Autrement dit, tous les problèmes sociaux, politiques, démographiques et le plus humble comme le plus grand se ramènent à savoir si Dieu existe.

Le théâtre de M. de Curel en est la preuve, pour enclin que soit son auteur à la solution matérialiste, chez qui l'obsession métaphysique est de tous les instants, et, si elle ne va pa jusqu'à le soulever de terre, l'oblige cependant à compter avec elle, à lui faire sa part — et quelle part !

Vous pouvez la mesurer d'un coup d'œil, Messieurs, puisqu'il n'y a pas une pièce de son répertoire, si étrangère soit-elle en apparence au problème de la vie future, où l'auteur ne l'introduise comme malgré lui, où il ne laisse percer par la bouche d'un de ses héros son angoisse personnelle devant ce tragique jeu de pile ou face. Le cri de Donnat : « Trouvez-vous que sans Dieu l'énigme du monde soit simplifiée ? » est son propre cri.

Mais, comme toujours, ce cri prend chez lui la forme d'une interrogation.

Et l'interrogation reste sans réponse cette fois comme les autres.

Mauvaise posture près du public, qui supporte d'être violenté, mais non consulté ou laissé dans l'indécision, — surtout quand, comme M. de Curel, on le convie à des débats dont le sujet lui est peu familier ou ne le touche qu'indirectement. « Jamais une idée de moi n'a parlé au cœur du peuple », gémit Dagrenat. Pourquoi ? Faute de tendresse, d'ouverture d'âme ? Bien plutôt parce que Dagrenat est l'homme des thèses enchevêtrées et contradictoires, des idées orchidiennes, comme dira Jules Lemaître, et que ces plantes rares de son cerveau ne sont pas nourriture pour le vulgaire.

Mais n'avons-nous pas l'aveu propre de M. de Curel : « Mes écrits ne reflètent pas suffisamment les préoccupations du commun des mortels ? » Il n'atténue même pas sa mélancolique constatation d'un « peut-être ». Il l'aurait pu cependant pour la *Nouvelle Idole*, qui, par hasard, s'accordait à la préoccupation générale du moment et dont le succès, d'ailleurs, fut très vif.

Sa méthode.

Que retenir donc de la confession de Dagrenat, si déchirante et dont chaque mot rend le son plein du vrai ? Ceci simplement : que M. de Curel n'était point l'homme qui s'éveille un matin décidé à porter au théâtre tel ou tel problème de l'ordre politique ou social.

L'idée dramatique, chez lui, était fille de l'image ; elle était chair avant d'être idée. Bonne condition pour donner l'illusion de la vie. Mais l'image, le fait visuel, n'éclôt pas sur commande et à volonté : c'est le hasard qui en provoque la manifestation, et le hasard est irrégulier, capricieux.

On s'explique que le commun des auteurs ne puisse s'accommoder d'un maître si peu sûr qui convenait fort bien à l'indolence de M. de Cu[rel] ; sa fortune lui permettait d'attendre. L'attente q[uel]quefois se prolongeait jusqu'à paraître s'éterni[ser] ; entre 1905 et 1913, pendant huit ans, il se t[ut]. Par découragement, fatigue, tarissement du gé[nie] ? Parce que le fait générateur, l'image détermin[ante] ne se sont pas présentés. Mais ils peuvent su[rgir] inopinément, au cours d'une promenade, d'[une] expédition de chasse, et alors, confiera-t-il à [un] jeune et perspicace étudiant américain, M. A. G. Fitte, qui fut son hôte à Ketzing, ses gens le [ver]ront « revenir à toutes jambes » et s'enfer[mer] « pendant des heures entières » dans son cab[inet] de travail. Encore n'est-ce que longtemps ap[rès], quand l'image s'était organisée dans son cerv[eau], qu'il se décidait à y intégrer l'idée, à l'en « e[nro]ber », comme il disait joliment, idée si peu [pré]conçue cependant quelle suivait quelquefois l'[évo]lution des personnages, comme dans la *Nou[velle] Idole*, qui ne devint le grand débat entre la sci[ence] et la religion qu'après que, d'un méchant br[igan]dier de garnison, le personnage principal fût de[venu] une manière de saint laïque, un héros du c[orps] médical.

Sa correspondance est pleine des étonnements [que] lui cause cette extrême mobilité des personn[ages] ébauchés dans son cerveau et qui semblent m[ener] une vie indépendante de sa volonté : « Mes pe[rson]nages bavardent et agissent, écrit-il le 31 j[uil]let 1925, mais, comme vous et moi, ignorent où [vont] les même. » Un autre jour : « J'ai repris co[ntact] avec mes personnages, qui me conduisent tout [dou]cement et sans que je m'en sois aperçu là où j'[avais] envie d'aller avant de commencer ma pièce, l[à où] je ne pensais plus du tout que j'irais, ayant c[onfié] à mes bonshommes le soin de me diriger da[ns la] direction qui leur plaisait. » Ils n'étaient pas [tou]jours si accommodants, ces « bonshommes » [; ils] obligeaient parfois leur père intellectuel à d'étra[nges] compromissions.

Il peine, il sue, en proie à ces puiss[ances] obscures, gonflé de leur *aura*, pendant tout le t[emps] qu'il compose, comme « la Sibylle s'agitant et [é]mant sur son trépied avant de rendre ses oracl[es] ».

C'est lui-même qui, dans une autre lettre [où] il supplie qu'on veuille bien ne pas le tro[ubler] tandis qu'il « râle » à l'ouvrage, fait cette su[rpre]nante comparaison et qui ajoute : « Mes pièces [sont] mes oracles. »

Elles en avaient bien parfois l'ambiguïté. « Q[uand] vous comprendrez... » dit Gabrielle dans la [pre]mière version de l'*Amour brode*. — « Il y a [peu] à comprendre », lui répond Charles, qui parl[e ici] comme le chœur, organe du spectateur da[ns la] tragédie antique.

Sans doute toute œuvre vraiment profond[e et] appelée à se survivre est susceptible, au cour[s du] temps, de recevoir les interprétations les plu[s di]verses et l'on sait assez que nous avons d'a[utres] façons d'entendre *Don Quichotte*, *Hamlet*, *Tar[tufe]*, que les contemporains de Cervantès, de Shakes[peare] et de Molière ; du moins les contempo[rains] n'avaient-ils pas de ces personnages une autre [con]ception que leurs auteurs, tandis que les con[tem]porains de M. de Curel, faute d'initiation, on[t vu], pour la plupart, dans *la Nouvelle Idole*, l'at[taque] contre la science qui n'y était point et, da[ns le] *Repas du Lion*, l'apologie de la force patrona[le] à laquelle il n'avait pas songé. Un personnage [même] comme Julie Renaudin, qui, pour l'auteur, est [une] sainte, le public n'y découvre qu'hypocrisie, [sa]disme, perversité. Ou c'est pire encore et le p[ublic] se partage, une moitié qui proteste contre l'af[...]

positivisme de Justin Riolle, l'autre moitié qui s'incline respectueusement devant cette âme pascalienne.

Est-ce là un simple malentendu, comme le croyait l'auteur, qui dépensera le dernier tiers de sa vie à corriger ses pièces, à les simplifier, à les redresser, à les éclairer pour en préciser le vrai sens ? Ou s'il n'obéissait pas à une loi secrète de la création spirituelle et qu'il eût fallu respecter en projetant sur la scène ces filles anarchiques de son cerveau ? Il y a dans les œuvres du génie une part d'arbitraire qui dépasse leurs auteurs et qui est comme la part de collaboration du mystère : les auteurs ne gagnent pas toujours à essayer de la réduire. C'est du moins l'impression que les refontes laborieuses tentées par M. de Curel donnèrent, à ses plus fervents admirateurs comme M. André Antoine, mais ces refontes témoignent d'une probité si rare, d'un désir si véhément de serrer au plus près la vérité !

Plus elle se dérobait, plus il multipliait les cercles, les approches. Elle fut, au fond, la grande passion de sa vie, et cet amour qu'il lui portait le sauva de l'esprit de système : il ne se piqua pas de fidélité à une logique qui n'est pas plus dans les faits qu'en nous ; il n'essaya pas de conserver à sa philosophie, assez négative sur la plupart des chapitres, une façade de conformisme qui n'eût trompé que les ignorants et les sots ; il accorda volontiers avec son Donnat, qui ne croit pas en Dieu, que les choses dans le monde se passent exactement comme s'il y en avait un et, fondant tout sur l'instinct, il ne perdit pas une occasion de proclamer que rien ne vaut la peine d'être vécu que ce qui nous arrache à l'instinct.

C'est par là qu'on a pu le dire un idéaliste, et il est vrai qu'il met au-dessus de tout le dévouement, l'esprit de sacrifice, la foi à un principe supérieur. Et il est vrai encore qu'il n'a jamais varié sur ce point. Cela avait commencé avec *les Fossiles*, où Robert de Chantemelle explique que « l'honneur de l'humanité réside dans un petit nombre d'abnégations, creuses quand on les pèse, sublimes quand on les sent », et cela s'est poursuivi jusque dans cette enceinte par le grand couplet sur le roman de Paul Hervieu qui faisait de l'argent le support caché, « l'armature » honteuse de la société française :

« Des jeunes hommes marchaient à l'ennemi sous une grêle de balles, sans espoir de retour ; ils ne connaissaient plus qu'un métal, celui qui, autour d'eux, broyait les chairs. Pourtant ils ne faiblissaient pas : une armature, qui n'était pas d'argent, les soutenait jusqu'au moment où ils tombaient, la face au ciel... »

Sa vieillesse.

C'est au lendemain même de la guerre, dans la séance du 8 mai 1919, que M. de Curel faisait entendre cette frémissante protestation. Il arrivait parmi vous, Messieurs ; il n'était point de ceux qui sollicitent, et, sans l'insistance d'un des vôtres, à qui l'on n'en rendra jamais assez grâces, il n'eût peut-être point passé votre seuil. Mais ce sexagénaire, plus qu'accompli avait conservé de l'apparence, la verdeur et l'alacrité d'un homme au milieu de l'âge, et les Messins aiment à rappeler qu'il montait encore quatre à quatre les marches de leur musée : ils ne commencèrent à prendre d'inquiétude que quand il ne les monta plus que deux à deux. Cependant il continuait à partager entre la chasse et le théâtre, les mêlant quelquefois, mais, s'il eût été obligé de choisir, pressentant que la chasse l'eût emporté — la chasse ou mieux la forêt dont elle est la première raison d'être pour un homme resté aussi près que lui de ses origines.

Il a écrit sur la forêt comparée à la mer des pages qui sont dans toutes les mémoires.

Les âmes formées par la forêt et les âmes formées par la mer vivront dans un antagonisme éternel : la forêt est féodale, d'où la vieille haine jalouse dont la poursuit le paysan ; la mer est égalitaire, niveleuse, démocratique. M. de Curel ne pouvait concevoir la forêt qu'en fonction de ses quinze ou vingt quartiers de noblesse, c'est-à-dire illimitée (plus de 1 000 hectares de terres incultes ou d'emblaves ont été reboisés par lui), peuplée de fauves et toute sonore à l'automne du brame amoureux des grands ruminants. Quelle importance prend ce brame dans son œuvre et sa correspondance !

Il croit sincèrement que toutes les oreilles trouvent à son tonnerre le même plaisir que les siennes. « Vous viendrez écouter mes cerfs », écrit-il à une jeune Parisienne, un peu comme le juge Dandin offrait à Isabelle de lui donner le régal de la question. Et, si ses cerfs ont mal bramé dans la nuit, il s'en excuse près de ses invités de Ketzing dont quelques-uns, qui dormaient à poings fermés, n'ont peut-être rien entendu.

Mais lui, levé avant l'aube, en casquette et en veston à la couleur du feuillage, guêtré, chaussé de souliers ferrés, la lorgnette en bandoulière, il consultait déjà le vent sur la terrasse du château. Les grandes battues étaient moins son fait, quoiqu'il se pliât à les organiser, que la quête solitaire, en compagnie d'un de ses gardes préférés du nom de Bibre et de deux ou trois roquets hirsutes, dressés à houspiller le sanglier. La bête finissait par déguerpir vers quelque refuite ; c'est où l'attendait le plomb, presque toujours bien dirigé, du chasseur. Les tableaux de M. de Curel lui attribuaient vers la fin de la vie un peu plus d'onze cents de ces fauves ; leurs dépouilles et les trophées des brocards, des daguets, des cerfs à dix et à quatorze cors tombés sous ses balles tapissent sur trois rangs les murs des salles et des escaliers de Ketzing, pareils à de grandes catacombes pour animaux. Chacun de ces trophées et de ces massacres rappelait au châtelain une victoire personnelle : aucun, je pense, l'obscure souffrance des vaincus.

On n'est chasseur qu'à ce prix. M. de Curel disait que les pleurs de la biche mourante sont une invention des poètes et, s'il lui est arrivé, d'aventure, de réfléchir au troublant problème de la souffrance universelle, aux affres du dernier passage chez tous les êtres, grands et petits, il y aura distingué moins une cruauté qu'une adresse de la nature pour empêcher la création de se précipiter dans le suicide.

Son habitude scientifique de la soumission au fait ainsi d'accord avec les inspirations de ses plus lointaines hérédités, il accepta la notion de forêt comme la lui avaient transmise ses pères, en réaliste sensible à tous ses ordres de beauté, mais qui ne croyait pas nécessaire d'évoquer dans chaque arbre une dryade, comme Keats, ou d'y respecter un frère à peine inférieur, comme les richis hindous. La forêt curélienne n'a rien de symbolique ni de religieux, et sa seule féerie est créée par les jeux alternés du soleil et de l'ombre dans les feuilles, par l'orchestration des vents dans les cimes des chênes et des pins ; c'est « la forêt vivante », titre que l'auteur voulait donner au livre qu'il

méditait d'écrire sur elle et dont il n'a composé que les premières pages, mais dont les éléments flottent à l'état dispersé dans ses préfaces et dans ses pièces.

« Lorsque, au fond du désert, le lion annonce par ses rugissements qu'il se met en chasse... » ou bien : « J'écoutais avec délices les coups de vent arriver dans la futaie, s'annoncer au loin par un bruit de flots, s'approcher, grandir lentement, mystérieusement, et tout à coup la crinière des bouleaux et la toison des hêtres s'agitaient sur ma tête, j'étais dans le tourbillon... »

Quelle ampleur de ton dans les deux cas! C'est tantôt Buffon et tantôt Maurice de Guérin qu'il rappelle, mais sans la mélancolie romantique du *Centaure* et avec sa seule ivresse panthéistique de la dispersion parmi les éléments...

On regrettera toujours qu'une préoccupation théâtrale d'ordre relativement inférieur ait détourné brusquement M. de Curel d'un sujet où il se fût donné tout entier. L'insuccès de sa pièce s'ajoutant à celui des deux pièces précédentes, les suites, mal conjurées, d'un accident qui pour tout autre eût été mortel, des amitiés qui s'éloignaient, sa verdeur et sa force, si longtemps fidèles, qui prenaient le même chemin et, que savons-nous? des épreuves, des déceptions, plus douloureuses peut-être de coïncider avec l'avertissement de l'âge, il y a là plus qu'il n'en faut pour expliquer l'espèce d'assombrissement dont s'enveloppa sa fin. Encore furent-ils rares, ceux qui s'aperçurent de ce changement, tant il mettait de soin, et comme de coquetterie, à paraître demeurer constant avec son personnage public. Mais l'homme intérieur ressemblait si peu à ce facétieux personnage!

Parce que l'amour est assez mal traité dans son œuvre, parce qu'il n'en a point fait le ressort unique de ses pièces et qu'il a même osé professer que l'humanité s'en détachera de plus en plus, on a conclu à son insensibilité et, quelque jour peut-être, une correspondance sortie de l'ombre révélera dans ce prétendu dédaigneux l'égal en subtilité, en délicates nuances sentimentales, des maîtres de l'amour au grand siècle, l'équivalent moderne d'un M. de Nemours — ou d'un La Rochefoucauld.

Bien que la mort ait paru le surprendre et l'ait frappé, comme lui-même frappait ses fauves, d'un coup au cœur bien ajusté, il l'attendait.

Parlant le 30 août 1927 d'*Orage mystique* et de la distribution choisie que lui ménageait M. Darzens : « Pour ma *dernière pièce*, écrivait-il avec humour, ce sera très bien », et, comme le succès de la pièce ne répondit point à son attente ni à celle du directeur de l'entreprise : « Bah! ajoutait-il le 21 décembre, qu'est-ce que tout cela? L'ombre éternelle va bientôt m'engloutir. »

Sa mort.

Ses pressentiments ne le trompaient pas. Cependant, le 22 avril 1928, qui était jour d'élections générales, et malgré son « moral brumeux » et son « physique haletant », il vint de Marlotte à Paris pour prendre part au scrutin, car il ne répudiait aucune de ses obligations de Français et de citoyen.

C'est là que, quelques jours après, il fut foudroyé par une embolie.

La mort entra pendant qu'il était seul.

Les grands mâles des forêts, auxquels il aimait à se comparer, ainsi vivent et meurent solitaires. Il entendit peut-être leur brame sourd, au large de Ketzing, pendant la seconde que dura son agonie et il revit dans un éclair leur majestueux dé[illegible] Et qui sait si le dernier, entre les bois de[illegible] ramure puissante, ne levait pas cette croix l[illegible] neuse qui arrêta jadis un autre chasseur eff[illegible] et le coucha contre terre dans la posture même [illegible] pieux aïeul de M. de Curel, quand pleuvait le [illegible] grégeois : sur les coudes et sur les genoux et p[illegible] Notre-Seigneur Jésus, — *solutio totius difficu[illegible] Christus*, « le Christ qui résout toutes les [illegible]cultés » ?

RÉPONSE
de M. Henry Bordeaux

MONSIEUR,

Avec M. Le Goffic, c'est toute la Bretagne qui entre à l'Aca[illegible]

Ah! Monsieur, comment ne pas déplorer, en [illegible] accueillant dans notre Compagnie, la monoton[illegible] nos réceptions ! La fantaisie n'y est point co[illegible] Un roulement de tambour est toute notre mu[illegible] Nos maréchaux eux-mêmes sont venus sous [illegible] coupole sans appels de clairons ni déploieme[illegible] drapeaux. Je vous imagine, faisant votre e[illegible] précédé de bombardes et de binious sonnants [illegible] compter les accordéons de Plougastel, perdu [illegible] une mer de bannières et d'oriflammes, de [illegible] feutres aux rubans de velours, de gilets et de [illegible] brodés où s'entre-croisent des laines multic[illegible] et surtout de coiffes blanches comme la crê[illegible] vagues : coiffes de Tréguier que vous avez c[illegible] rées aux mitres d'évêques, coiffes de Conc[illegible] « pareilles à des raies fraîchement pêchées, [illegible] de Châteaulin aux ailes palpitantes, coiffes lé[illegible] bombées comme des vases aux anses grêles e[illegible] cates » (1), coiffes de Quimperlé, mousseline [illegible] parente sur une calotte de soie rose, coiffes d[illegible] et chantantes, « où les filles de Bretagne qui [illegible] tant à danser mettent leurs rivalités quan[illegible] sont à l'âge d'aimer » (2) et qui font l'orgu[illegible] villages. Je crois les voir en face de vous, [illegible] ces coiffes, immobiles comme des barques d[illegible] havre sûr, parce que les visages qui sont [illegible] se recueillent dans le plaisir de vous avoir [illegible] Visages le plus souvent concentrés et graves [illegible] éclairés par ces yeux que Renan compare [illegible] claires fontaines où le ciel se mire sur u[illegible] d'herbes ondulées.

La Bretagne inspiratrice de M. Le G[illegible]

Par les bardes, elle s'est révélée à lui dès son en[illegible]

Car toute la Bretagne veut entrer ici ave[illegible] Elle est sur vous : ne vous a-t-elle pas offe[illegible] épée et n'a-t-elle pas brodé pieusement vo[illegible] tume ? Que dis-je ? elle est en vous. Tou[illegible] œuvre est sortie d'elle, du jour où, l'ayant [illegible] vous l'avez connue. Dès votre enfance p[illegible] elle s'était révélée à vous, dans la boutiqu[illegible] de votre père, qui était libraire à Lannion [illegible]

(1) Anatole Le Braz.
(2) Maurice Barrès.

ayant annexé une imprimerie, s'était fait éditeur des bardes. Editeur des bardes : quelle fortune pour ses douze enfants ! Et c'est vous qui l'avez toute recueillie. Il recevait une fois l'an ses auteurs et l'on défonçait à cette occasion vingt tonneaux de cidre. Vingt tonneaux de cidre : lequel de nos éditeurs se peut vanter d'une telle munificence ? N'allez-vous pas vous-même trouver mesquin notre buffet académique, où vous ne découvrirez point de ces *guadiguennous* que vous vantez dans vos poèmes et qui, nous apprend une note savante, sont un entremets fait de sang de porc aux pruneaux, ni même de ces sandwichs à la moutarde qui ont votre complaisance, si j'en crois un de vos biographes qui vous représente ainsi ; « Par une nuit de Noël contempler Le Goffic à une heure du matin lorsqu'il dévore un sandwich abondamment moutardé, voilà qui vous donne pour toute l'année à venir la paix intégrale de l'âme. » Je crains fort que vous ne rencontriez point cette paix intégrale dans notre alimentation.

Ces bardes au gosier sec et aux dents longues arrivaient chargés d'offrandes invisibles. Ils apportaient à votre enfance le cœur des vivants et l'esprit des morts. « O Bretagne, chantait l'un d'eux, ô le plus beau des pays ! Bois au milieu, mer alentour. » Argoat et Armor ; mais Armor désigne ensemble la Bretagne et la mer. Le plus beau des pays : votre barde, en vérité, ne manquait pas d'impertinence. Sans doute ignorait-il — et c'est là son excuse — ma Savoie natale qui possède deux ciels : celui de ses lacs bleus et celui pour qui ses montagnes nous obligent à lever la tête.

Yann-ar-Gvenn, le barde aveugle.

Vous ne pouviez plus rencontrer chez votre père ce Yann-ar-Gvenn, l'aveugle que Brizeux a chanté et qui animait tous les pardons, mais vous avez plus tard recherché sa trace. « Comment était-il ? avez-vous demandé à un vieillard qui l'avait connu. — Petit et gros, Monsieur, à peu près comme vous, tenez. » La figure de cet aveugle riait par tous les pores, comme la vôtre aujourd'hui, mais vous y ajoutez ce regard des Celtes dont vous avez parlé à propos de l'amiral Ronarc'h, un peu voilé, et qui semble toujours regarder très loin ou en dedans. Ce barde aveugle était un peu sorcier, comme tous les poètes, et disposait de certains secrets pour mater les femmes acariâtres. Il en avait d'autres, sans doute, insinuez-vous dans le pittoresque chapitre que vous lui consacrez, pour maintenir les femmes dans le droit chemin, mais qui se perdirent avec lui. Sa femme, devenue veuve, se remaria par précaution, à soixante-dix ans, expliquant le plus sérieusement du monde qu'elle préférait les secondes noces au risque d'un accident. Il a laissé d'innombrables complaintes qui se psalmodient encore aux pardons. L'une d'elles prélude ainsi ; « Jadis, les jeunes filles ne buvaient pas d'eau-de-vie et demeuraient longtemps sages et belles. » Qu'eût-il pensé des coktails et des portos ?

Prosper Proux.

En revanche, n'avez-vous pas connu ce Prosper Proux, auteur de la *Bombarde de Cornouailles*, qui, dans la même élégie, mêlait les cimetières, ses belles et ses chiens ? Lui aussi était un bon vivant, « ami des franches lippées, avouez-vous, et grand trousseur de cotillons » ? Un érudit lui a consacré une thèse de doctorat qu'il a soutenue devant la Faculté de Rennes et qu'il eût souhaité de soutenir en celte ; mais, écartant résolument les légendes, il ne lui a définitivement accordé que trois bonnes amies à la fois, outre sa femme légitime. Vous l'appelez le premier bombardier de Bretagne, comme La Tour d'Auvergne fut le premier grenadier de France.

Yann-ar-Minous.

Yann-ar-Minous, le petit barde de Tréguier, soumettait ses cantilènes à vos parents. Ainsi avez-vous pu aisément l'approcher. Souvent il venait de loin, tenant à la main ses sabots pendant toute la marche pour ne pas les user, mais les chaussant à l'arrivée, afin d'honorer ses hôtes. Il gagnait jusqu'à 300 francs par an avec ses chansons, mais, comme les cigales, il ne chantait qu'aux mois chauds.

Charles Gwennon.

Tout le monde n'est-il pas poète en Bretagne, où le vers et la mélodie ne font qu'un ? Il en est même qui le sont trop, comme ce Charles Gwennon qui composa 7 000 vers en un mois pour rafistoler un ancien mystère. Celui-ci habitait la banlieue de Paris. Quand vous lui rendîtes visite, vous fûtes surpris de trouver chez lui quantité de couronnes mortuaires avec toutes les inscriptions ou banderoles qui peuvent rappeler un deuil familial, père, mère, femme, enfants. Déjà vous vous demandiez quelle catastrophe incroyable avait pu frapper le malheureux dont la gaieté vous paraissait un scandale : il vous expliqua alors que sa femme, pour l'aider à vivre, fabriquait cette décoration funèbre.

Narcisse Quellien.

A Paris, vivait aussi, en ce temps-là, un autre barde quasi célèbre, Narcisse Quellien, du pays de Tréguier, le doux poète d'*Annaïk*, l'ami de Renan et le pilier de ces dîners celtiques où se réunissaient, autour de quelques linguistes bretons, des Belges, des Roumains, des Espagnols, des Tchèques, un nègre. « Ce nègre des dîners celtiques, racontez-vous, fut longtemps fameux parmi nous. Il assistait aux obsèques du pauvre Quellien, mais ce n'était pas le même. Les Bretons se sentaient bien un peu débordés dans cet afflux de nationalités étrangères. Mais enfin, pourvu qu'il y en eût là deux ou trois, Renan — l'Arthur de la nouvelle Table ronde — laissait entendre que l'honneur était sauf. C'était le plus indulgent des hommes. Il acceptait de conférer l'investiture celtique à tous les convives de bonne volonté : Henri Martin, Coppée, Theuriet, Bourget, Ledrain, Richepin, Barrès, Tellier, Vicaire, Bouchor la reçurent ainsi tour à tour. »

Ce Narcisse Quellien est surtout connu par une de ses *sônes*, la *Messe blanche*. Un ivrogne couché dans un fossé y voit passer à minuit une procession d'âmes qui gagne l'église en ruines de Saint-Michel, près de Tréguier. — Pour qui cette messe qui n'a pas de servant ? — C'est pour quelqu'un destiné à être prêtre et qui s'en est allé dans l'autre monde sans avoir dit sa messe... c'est pour Renan mort avant d'avoir été prêtre dans son pays... « Effectivement, ajoutait Renan, qui citait lui-même le poème, voilà ce que je suis : un prêtre manqué. Quellien a très bien compris ce qui fera

toujours défaut à mon église, c'est l'enfant de chœur. Ma vie est comme une messe sur laquelle pèse un sort, un éternel *Introïbo ad altare Dei* et personne pour répondre : *Ad Deum qui laetificat juventutem meam.* Ma messe n'aura pas de servant. Faute de mieux, je me la réponds à moi-même ; mais ce n'est pas la même chose. »

La Bretagne, terre des morts et du surnaturel.

Ne convenait-il pas, Monsieur, d'aborder votre œuvre par une visite au tombeau presque anonyme de ces innombrables poètes populaires dont les esprits flottent au-dessus de votre sol natal ? Certes, la Bretagne a ses maréchaux des lettres françaises, un Chateaubriand, un Renan, mais on ranime le feu de l'Arc de Triomphe où repose le soldat inconnu avant de se rendre aux Invalides où les grands chefs entourent l'empereur. Vous m'avez donné l'exemple dans les quatre volumes de l'*Ame bretonne*, et avant vous votre ami Anatole Le Braz, dans la *Légende de la mort chez les Bretons armoricains* et dans *Au pays des pardons*, et avant tous les deux les Luzel et même les de La Villemarqué. Car la tricherie du *Barzas Breiz* est encore tirée, comme Ossian, du fond populaire. Le pays breton n'a jamais séparé nettement le monde réel du monde merveilleux. Le surnaturel le survole à fleur de terre comme ces vapeurs légères qui montent de la rosée du matin. Faut-il croire notre confrère Camille Jullian, qui, dans son admirable *Histoire des Gaules*, appelle l'Armorique *terre des morts*, parce qu'elle aurait été, en des temps éloignés, la nécropole du monde occidental, ce qui expliquerait les 2 000 menhirs de Carnac ? Nulle part les âmes ne se pressent si nombreuses, dans un état intermédiaire qui leur permet de se mêler au monde des vivants, soit qu'elles intercèdent auprès d'eux pour obtenir des prières, soit qu'elles les avertissent de mystérieuses menaces, soit qu'elles les caressent ou les tourmentent du souffle glacé de leurs lèvres. Il y a là comme une intimité qui, dans la lumière du jour, est supportable, mais qui, le soir venu, se charge d'angoisse. Les nuits sont toutes livrées aux revenants et aux fantômes. Malheur aux attardés ! Cependant la présence d'un enfant suffit à les protéger; et de même le port d'un instrument de travail. Les morts respectent l'image sacrée du labeur quotidien comme la confiance des cœurs nouveaux et ingénus. L'*Anaon*, c'est le peuple immense des âmes en peine, enfants morts sans baptême qui errent sous forme d'oiseaux au petit cri plaintif comme un vagissement, noyés qui n'ont pas eu de sépulture bénie, morts par accident ou violence qui doivent demeurer en suspens jusqu'à ce que soit écoulé le temps qu'ils avaient à vivre. L'*Ankon* est, dans chaque paroisse, le dernier mort de l'année qui, debout sur un char attelé de deux chevaux en flèche, vient chercher des compagnons.

Cette communication avec les morts implique une survie quasi matérielle. Le soir de la Toussaint, il convient de leur servir un repas. Les cimetières sont sonores des conversations qu'ils tiennent entre eux ou avec les membres de leur famille. Qu'un peu de feu couve sous la cendre, pour le cas où le mort désirerait se chauffer à son ancien foyer. Les nuits de tourmente on entend les noyés qui s'interpellent le long de la côte. Quand un pêcheur périt en mer, un goéland vient battre de l'aile contre la vitre de sa maison et la silhouette du bateau perdu s'aperçoit au loin, comme portée par les nuages.

Pays de l'amour.

Ce pays de la mort est aussi le pays de l'amou[r]. Ce n'est point l'amour triomphant. Toutes vos cha[n]sons de Bretagne dénoncent la fragilité du bonheu[r]. Le bonheur passe et l'amour dure jusque par d[e] la tombe. Morte ou vivante, la bien-aimée reste to[u]jours la bien-aimée. Il semble que l'amour, ch[ez] vous, s'oppose à tout ce qui change, seul obsta[cle] à l'incessante destruction du temps et de la m[ort]. C'est pourquoi la mort en est si jalouse, comme [si] elle espère que l'excès même lui livrera tôt ou ta[rd] son ennemie. N'est-ce pas le symbole qui se cac[he] sous la légende de cette Marie Cornic de Bréhat q[ui] avait épousé un capitaine au long cours ? Comm[e] elle soupirait en l'absence de son mari, sa mère [lui] donna cet avertissement : « Il n'est pas bon de tr[op] aimer, Marie. » Mais elle répondait : « Il n'est ri[en] de bon au monde que d'aimer et d'être aimée. » Une nuit, elle crut entendre qu'on sonnait la mes[se]. Elle se leva et courut à l'église. A la quête, e[lle] s'aperçut que dans sa hâte elle avait oublié s[on] argent. Elle s'excusa, mais le quêteur insista et fi[nit] par lui réclamer son alliance d'or. Elle la don[na] en pleurant. Quand le prêtre vint réellement cé[lé]brer le Saint Sacrifice, il la trouva à son ba[nc] qui pleurait encore. Elle lui conta la cérémo[nie] imaginaire, mais l'alliance manquait à son doi[gt]. « La voici, dit le recteur qui la retrouva sur [la] pierre sacrée. Emportez-la et rentrez chez vous. V[ous] avez beaucoup aimé, vous aurez beaucoup à pl[eu]rer... » Cette même nuit, le bâtiment de son m[ari] se perdait corps et biens en vue des côtes d'Ang[le]terre.

Pays des légendes et des saints, souvent peu authentiques.

De tels intersignes ne sont pas rares chez vo[us]. Et vous-même, tout à l'heure, vous croyant enc[ore] et toujours en Bretagne, ne nous révéliez-vous [pas] que François de Curel avait dénoncé à l'avance [sa] rencontre avec la mort ? L'*intersigne*, titre d'une [des] plus étranges nouvelles de ce Villiers de l'I[sle-]Adam, votre compatriote, génie magnifique [et] incomplet qui, dans un style d'une transparence [de] cristal, bafouait de son ironie le monde mode[rne] où le ciel sert d'affiche, où l'Eve future est fab[ri]quée en série avec des automates et des pho[to]graphes, où Tribulat Bonhomet, savant, phil[an]thrope et homme du monde, massacre des cyg[nes] pour s'assurer qu'ils chantent bien avant de mou[rir].

Trop aimer, c'est tenter de vaincre la mort [qui] se venge. Il y a toujours une sirène qui cha[nte] sur la mer de Bretagne, et c'est la voix d'Ah[ès], fille du roi Gralon, qui fut précipitée dans les fl[ots] avec la ville d'Ys. L'enchanteur Merlin l'a-t-il [re]cueillie pour la changer en fée dans la forêt [de] Brocéliande ? Vos bois, comme vos flots, so[nt] hantés. Pourtant les calvaires et les pardons [ont] remplacé les dolmens et les cérémonies barba[res] et les druides ont cédé la place aux saints qui so[nt], chez vous, innombrables et rarement authentiq[ues]. Chacun de ces petits saints a, comme les vi[lles] d'eaux, sa spécialité curative. Saint Yves, dûm[ent] canonisé, lui, est bon pour tous les maux : de son incontestable supériorité. Il est le grand sa[int] Yves de la Vérité à qui l'on voue les parjures qui les frappe de mort dans l'année. *Advoca[tus] et non latro*, ainsi l'appelle une insolente pr[ose] de l'Eglise, ce qui doit signifier tout simplem[ent] qu'étant avocat il ne trafiquait d'aucun man[ière] politique.

Dans vos études sur l'*Ame bretonne*, vous ne us cachez point, Monsieur, votre amitié pour saints dont les papiers ne sont pas en règle qui vous rappellent les petits dieux familiers du ganisme, et même vous n'hésitez pas à nous nter l'aventure de saint Corentin que les habits de l'île de Sein invoquent pour obtenir des ches miraculeuses. Quand les barques rentrent es, le saint passe un mauvais quart d'heure. rtains malappris vont jusqu'à lui lancer leur que en plein visage, et ce visage, qu'on n'ose nt débarbouiller, prend une teinte de maladie foie. Le clergé a dû intervenir.

Pays des « pardons ».

Or, tous ces oratoires champêtres ont leur pardon. Les pardons, avez-vous écrit, sont restés des fêtes l'âme. On y rit peu et l'on y prie beaucoup. » atole Le Braz a épinglé cette phrase en tête de livre *Au pays des pardons*, où il célèbre tour tour le pardon de saint Yves à Porz-Bihan, près Tréguier, la Troménie de saint Roman, qui est pardon de la montagne, sainte Anne de la lude, qui est le pardon de la mer, mais sa préection va à Rumengol, qui est le patron des anteurs, parce qu'on y récite encore le *De profundis* pour le roi de Cornouailles, et parce qu'on que d'y voir reparaître sa fille Ahès au-dessus cette ville d'Ys engloutie qu'il appelle la *Belle x eaux dormantes*. Certes, le romancier de *Pâques Islande* et le poète de la *Chanson de la Bretagne*, Anatole Le Braz qui n'a pas été des nôtres et ne vous me reprocheriez de ne pas évoquer ici, a rifié dans sa langue châtiée ce grand flot déferlt sur votre pays de l'océan des âges. Mais, quand us célébrez vous-même ces pardons, leurs prières, urs jeux rustiques et leurs pittoresques batailles, us nous sentons comme recouverts d'une poussière âmes soulevée au-dessus de cette terre surnaturelle.

Poésie de la race celtique.

Quelqu'un, que nous ne saurions égaler, a défini ant vous la poésie de la race celtique. Ernest enan, dans l'un de ses plus fameux *Essais*, n'a-t-il s montré que la littérature de ce petit peuple connu au moyen âge une prodigieuse influence, angé les lois de l'imagination européenne et posé à toute la chrétienté ses motifs poétiques ? éternelle illusion y a trouvé son asile. Les pierres s tombeaux n'y gardent pas les morts, qui continuent leur promenade terrestre. Car la vie n'est s une aventure personnelle : elle se relie à toute ne chaîne de traditions. Aussi l'histoire de cette ce est-elle une complainte continue comme le ant de la mer. « Rien n'égale, écrit Renan, la élicieuse tristesse de ses mélodies nationales : on rait des émanations d'en haut qui, tombant outte à goutte sur l'âme, la traversent comme des ouvenirs d'un autre monde. Jamais on n'a savouré ussi longuement ces voluptés solitaires de la conience, ces réminiscences poétiques où se croisent la fois toutes les sensations de la vie, si vagues, profondes, si pénétrantes, que, pour peu qu'elles ennent à se prolonger, on en mourrait sans qu'on ût dire si c'est d'amertume ou de douceur. »

Et voici que l'analyse même de cette sensibilité moricaine s'alanguit au point de nous bercer omme une musique.

Aucune autre race n'a introduit dans l'amour un lus délicat mystère. Elle en fait un enivrement. ne folie, un vertige et la femme y prend une forme ailée, intermédiaire entre l'homme et le monde spirituel. « L'amour en Bretagne, dit ailleurs Renan, est une volupté intérieure qui use et tue. » Il y a des siècles qu'Iseult et Tristan sont morts pour avoir bu le philtre dangereux, et cette douleur d'aimer que rien ne passe en douceur retentit encore en nous, transposée par notre savant confrère Bédier ou orchestrée par Richard Wagner. Le plus grand écrivain de Bretagne après le poète du moyen âge et Chateaubriand nous en transmet l'écho, et Chateaubriand, votre seigneur de la mer et des forêts, qui rencontra la Sylphide dans les bois de Combourg, ne se lassa jamais de la poursuivre, l'appelant encore désespérément à plus de soixante années dans une auberge de Suisse, au bord des Alpes, comme la tempête ouvrait sa fenêtre au fantôme de sa jeunesse. La mer, l'amour et la mort, avec ses trois thèmes, il a composé son grand air. Ce sont les trois appels de Tristan, ce sont les trois fleurs de toute la poésie celtique.

Pourquoi la Bretagne n'a pas eu son épopée. Un Mistral lui a manqué.

Voilà pourquoi, peut-être, la Bretagne, trop portée aux élans lyriques, n'a pas eu, comme la Provence, son épopée. Un Mistral lui a manqué. Elle a failli l'avoir en Brizeux. Marie la Bretonne est une sœur de Mireille avec plus de silence, une défense plus farouche de son secret. Son poète cherche en elle *un rayon de Dieu qu'on ne voit pas*. Elle s'est contentée de sentir son cœur et ne s'est jamais trahie. Ou sa peine s'est mêlée à cet appétit collectif de souffrir qui semble attrister, à l'âge de l'amour, les belles filles aux coiffes blanches et leur inspire des *Parties de pleurs* comme d'autres vont aux parties de plaisir. *Marie* n'est sans doute qu'une ébauche auprès de Mireille, comme les *Bretons* ne sont qu'une ébauche auprès de ce *Poème du Rhône* où Mistral osa prendre un fleuve pour héros. Et pourtant la *vieille terre de granit recouverte de chênes* s'était confiée à Brizeux. Le vers, chez lui, se gonfle comme une voile au vent, puis il semble que le vent s'apaise trop tôt :

O landes, ô forêts, pierres sombres et hautes,
Bois qui couvrez nos champs, mers qui baignez nos côtes,
Villages où les morts errent avec les vents,
Bretagne, d'où te vient l'amour de tes enfants ?

Il a célébré les arbres, les fontaines, les chemins creux où les amants, au retour des pardons, cherchent l'ombre... *Telles que la rosée, leurs voix tombent sans bruit par la route boisée.* Comme Chateaubriand dans les *Martyrs*, comme plus tard Barrès dans la *Colline inspirée* et vous-même dans le *Crucifié de Keraliès*, il a, sous le culte du Dieu unique, relevé les anciennes traces des dieux morts :

Sous les chênes sacrés sont couchés nos ancêtres ;
Ouvrez la dure écorce et vous verrez encor
La druidesse blonde et sa faucille d'or.

Il s'était initié à toute la vie rustique et marine de la Bretagne. Aux veillées, il écoutait les conteurs. Pour faire danser les jolies filles, il soudoyait les musiciens et il offrait aux jeunes couples des paniers de cerises dont les noyaux, selon qu'ils retombent à droite ou à gauche, désignent qui se mariera dans l'année. Son amitié s'étendait jusqu'aux arbres, et ne le vit-on pas donner une belle pièce de dix sous à un enfant pour retirer « lentement, sans blesser le vieil arbre », un morceau de granit serré entre deux racines d'un chêne ?

Le Goffic est un de ces déracinés qui passent leur vie à reprendre racine.

Brizeux, Le Braz, n'ont jamais pu ni quitter la Bretagne ni s'y fixer tout à fait. Comme eux, vous êtes un de ces déracinés qui passent leur vie à reprendre racine. Vous vous partagez entre Paris, *désert d'hommes* comme l'appelait Jean-Jacques, *ville des multitudes déracinées*, comme l'appelait Veuillot, et Rùn-Rouz, qui est votre maison de campagne. Mais Rùn-Rouz a votre prédilection. Là, vous retrouvez mieux votre enfance et ce fond de souvenirs qui donne des couleurs d'aube à notre crépuscule.

Dans *l'Illustre Bobinet*, vous nous contez l'histoire de ce Piphanic, de Lannion, votre ville natale, où vous l'avez connu, qui, le jour du départ de Charles X, fit serment de ne plus sortir de chez lui tant que les Bourbons ne seraient pas remontés sur le trône. Ainsi vécut-il quarante ans. Une route communale ayant donné accès sur son parc, l'enfant que vous étiez alors, et vos cruels petits camarades, vous vous amusiez à lui crier : « Henri V est arrivé ! » Il prenait aussitôt sa grande lunette pour voir si le drapeau blanc, sur la tour carrée du Baly qui domine la ville, avait remplacé le drapeau tricolore. Un jour, votre ami Bobinet imagina de monter sur la tour et d'y accrocher un torchon d'un blanc douteux. Au cri poussé, Piphanic, qui toujours s'y laissait prendre, ajusta sa longue-vue et aperçut le drapeau blanc. Il avait alors quatre-vingt-treize ans. Il s'habilla et l'on vit ce revenant dans les rues de Lannion. Il y fut bafoué et, s'apercevant qu'il avait été trompé, il perdit connaissance. Quand il revint à lui, ce fut pour dire, doucement, à ses jeunes bourreaux : « Quand la nouvelle sera vraie, venez me la dire au cimetière... » Il acceptait la mort pour lui, non pour sa foi dans la Maison de France.

Votre foi dans le passé breton, vous avez commencé par la perdre. Brizeux et Le Brâz l'avaient aussi perdue. Paris vous a tous pris tour à tour, avant de vous rendre à vous-mêmes, c'est-à-dire à la Bretagne. Vous aviez oublié la langue celtique, ou à peu près. Tous, plus tard, vous avez pu écrire en breton, mais de courts poèmes. Mistral, qui n'était pas allé si loin, avait gardé le provençal. Faut-il s'en réjouir ou le regretter ? Dans mon pays de Savoie, la question ne s'est pas posée. Le français y a toujours triomphé et la Savoie a même donné à l'Académie française son premier grammairien, Vaugelas, prédécesseur de M. Abel Hermant.

Il n'est d'ailleurs pas de pure race bretonne.

Mais vous-même, vous n'étiez pas de pure race bretonne. Votre aïeule maternelle descendait de ces gondoliers de Venise appelés par Colbert à Versailles pour y gouverner la flottille du grand Canal. Par cette navigation de plaisance, le restaurateur de notre marine pensait donner à la noblesse le goût des choses de la mer. Cette corporation d'Italie habitait un hameau, en ruines aujourd'hui, qu'on appelait la Petite Venise. L'un d'eux vint à Lannion, et y fit souche. Le Dieu des rencontres avait préparé l'alliance de vos grands-parents dans un but de littérature. Quand Charles Maurras, compagnon de votre jeunesse, et l'un des premiers à saluer l'aurore de votre talent, vous louera d'avoir donné « à l'incertitude des choses une voix précise, une voix classique et latine », il rendra hommage sans le savoir à cette ascendance italienne intervenue dans votre filiation bretonne.

VIE ET ŒUVRE DE LE GOFFIC

Son enfance, son éducation.

Dernier-né d'une douzaine d'enfants, vous dev connaître l'une de ces enfances difficiles et cc rageuses qui valent le plus riche patrimoine substituant aux biens matériels la concentration forces que la prospérité désagrège. Votre mè devenue veuve, avait repris la librairie. La librai et même les bardes, circonstance aggravante. U vieille servante, Marie Noël — nous admirc aujourd'hui, en poésie, une autre Marie Noël, vous emmena à Roscoff pour vous fortifier, à Rosc que je connais bien, car, parti un jour pour visi votre Bretagne, je commençai par Roscoff et poussai pas plus avant. La mer et le ciel prirent. Ils étaient d'un bleu pâle et fin qui mêlaient à l'horizon. Quand vous écrivez : « Bretagne est grise incurablement, comme l'. tomne, d'un gris nuancé et argenté », laissez-n protester, ne l'ayant vue que sous un clair so qui traversait les clochers à jour de Saint-Pol-Léon, avec un sourire ineffable, et il n'y avait revenants, ni fantômes. Mais il y avait des sirèn

Cependant il convenait de vous appren quelque chose d'imprimé. On vous mit au coll municipal de Lannion, « sorte de Légion étrang de l'Université, avez-vous écrit, où l'on incorpo bénévolement, pour peu qu'ils eussent un diplô de bachelier, tous les ratés des autres carriè libérales ». Ignorez-vous donc que la Légion étr gère est un corps d'élite ? Ces méchants pro seurs, à défaut du rudiment, vous enseignai une humanité pittoresque et originale, avec tout qu'elle comporte de tentatives avortées, de ta redressées, de faiblesse congénitale et aussi de bo volonté. Un de ces bohêmes vous apportait le g à domicile et touchait pour ses répétitions dix s et un verre d'eau-de-vie. Son grec en était parfu De là vous fûtes expédié à divers lycées, notamm à celui de Nantes, où vous eûtes pour voisin classe M. Aristide Briand.

L'universitaire. Premiers poèmes et roma

Enfin, une carrière de professeur s'ouvrait dev vous. Ainsi avez-vous, quelques années durant, tiqué le vagabondage universitaire, déracinant votre tour à Gap, à Evreux, au Havre, de jeu provinciaux inoffensifs.

Mais Paris vous attirait, car déjà vous compc poèmes et romans. A vingt-trois ans, vous fon une revue, les *Chroniques*, avec le jeune Ba tout frais échappé de sa Lorraine, et Jules Tel poète délicat et inachevé, avec votre compatı le philosophe Le Dantec et André Bellessort, le robuste et avide de humer le vaste monde. V avez même tenté l'annexion à la Bretagne de Lorraine en la personne de Barrès, que vous conduit chez Renan. Il en rapporta un livret irrespectueux qui scandalisa, et vous le pren Vous n'aviez pas encore découvert votre pays. me demande même si Barrès ne l'a pas décou avant vous ; mais en Bretagne, c'est la Lorr qu'il a vue. Dans *Sous l'œil des barbares*, quan parle de la Lorraine qu'il n'a pas encore se et qu'il aperçoit dans son patrimoine de mé colie quelque parcelle des inquiétudes que ancêtres ont ressenties dans cet horizon, il se vient des beaux yeux des filles de Bretagne paysées : « J'ai vu à Paris, écrit-il, des filles

les beaux yeux des marins qui ont longtemps regardé la mer. Elles habitaient simplement Montmartre, mais ce regard qu'elles avaient hérité d'une longue suite d'ancêtres ballottés sur les flots me parut admirable dans la ville... »

Son mariage. Retour à la foi.

Paris avait presque fait de vous un incroyant, et même presque un insurgé. Le mariage vous rattachera à la terre bretonne. On ne célèbrera jamais assez l'influence latente et sage de ces pieuses femmes de France qui, doucement et sans bruit, mettent de l'ordre dans la maison, dans les cœurs et dans les cerveaux.

Le Goffic poète.

« Amour breton ».

« Parfum de bruyères, odeur de varech,
air salin et salubre. »

Dès lors votre vie se simplifie en se compliquant. Vous quittez l'Université et vous vous lancez à corps perdu dans votre œuvre littéraire. Œuvre multiple, qui va du poème au roman, de la critique à l'histoire, sans compter les obligations du journalisme et de la conférence. Vous débutez brillamment avec ce recueil de vers, *Amour breton*, qui vous a pour toujours classé parmi les poètes. Ainsi rejoignez-vous ici un Henri de Régnier, qui, sous une forme ailée, a prêté des accents nouveaux et stoïquement émouvants aux voix de la nature civilisée, aux raffinements de l'amour comblé ou souffrant, au désir sans espoir de la durée ; un Pierre de Nolhac qui, dans le *Testament d'un latin*, redonne à la forme classique ce pouvoir d'interpréter nos joies et nos tristesses d'aujourd'hui comme si elles étaient de tous les temps ; un Paul Valéry, qui prolonge le culte des idées en l'entourant d'un halo mystérieux et obscur par excès de clarté. Vous apportiez, vous, un parfum de bruyère, une odeur de varech, l'air salin et salubre qu'on respire chez vous et ce rythme allègre qui s'apparente à la chanson populaire. Gabriel Vicaire en avait donné la formule dans ses *Emaux bressans :* Gabriel Vicaire, esprit délicieux, poète plaisant et tendre que j'ai entendu dans ma prime jeunesse. Il disait un poème où il s'agissait d'une pécheresse morte qui, accoutumée à mettre le prix au bon accueil, s'empressait auprès de saint Pierre, afin d'obtenir l'entrée du paradis ; saint Pierre se donnait beaucoup de mal pour demeurer inflexible, d'autant plus qu'elle avait allumé sa curiosité en lui parlant des Champs-Elysées, qu'il ne connaissait pas. Gabriel Vicaire : encore une conquête de la Bretagne. Car cette Bretagne, à qui vous consacrez votre œuvre diverse, vous lui donnez des annexes. Vous lui annexez Vicaire après Barrès et, comme par hasard, toute la guerre avec l'épopée des fusilliers marins, et encore le maréchal Foch et le général Weygand sous le prétexte qu'ils y ont leur maison des champs. Votre Bretagne est inquiétante : le reste de la France n'aura bientôt plus qu'un pavillon à l'Exposition coloniale, sous la garde, il est vrai, d'un prince de Lorraine constructeur d'empire, notre illustre confrère le maréchal Lyautey.

Donc, vous aviez invité Gabriel Vicaire à Run-Rouz. Il s'y trouva si bien qu'il ne voulut plus s'en aller. Vous dûtes partir vous-même et le déposer au village voisin qui porte ce nom exquis La Clarté, chez une bonne femme du nom d'Aimée Le Gall, qui recevait les artistes et les poètes comme votre père les bardes autrefois, pour trois francs par jour, cidre, café et pousse-café compris. Mais Gabriel Vicaire ne se contentait pas de l'ordinaire. Sa capacité d'absorption liquide stupéfiait les Bretons eux-mêmes et jusqu'à son nouvel ami intime, maître Jakoïc Perrot, « notoire biberon s'il en fut, racontez-vous dans un charmant petit ouvrage où vous évoquez *quelques ombres*, qui, entre tafia, gin, schiedam, whisky, rhum et eau-de-vie, se vantait d'avoir entonné assez d'alcool dans sa carrière maritime et terrestre pour mettre à flot un vaisseau de 36 canons ». Ils se lièrent si fort qu'ils voulurent entreprendre ensemble le voyage de Lannion. Lannion n'est qu'à dix kilomètres. Ils employèrent une semaine à couvrir ce parcours, qui, naturellement, est coupé de quelques débits de boissons. « Encore, précisez-vous, ne purent-ils dépasser Guéradur et leur fallut-il se contenter, comme Moïse sur le Nébo, de saluer d'en haut et de loin la terre promise. Le char à bancs du commissionnaire les rapatria... »

Gabriel Vicaire était prédisposé à sentir votre Bretagne. Sa Bresse natale a aussi des pierres levées, des fontaines miraculeuses et des fées, sans compter le poème de pierre que Marguerite d'Autriche édifia pour l'amour de son mari et qui est l'église de Brou. Il a chanté les bêtes et les gens de chez vous, mêlant volontiers l'enchanteur Merlin à saint Nicolas et le réveillon à la messe de minuit. La Bretagne reconnaissante a imprimé son médaillon sur une roche entre Ploumanac'h et La Clarté.

Il sent profondément la Bretagne, terre catholique et de traditions.

Dans la préface d'*Amour breton* vous avouez, non sans mélancolie, qu'il faut se résigner à être de sa race et vous rappelez l'aventure de ces moines irlandais qui ne savaient à la chapelle que chanter un motet en l'honneur de saint Patrice, mais l'air en était si doux que le Saint lui-même descendait du ciel pour l'entendre. Un jour un profane réclama en bâillant : « Vous ne savez donc pas d'autres airs ?... » Lors, le charme fut dissipé, les moines n'osèrent plus chanter et saint Patrice ne se dérangea plus.

Le charme, pour vous, ne s'est jamais dissipé. Vous n'avez pas cessé de chanter le pays des ajoncs et des bruyères sous un ciel voilé, Lannion, votre ville natale, que vous ne pouvez nommer sans un tremblement dans la voix, *tout un peuple de dieux, de héros et de saints*, les pauvres matelots happés par la vie et les *nostalgiques appels des cités sous-marines* et les fêtes que vous nimbez d'une lumière catholique, mais où vous évoquez la fille maudite du roi Gralon.

Brizeux, dans un de ses voyages à Scaer en Bretagne, apprenant que les murs de l'église vont être recouverts de fresques, pose aussitôt cette question sur le peintre : « Est-il catholique ? » La réponse étant négative, il conclut : « Tant pis, il ne peindra jamais bien les Bretons. » C'est ainsi qu'une Bretagne laïque vous fait peur. Ma préférée de toutes vos élégies, c'est peut-être celle que vous consacrez à ces lits clos, à ces vieux lits bretons où l'amour et la mort se succèdent :

Tous deux seraient là, comme au bout du monde,
Isolés, perdus, dans leur grand amour...
... Et c'est dans leur crypte à jamais fermée
Qu'ils s'endormiraient du dernier sommeil...

Aujourd'hui ces lits ont pris le chemin des magasins d'antiquaires. Ils symbolisent à vos yeux tout ce qui est menacé de mourir chez une race qui puise sa force et sa beauté dans ses traditions.

Le Goffic romancier.

« Le Crucifié de Kéraliès ».

Contre la déformation du sens religieux.

Ces traditions, votre œuvre les maintient presque involontairement, non seulement vos poèmes et vos romans, mais vos ouvrages historiques où vous montrez une impartialité qui va jusqu'à la dureté, en sorte que c'est presque malgré vous que votre amour éclate. Le premier de vos romans, et peut-être le plus typique sinon le plus célèbre, le *Crucifié de Kéraliès*, est directement inspiré d'un drame réel qui se passa à Hengoat dans le Trégor. On y suit la déformation du sens religieux dans une cervelle paysanne et l'atroce vengeance des ratés de la vie contre celui que la vie a caressé dans son cœur. Saint Yves de la Vérité à qui l'on voue les imposteurs pour qu'il les frappe dans l'année est ainsi exploité en faveur de la plus basse envie. Comme les frères Baillard de la *Colline inspirée*, vos Salaün ont puisé, sous couleur de religion, dans un fond de superstitions païennes et vous avez raison de rappeler à leur propos le mot de Barrès sur la discipline de l'Eglise qui empêche cette flore malsaine de croître, sans quoi « tous les délires s'épanouiraient et des places désignées pour être des lieux de perfectionement par la prière deviendraient des lieux de sabbat ».

« L'Abbesse de Guérande ».

Contre la déformation du sens aristocratique.

Après la déformation du sens religieux, voici que vous analysez dans l'*Abbesse de Guérande* la déformation du sens aristocratique. Au nom du passé, la vieille Mme de Sonil tourmente sa belle-fille, la malheureuse Jeanne Le Huédé, fille d'un saunier de Bourg-de-Batz, que son fils, enseigne de vaisseau, a épousée pour sa beauté et sa modestie ensemble et qu'il lui a confiée comme il est envoyé en Chine où commande l'amiral Courbet. Elle ne pardonnera pas cette mésalliance à la jeune femme. Epouvantable mégère qui s'acharne sur sa victime avec une courtoisie apparente et qui se croit protégée par des siècles de noblesse, réplique à rebours de cette Mme de la Chanterie, dans l'*Envers de l'Histoire contemporaine* de Balzac, qui soumet à la charité son aptitude au commandement.

« Madame Ruguellou ».

Défense des traditions, sauvegarde de l'ordre social.

Votre *Madame Ruguellou* est encore un type balzacien. Après avoir montré comment les traditions religieuses et hiérarchiques se déforment, avec quelle verdeur et quelle indignation vous avez pris la défense de ces mêmes traditions qui, respectées et comprises, assurent au contraire l'ordre social et servent de frein aux ambitions et aux appétits ! La guerre leur a été déclarée sous l'invocation du progrès, de la laïcité, de la modernité, comme si elles pouvaient faire naufrage sans risquer d'entraîner dans leur remous tous les barrages spirituels. Ce que peut devenir cette guerre, soi-disant de doctrine, transportée dans un chef-lieu de canton où elle se change bientôt en persécution et en cha à l'homme, c'est la trame de votre roman. Mme I guellou est la femme du maire, qu'elle dirige à s gré. Elle ne recule devant aucune ignominie po écraser la classe ennemie marquée à ses yeux d anciens stigmates. Comme le mouvement des mar est soumis, dit-on, aux phases de la lune, la dé dence de nos mœurs politiques ne peut venir d d'en haut, d'institutions sans base ou de législate sans doctrine. « On doit prendre garde, avertiss un de nos plus grands esprits politiques, Mont quieu, de blesser l'humanité aux endroits les p tendres. »

« La Payse ».

Simple histoire d'une bretonne déracinée.

Cependant, mes préférences, dans votre œuvre romancier, vont à la *Payse*, simple histoire d'u Bretonne déracinée, contrainte à s'installer au Ha avec sa mère pour y tenir un petit commerce. Mô est fiancée à un gars de son pays, mais elle se lai prendre aux fausses grâces d'un ténor de café-co cert. En vain son amie Jeanne Kerguidec lui r pelle-t-elle ce qu'est l'amour breton : « Il ne s' cupe pas de frivolités, il s'accommode de viei robes autant que de neuves et préfère le silence a réunions bruyantes. Il est le plus fort et le plus f gile aussi de nos sentiments ; il ne vient qu'une f et remplit toute la vie. C'est pour cela que ceux aiment ont l'air si malheureux : ils craignent s cesse pour leurs amours, et c'est au point qu préfèrent quelquefois n'en pas jouir et ensev leur secret avec eux... » La pauvre Môme desc dra toute la pente. Elle la descendra en se rend compte de sa chute et de la vanité de l'effort, a une sorte de jansénisme farouche que vous n dites commun chez les Celtes : « la grâce perd ils ne luttent plus, se savent condamnés et s'o tinent dans le mal par la persuasion où ils s qu'un retour au bien est impossible... »

Les romanciers que la Bretagne a inspir

La Bretagne aux grands calvaires et aux pard bruyants et pieux, la Bretagne où les beaux jo ont quelque chose de précaire et d'inusité semblent plus beaux qu'ailleurs parce qu'ils s plus rares, a inspiré bien des romanciers, et pa les plus grands. Comment ne pas rappeler celui fut, après Chateaubriand et Michelet et avec Bar notre plus grand poète en prose, l'auteur de *Pêch d'Islande* et de *Mon frère Yves*, où la mer triom des plus tendres amours ? Puis-je oublier que Bretagne a donné le jour à ce Louis Hémon, découvrit le Canada dans *Maria Chapdelaine*, c Mireille des neiges, à ce Charles Géniaux qui, d la *Passion d'Armelle Louanais*, ralluma sa flam mystique ? Hier encore, ne retrouvions-nous pas Bretagne dans ce Gildas Maguern de l'émouv *Magnificat* de René Bazin, le séminariste que maîtres comparent, dans les épreuves, au roc battu des flots dont sont bâtis vos oratoires : « mer ne l'entame pas, mais elle le fait chanter

Le Goffic historien :

« La Tour d'Auvergne », tableau des vertus militair

L'histoire, Monsieur, n'a pas réussi à vous so de la Bretagne. Tentez-vous le portrait de quel grand personnage ? Votre compatriote, La T d'Auvergne, s'offre à vous : La Tour d'Auverg

qui, sommé de choisir au temps de l'émigration entre l'ancienne monarchie et la jeune République, définit la patrie pour l'homme de guerre en répondant : La patrie est dans les camps ; La Tour d'Auvergne, qui refusera dès lors tout avancement et qui incarne l'honneur militaire. Vous eussiez pu donner pour épigraphe à votre essai cette page d'un discours qui fut prononcé ici même, à la veille de la guerre, par notre maître Paul Bourget recevant Emile Boutroux, qui succédait au général Langlois : « Le devoir du soldat, disait-il, est d'incarner en lui un certain nombre de vertus et aussi d'habitudes qui disparaîtraient de la nation s'il n'y avait plus d'armées permanentes... Il doit sans cesse cultiver en lui l'endurance physique et morale, se préparer sans cesse au danger et sans cesse pratiquer l'obéissance dans la discipline... Son honneur est, comme celui du vrai savant et du vrai prêtre, de ne pas gagner d'argent. Son métier est quelque chose de plus qu'un métier. Nous attendons de lui plus que des autres. Il est le dévoué par excellence, le dévoué jusqu'au sacrifice du sang, jusqu'au sacrifice de la volonté... » *Nous attendons de lui plus que des autres :* il a donné dans la guerre, et multiplié par toute la nation, tout ce qu'on pouvait attendre de lui.

L'histoire présente nous fait mieux comprendre l'histoire du passé. Votre La Tour d'Auvergne, qui fut tué à soixante ans comme il marchait avec ses hommes, j'ai eu la chance de le connaître. J'ai même passé avec lui la veillée des armes dans une creute de l'Aisne. Seulement, il s'appelait Villebois-Mareuil, et c'est à l'attaque du fort de la Malmaison que tomba cet admirable lieutenant lui aussi sexagénaire qui avait voulu reprendre du service.

« La Chouannerie ».

Livre « rigoureusement exact, mais sans amour. »

Mais vous n'avez pas craint d'aborder un sujet plus délicat et difficile à traiter pour un Breton que le portrait de La Tour d'Auvergne, et c'est la *Chouannerie*. La chouannerie bretonne, qu'il ne faut pas confondre ni avec les guerres de Vendée dont M. Emile Gabory s'est fait l'historien, ni avec la chouannerie normande, incomplètement traitée par La Sicotière et symbolisée par un romancier de génie dans le *Chevalier des Touches*. Vous avez été impartial, c'est-à-dire que vous avez donné tort à tout le monde. Cette chouannerie ne vous a apporté que désillusion. Vous citez en épigraphe, afin de vous l'appliquer à vous-même, ce fragment de lettre adressée par un chouan à Charles Nodier : « ...Tu tiens à tous les partis par quelques idées et tu te dérobes à tous par quelques répugnances... » Je vous vois surtout des répugnances. La chouannerie demeure pour vous « la grande chose obscure » dont parlait Barbey d'Aurevilly, qui, du moins, en fit sortir la poésie chevaleresque de bravoure et de fidélité. Certes, vous avez débrouillé ses causes, le refus d'accepter la constitution civile du clergé comme la conscription. Certes, vous avez montré en elle un duel entre le réalisme terrien et la philosophie révolutionnaire. Certes, vous l'avez heureusement définie « une guerre de clair de lune investissant les villes, coupant les routes et menée sur la bruyère au chuintement des hiboux par des soldats fantômes ». Mais visiblement vous ne ressentez auun attrait pour cette guerre d'embuscades. Vous êtes partagé entre la foi dans la patrie qui est dans les camps, à la frontière et non dans les bois du Bocage, et la défense de la foi religieuse plutôt que royale. Vous êtes rigoureusement exact, mais, dans ce livre, vous êtes sans amour. C'est peut-être la rançon de l'exactitude. Je la trouve trop chère et permettez-moi d'être partial contre vous, et même pour les deux partis, pour les Blancs et pour les Bleus. Pour les Bleus en la personne de leur chef, ce Lazare Hoche envers qui je vous trouve bien sévère quand, pensant lui rendre une justice tardive, vous dites de lui : « Il est à ce point de la courbe où l'ambitieux à fond d'honnête homme peut, sans danger pour son ascension, découvrir le monde moral. » Cet ambitieux n'avait pas attendu. Oubliez-vous sa détention à la Conciergerie, sa fidélité au général Laveneur compromis, ses lettres au Comité du Salut public, à qui il propose ce moyen d'en finir avec la Vendée : « Mettre en liberté les prêtres réfractaires et leur laisser dire messe et complies », car il va jusqu'aux complies ; ses ordres à ses officiers : « Habitue tes hommes à la fatigue, au feu, à la victoire, et surtout à respecter l'innocent habitant des campagnes... que jamais on ne puisse te reprocher un acte arbitraire, une vexation... », ses lettres privées : « ... Jamais on ne me verra épouser ni les factions ni les hommes en place. Les unes et les autres passent, mais la patrie est toujours là. » Et il succède au Turreau des colonnes infernales, et il est guetté par Tallien ! La Vendée, reconnaissez-le, a été vaincue par un admirable chef, le seul véritable rival de Bonaparte.

Partial, je le serai aussi en faveur des Blancs de Bretagne, parmi lesquels il ne me semble pas possible que vous n'ayez pas découvert quelque chevalier des Touches ou quelque Charette. Ceux-ci ont eu la chance de rencontrer un Barbey d'Aurevilly ou un Lenôtre. Je me contenterai difficilement de vos Boisguy ou de vos Tintiniac. Mais en voici un autre, en effet, qui sort tout vivant des *Mémoires d'Outre-Tombe*, ce Gesril avec qui Chateaubriand jouait, enfant, au bord de la mer. Déjà, il commandait à ses petits camarades et leur imposait un exercice périlleux sans daigner en courir le risque lui-même et sans que nul, pourtant, ne mît en doute son courage et son audace, tant on sentait le chef en lui. A Quiberon, Hoche lui demande de se porter à la nage jusqu'aux vaisseaux anglais pour faire cesser un feu devenu inutile : « Allez, souffle-t-il, et ne revenez plus... » Il y alla et il revint pour mourir avec ses compagnons. Vous ne l'avez pas oublié, mais il méritait mieux qu'une mention rapide.

L'épopée des fusiliers marins :

« Dixmude, Steenstraete, Saint-Georges et Nieuport ».

Cette même race bretonne, vous allez maintenant nous la montrer dans la guerre où il n'y eut ni Bleus ni Blancs, et c'est l'épopée des fusiliers marins que vous avez écrite en trois volumes : *Dixmude, Steenstraete, Saint-Georges et Nieuport.* Précisément ce que vous goûtez le plus dans cette armée nouvelle, c'est la fraternité d'armes. Elle est plus étroite encore chez les marins, où la communauté presque journalière des risques crée une amitié plus profonde. « Pourquoi l'aimiez-vous tant ? » avez-vous demandé à l'un de ces hommes en lui parlant du lieutenant de vaisseau Martin des Pallières, et il vous répondit: « Je ne sais pas... on l'aimait parce qu'il était brave et qu'il avait toujours le mot pour rire... mais surtout parce qu'il nous aimait. » De même, ce lieutenant Gautier qui aperçoit un de ses hommes dans un fossé et lui demande : « Eh bien, petit, qu'est-ce que tu as ? — Oh ! lieutenant, je suis blessé à la jambe et je ne peux pas

me traîner. — Tiens, monte sur mon dos... » Et voilà ce qu'il y a de nouveau à l'Ouest et ne se trouve peut-être pas ailleurs, cette amitié du chef et du soldat.

A Dixmude, l'amitié vient de haut, de cet amiral Ronarc'h dont vous tracez un si beau portrait. Un jour les fusiliers marins virent leur amiral qui revenait de visiter les tranchées de l'Yser en compagnie d'un officier de haute taille, silencieux, aux yeux graves, sanglé dans son dolman noir. Celui-ci serra la main de l'amiral et « remonté sur la berge, s'arrêta un moment pour contempler le triangle de marécages qui faisait à présent tout son royaume ». C'était le roi des Belges, Albert Ier.

« Les marais de Saint-Gond ».

Leçon des livres de guerre de M. Le Goffic.

Dans les *Marais de Saint-Gond* vous avez momentanément oublié vos Bretons pour rendre un hommage plus général à l'armée du général Foch dans la bataille de la Marne. Là encore, dans votre récit, je trouve des portraits mêlés aux faits, un commandant de Beaufort, un capitaine de Boisanger, tant d'autres qui sont demeurés dans ce cimetière de Mondement dont le phare n'éclaire plus que des tombeaux. Ces morts doivent y revenir, comme c'est l'habitude chez vous. Ils disent des paroles qu'il ne convient pas d'oublier. Soldats inconnus, mais non soldats anonymes. Pas plus dans la guerre que dans la paix les hommes ne connaissent l'égalité. Rendons un hommage particulier à ceux qui ont été l'entraînement, l'exemple, la conscience des autres et les ont invités au plus tragique des devoirs, celui qui comporte le don de la vie. Voilà, Monsieur, la leçon de vos livres de guerre. Et quand vous faites dire au maréchal Foch — qu'on a tout de même beaucoup fait parler avant qu'il parlât lui-même — que la victoire, comme le génie, est une longue patience, aussi bien la victoire économique et politique que la victoire militaire, c'est rappeler qu'un pays ne dure que par la foi dans ses destinées et la volonté de les accomplir.

FRANÇOIS DE CUREL

Son amour de la forêt.

Ce sens de la durée, votre prédécesseur, François de Curel, avait pu le puiser dans ses forêts de Lorraine. La forêt rappelle aux générations la solidarité qui les unit. Car elle exclut la vie au jour le jour. Il faut, pour l'administrer, écarter les nécessités immédiates, disposer du temps. Par delà la mort de la forêt, ce que Ronsard pleure dans sa fameuse élégie, c'est aussi l'évolution qui atteindra peu à peu, avec l'image altérée de la terre, les familles enracinées au sol. Un arbre est le rappel d'un long passé et invite à la conservation. C'est une société en décadence, celle où personne ne consent plus à planter pour un avenir éloigné, où chacun entend profiter lui-même de ses œuvres.

Mes arrière-neveux me devront ces ombrages...

affirme le vieillard de La Fontaine. Quel est donc le souverain qui cherchait pour ministre un forestier et répondait, comme on lui en demandait la raison : « Un forestier fait des plans d'aménagement qui se répartissent sur un siècle ou tout au moins sur un demi-siècle. On n'administre bien la chose publique que si on l'envisage dans cinquante ou cent années... »

Comme Ronsard, fils des conservateurs de la forêt de Gâtine, François de Curel avait passé sa jeun[esse] dans l'assemblée solennelle des arbres. Il a [...] chassé le sanglier, le cerf, le chevreuil et v[a]bondé à la façon des jeunes faons pour qui l'om[bre] est la liberté. Pouvait-il se promener dans ses [...] de Lorraine, sous les forts de Metz, au-dessus d[e la] Seille, sans se dire à lui-même comme son Jean [de] Miremont dans le *Repas du lion* : « Mon enfa[nce] entière s'y promène encore. » De la forêt il a[vait] surpris tous les secrets, il connaissait toutes [les] essences, les essences d'ombre et les essences [de] lumière. Car il y a, parmi les arbres, comme pa[rmi] les hommes, des essences de lumière et d'ombr[e].

Il faut l'avoir entendu parler de ses bois avec c[ette] exaltation mesurée qui était sa manière, pour c[om]prendre à quelle profondeur était entré en lu[i le] sens forestier. M'accordant son estime, spécialem[ent] à cause de quelques chamois que j'avais tirés, [il] m'avait convié à chasser le sanglier. Je devai[s le] rejoindre — mais la mort m'avait précédé — d[ans] un pavillon qu'il habitait dans la saison [des] chasses. Il y avait là, dans la clairière, me di[sait]-il, un abreuvoir où les cerfs venaient boire la n[uit]. Par une sorte de trêve cet abreuvoir était resp[ecté] et les bêtes le savaient. Elles y venaient sans [...] et presque sans crainte. Au clair de lune, c'était [un] spectacle de rêve : les biches d'abord se gliss[aient] sans bruit, furtives, pareilles à des ombres [...]vantes ; elles buvaient avidement, comme si [...] s'attendaient à être dérangées. Cependant ce n'[était] point le voisinage de l'homme qui les effarouc[hait]. Tout à coup, reniflant le vent, tandis que de [leurs] naseaux l'eau coulait encore en gouttelettes, co[mme] sur un signal elles se dispersaient, se jetaient [dans] le bois, disparaissaient. Le maître, le sultan, le [cerf], qui les avait envoyées en éclaireurs, s'approc[hait], les ramures hautes, et daignait à son [tour] s'abreuver.

Son œuvre est imprégnée du parfum sauvage des [bois].

La forêt lui inspira ses images.

Comment dès lors s'étonner si la poésie [...] l'œuvre de François de Curel est imprégnée et [...] lui communique cet accent mystérieux et conf[iden]tiel, seul capable d'atteindre notre cœur pro[fond], ait le parfum sauvage des forêts ? Certes, on [le] respire surtout dans les *Fossiles* et dans le *R[epas] du lion*, où il a déposé ses impressions ardent[es de] coureur de bois et de chasseur. Mais dans t[outes] ses pièces, dès qu'une image élargit le dial[ogue], soyons certains que les forêts l'inspirent. Da[ns la] *Danse devant le miroir* qui prétend résumer [...] la comédie de l'amour, Louise, plus âgée, ens[eigne à] son amie Régine : « L'âme ressemble à une [forêt] qui, de loin, forme un bloc verdoyant et supe[rbe] ; essaye d'y pénétrer et les ronces t'arrêtent, les [...] t'entravent, les épines te déchirent, tu va[s,] viens, dans le dédale des sentiers boueux... [...] perdue. » Anna de Grécourt, *l'Invitée*, se com[pare] aux vieux saules creux : « Le bois mort du [...] n'empêche pas les branches de verdir et les oi[seaux] d'y trouver un abri ». L'image des nénuphars [dans] la *Nouvelle Idole* qui, dans l'étang dont les [...] sont demeurées hautes, tendent désespérément [leurs] tiges pour atteindre la surface et s'épanoui[r au] soleil, a été vue dans une de ces clairières [...] arbres ceinturent une eau stagnante dont le [voisi]nage est propice aux affûts. Et pareillement [...] du *Coup d'aile*, et le petit coucou de la *Fill[e sau]vage* dont le chant trompeur fait gravir à l'[...] séduit la montagne.

De la forêt il tira son esthétique.

« Ne sommes-nous pas frères des chênes et des hêtres géants ? se demande Robert de Chantemelle... Je plane sur les basses tiges, je prends pour moi toute la lumière... » François de Curel a-t-il pris le parti de ces *voleurs de soleil ?* Il est impartial dans son œuvre. Mais il semble se partager entre des croyances contradictoires, tant il met de zèle et de flamme à communiquer à ses personnages tous les arguments qui leur peuvent tour à tour donner raison. Il est hanté par le problème des droits et des devoirs de la supériorité. Attiré vers les êtres exceptionnels comme la Julie Renaudin de l'*Envers d'une Sainte*, criminels même comme le Michel Prinson du *Coup d'aile*, il oppose à la foule avide de bonheur et d'amour, mais égalitaire et envieuse, le savant, le chercheur, l'isolé, le chef. C'est la pensée qui se retrouve dans les *Fossiles*, dans le *Repas du lion*, la *Nouvelle Idole*, la *Fille sauvage* même, où la religion des grands hommes succède un temps à celle des dieux, la *Comédie du génie*, enfin, qui est en quelque sorte son Faust et la recherche non de l'absolu, mais du droit mystérieux à l'autorité. Or, de toute évidence, cette pensée lui est venue par ses yeux d'enfant qui ont contemplé la *Cime indéterminée des forêts.*

Défense de la forêt, menacée par la vie mécanique,

Votre compatriote Lamennais, qui fut pareil à un grand chêne foudroyé, avait déjà tiré de la forêt toute une esthétique. Mais la forêt n'est-elle pas aujourd'hui dépossédée de son mystère et guettée par l'industrie ? Tous vos écrivains bretons ont aperçu cette menace, qui ne pèse pas seulement sur les bois, mais sur toute la vie agricole. Brizeux s'excuse, dans la préface de *Marie*, d'avoir attiré sur la Bretagne la curiosité des touristes : « Que mon pays me pardonne, dit-il, si j'ai montré le chemin de ses fontaines et de ses bruyères ! » Et Renan se demande si la belle émeraude des mers du couchant n'est pas appelée à disparaître : Arthur ne reviendra pas de son île enchantée, et saint Patrice avait raison de dire à Ossian : Les héros que tu pleures sont morts : peuvent-ils renaître ? » Et le grand écrivain se hâtait de noter avant qu'ils passent « les tons divins expirant ainsi à l'horizon devant le tumulte croissant de l'uniforme civilisation ». Vous-même, à chacun de vos retours, vous avez constaté ce retrait, dans les villes et jusque dans les villages éloignés, des coutumes antiques et des croyances devant cette fabrication de la vie mécanique.

... Des cimetières menacés par la sécularisation,

Lorsque Maurice Barrès entreprit sa campagne pour la grande pitié des églises de France, destinée à sauvegarder toutes ces puissances spirituelles qui sont le contrepoids nécessaire du progrès matériel, vous accourûtes à son côté, mais, en vrai Breton, pour l'intéresser à vos cimetières : « On les sécularise ici, lui écriviez-vous, ailleurs on les déplace. Et les morts ne sont plus en sûreté chez nous. »

Ne pas toucher aux cimetières, vous saviez bien que c'était ne pas toucher à la Bretagne, où les morts commandent. Et puis, n'aviez-vous pas une tombe à vous qui vous attachait plus spécialement à cette terre d'amour et de mer ? Notre cœur ne bat-il pas toujours un peu dans nos pensées et nos théories ? Vos plus beaux vers sont consacrés à cette tombe au pays de Trégor, au bord de l'Océan. Ni Victor Hugo à Villequier, ni Lamartine à Beyrouth n'ont trouvé de plus purs accents pour pleurer une vie dans sa fleur tranchée. Ah ! comme vous avez su bercer votre enfant dans son lourd sommeil :

> ... La mer de Trégor, féerie éternelle
> Dont tu caressais tes yeux chaque été !
> Là, tu seras encor tout près d'elle,
> Près d'elle, mon cœur, pour l'éternité.
>
> Tu pourras la voir, tu pourras l'entendre.
> Elle qui, l'hiver, au creux de ses fjords,
> Semble célébrer sous un ciel de cendre
> Un perpétuel office des morts,
>
> Te dévidera, dans le flot qui monte,
> De sa voix rêveuse et comme en dedans,
> Le vieux conte obscur qu'elle se raconte
> Depuis des milliers et des milliers d'ans...

... Des traditions et du passé.

Depuis des milliers et des milliers d'ans. Barrès d'avance vous avait compris. L'auteur du *2 novembre en Lorraine* a répondu à cette supplication en faveur du repos et de l'autorité des morts par cette formule : « Nous défendons moins le passé que l'avenir. Parlons clair et net, nous défendons l'éternel. » S'inspirer du passé n'a jamais signifié s'installer dans le passé. Car *nos seigneurs les morts !* comme Barrès les appelle, libérés du poids des jours, nous précèdent et nous montrent la lumière au bout du chemin...

HISTOIRE ET LITURGIE

Le rite lyonnais

De l'*Annuaire pontifical catholique* pour 1931 (1) :

Bien que la liturgie romaine soit suivie de nos jours dans la plupart des Eglises latines, il ne faudrait pas croire qu'elle règne en Occident d'une manière universelle, sans aucune exception. En dehors de certains Ordres religieux, tels que les Chartreux, les Dominicains, les Bénédictins, les Cisterciens, les Chanoines réguliers de Prémontré, ayant chacun leur liturgie particulière, il existe également des diocèses où l'on observe des rites assez différents du romain actuel : deux surtout ont gardé, avec une fidélité diverse il est vrai, l'ensemble de leurs vieilles traditions : Milan possède encore dans son intégrité la belle liturgie ambrosienne qui rappelle le rite romain en usage aux v[e] et vi[e] siècles, et, en France, nous avons notre vénérable primatiale des Gaules, Lyon, qui a pu garder les principaux éléments d'un cérémonial

(1) *Annuaire pontifical catholique pour 1931*, par le R. P. Eutrope Chardavoine, A. A. — Un volume 19,5 × 12,5 de 960 pages à deux colonnes, avec 173 illustrations, 45 francs ; franco, 47 fr. 45 ; étranger, franco recommandé, 49 fr. 20 et 51 fr. 90, selon les pays. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII[e] (C. c. 1668).

vénérable, lui aussi, par les origines comme par l'ancienneté. Rome approuve et bénit de telles divergences qui, avec celles des liturgies catholiques orientales, rendent plus harmonieuse et plus évidente, dans leurs gammes variées, l'unité de la foi.

En 1570, lorsqu'il étendit l'usage du Bréviaire romain à toutes les Eglises latines, le Pape saint Pie V en exceptait celles qui étaient alors en possession d'une liturgie particulière depuis deux cents ans au moins ; c'était le cas de Lyon et des autres diocèses ou Ordres religieux qu'on vient de citer. Mais pour Lyon il ne faudrait pas exagérer et faire dater l'origine de ses rites de saint Irénée ou de saint Jean l'Evangéliste. C'est une affirmation qui tourne à la rengaine : à savoir, que les premiers apôtres de l'antique *Lugdunum*, étant venus de l'Asie Mineure, importèrent avec le *Credo* la liturgie dont se servait à Smyrne leur évêque, saint Polycarpe, lequel la tenait de l'apôtre Jean, fondateur des chrétientés d'Asie. Raisonnement simpliste, qui, pour plusieurs et non des moindres parmi les liturgistes contemporains, trouve un éclatant *confirmatur* dans la pompe vraiment majestueuse dont on entoure aujourd'hui encore la messe pontificale à Lyon. On ne cherche pas d'autres preuves en faveur de ce que de vénérables membres du clergé lyonnais appelaient il n'y a pas très longtemps les *origines asiatiques* de leur liturgie. [...]

I. — Histoire du rite lyonnais [1].

1. Ses origines.

Puisqu'on parle d'Orient, il convient d'examiner l'hypothèse d'une importation du rite lyonnais de Smyrne ou de telle autre Eglise d'Asie Mineure. Or, nous nous trouvons en présence de rites, de formules bien constituées, dont on constate l'existence à Lyon même dès le xe siècle en des documents très authentiques. Hâtons-nous de dire qu'ils n'ont rien d'oriental et sont rédigés en latin, comme tous les autres recueils liturgiques occidentaux contemporains. D'autre part, tous les savants sont unanimes à déclarer que les formes du culte divin aux temps apostoliques étaient assez rudimentaires : l'office avec les heures canoniales ne comportait que certaines prières dans le cours de la journée, et, pour la messe, bien qu'on eût dès lors les parties essentielles : oblation, consécration, communion, précédées de lectures et de prières, le texte même de ce formulaire différait des textes actuels. Les rites aussi gardaient une sobriété de lignes bien explicable en ces périodes de formation où tout était à régler, et où l'Eglise avait à garantir les conditions primordiales de son existence avant d'organiser les détails de la liturgie. Celle-ci ne se développa véritablement qu'au ive siècle, après la paix donnée à l'Eglise par Constantin. A cette époque, les groupements ecclésiastiques étaient constitués dans leurs grandes lignes, et le culte lui-même avec ses diverses manifestations subissait logiquement l'influence de chaque milieu. Déjà depuis le iiie siècle, le grec avait cessé d'être la seule langue liturgique, le latin en Occident l'avait remplacé ; et Rome, en imposant son idiome même dans la célébration des mystères sacrés, ne dut pas avoir beaucoup de peine aux ive et ve siècles à faire accepter par ce canal l'ordre de sa liturgie.

Saint Pothin et saint Irénée n'avaient pas importé de Smyrne à Lyon des rites bien particuliers, sinon l'embryon de messe dont il a été parlé ci-dessus, commun à toutes les églises, et qui permettait, pa[r] exemple, au Pape Anaclet de faire célébrer p[ar] l'évêque de Smyrne, Polycarpe, les mystères sacr[és] devant la communauté des fidèles de Rome. Lyo[n] n'avait donc rien de plus oriental que Rome [à] cette époque, et on ne voit pas comment ni pou[r]quoi, au ve siècle, les évêques successeurs de sai[nt] Irénée auraient adopté dans leur église l'ordre litu[r]gique de Smyrne, qui était alors l'un des typ[es] multiples de la liturgie syrienne d'Antioche.

A partir du ive siècle, d'ailleurs, Lyon subit l'in[]fluence de Rome et, sur ce premier type romai[n] vint se greffer, comme dans les autres Eglises d[es] Gaules, tout un ensemble d'usages, de cérémonie[s,] de chants, qui peu à peu se fixèrent et formère[nt] une liturgie spéciale, autochtone, la liturgie di[te] gallicane.

A la fin du viiie siècle, quand Charlemagne abo[lit] ce rite gallican pour le remplacer par le roma[in] réformé par saint Grégoire le Grand ou *romai[n] grégorien*, l'évêque de Lyon, Leidrade, un anci[en] chapelain du grand empereur, employa toute s[on] activité à cette réforme liturgique. Il la mena [à] heureuse fin. Sa tâche n'offrait pas grande dif[fi]culté, au moins sous certains rapports, car Ly[on] ayant été ravagé par la guerre et la peste, Eglise [et] clergé avaient beaucoup perdu de leur grande[ur.] Leidrade aussi *possédait* le romain-grégorien [à] perfection pour l'avoir vu fonctionner et l'av[oir] célébré lui-même en grande pompe, dans le pal[ais] impérial d'Aix-la-Chapelle. Aussi restaura-t-il [la] liturgie de son Eglise *iuxta ritum Sacri Pala[tii]* d'après les règles observées à la cour, c'est-à-d[ire] d'après le rite romain. Son successeur Agobard [fut] d'un conservatisme impitoyable ; le malheure[ux] Amalaire de Metz en sut quelque chose, pour av[oir] voulu corriger les livres liturgiques de Rome. D[ans] la suite, on ne toucha guère à l'œuvre de Leidra[de] qui subsista à peu près intacte jusqu'à la fin [du] xviiie siècle.

2. Son glorieux passé.

Pour bien se rendre compte de la fidélité [des] Lyonnais à garder le rite romain du ixe siècle, il [n'y] a qu'à comparer la suite des cérémonies de [la] messe pontificale telle qu'on la célèbre actuellem[ent] à Saint-Jean de Lyon avec le cérémonial obse[rvé] jadis à Rome dans le cours des viie et viiie sièc[les.] Nous avons encore ces antiques rituels, les fam[eux] « Ordos romains », publiés par Mabillon en 16[87-]1689 dans son *Museum Italicum* (reproduits d[ans] Migne, *Patr. lat.*, t. LXXVIII, col. 938-1372). [Les] quatre premiers nous donnent la messe papale t[elle] qu'on la suivait encore à Saint-Pierre de Rome s[ous] Charlemagne et Léon III. Elle a bien changé dep[uis] A Rome d'abord, et aussi dans les autres Egl[ises] de la chrétienté qui avaient adopté le romain. [La] misère des temps, la pénurie des clercs obligèr[ent] à des restrictions qui donnèrent peu à peu au c[éré]monial romain l'aspect légèrement étriqué qu'i[l a] aujourd'hui. Mais à Lyon, on ne voulut touche[r à] rien ; la vieille liturgie carolingienne franchit [les] siècles sans rien perdre de sa majestueuse be[auté] romaine ; un peu surprise de se voir traitée [de] princesse byzantine, voire smyrniote, par d'ex[cel]lentes personnes qui, jadis, en fin de com[pte] avaient été habillées comme elle !...

Pour expliquer le maintien fidèle des antiq[ues] traditions romaines entre Rhône et Saône, re[mar]quons d'abord que ce vieux rite carolingien [con]tinua d'être observé en beaucoup d'autres dioc[èses] de France, jusqu'à la veille de la Révolution ; [on] en trouve encore aujourd'hui beaucoup de tra[ces]

(1) Les sous-titres sont de l'auteur.

Bayeux, Rouen, Tours, Autun, etc., ont conservé de ces vestiges ; et, dans les pays rhodaniens : Chalon-sur-Saône, Mâcon, Die, Vienne rappelaient en plein XVIe ou XVIIe siècle les vieilles liturgies romano-franques du IXe siècle ; cette liturgie dite « romano-française » disparut au cours du XVIIIe siècle sous l'influence des novateurs jansénistes qui fabriquèrent de nouveaux Bréviaires et de nouveaux Missels.

Mais, outre cette présence du romano-français, deux autres facteurs doivent encore être rappelés : l'esprit profondément traditionaliste des chanoines de Lyon et l'indépendance quasi souveraine de leur Chapitre.

MM. les chanoines-comtes de Saint-Jean de Lyon, ainsi appelait-on les membres du Chapitre primatial, jouirent pendant des siècles de maints beaux privilèges, entre autres de l'exemption de toute juridiction de leur archevêque. Ils ne se recrutaient que parmi la noblesse, et personne, pas même le Pape, ne leur imposait de candidats. On a cité parmi les privilèges du Chapitre de Saint-Jean celui de la mitre, c'est une erreur : les chanoines de Lyon n'ont pas le privilège de se servir de la mitre *ubique et semper* avec les autres *pontificalia*, lorsqu'ils officient, comme ceux de Milan, de Carthage, assimilés aux protonotaires apostoliques ; l'usage de la mitre est reconnu aux chanoines célébrant, diacre et sous-diacre, à la messe solennelle.

Le Chapitre primatial comptait 32 chanoines, custodes, 7 chevaliers, 13 chapelains, ou perpétuels, 40 prêtres habitués, 20 clercs mineurs et 4 enfants de chœur, soit un personnel de 140 choristes, presque tous résidants, tenus à l'office de jour et de nuit (1). On chantait quotidiennement trois grand'messes avec ministres, et en plus de Saint-Jean, tout ce clergé assumait un service divin analogue, moins les grand'messes, dans les deux autres églises parallèles à la cathédrale : Saint-Etienne et Sainte-Croix.

Or, ce vaste groupement ne connut pendant des siècles que de faibles modifications à ses usages liturgiques. L'office se chantait de mémoire, on ne se servait pas de livres, sinon pour la messe et les grandes lectures de Matines, coutume qui ne disparut qu'en 1776. On s'explique alors les louanges de saint Bernard aux chanoines de cette insigne église : *quae praesertim in officiis ecclesiasticis haud facile unquam repentinis visa est novitatibus accedere*, et on comprend aussi comment il y eut, en quelque sorte, obligation matérielle pour les clercs lyonnais de toujours garder leur rite tel qu'ils l'avaient reçu au IXe siècle de l'archevêque Leidrade.

3. *Décadence et restauration.*

Ce fut un autre archevêque qui, au XVIIIe siècle, tenta de le leur enlever. Antoine Malvili de Montazet, prélat faible, obstiné, se laissa mener pendant son épiscopat, à Autun d'abord, à Lyon ensuite, par les plus fervents de la secte janséniste. Sa lutte contre le Chapitre de Saint-Jean et sa liturgie dura une dizaine d'années, de 1766 à 1776. Elle s'acheva par la déroute du Chapitre et le démembrement de la liturgie.

Le sabotage avait d'ailleurs commencé avant Mgr de Montazet : on peut suivre le Missel lyonnais depuis son prototype, un vénérable sacramentaire du XIe siècle, jusqu'aux éditions modernes : c'est le texte grégorien conservé dans une pureté que ne connut même pas le Missel romain, révisé par saint Pie V. Mgr de Marquemont, l'ami de saint François de Sales et l'un des plus grands parmi les archevêques de Lyon, publia en 1620 la dernière édition de cet antique formulaire, qui demeura en usage jusqu'en 1737 : l'un des successeurs de Mgr de Marquemont, Mgr de Rochebonne, fit paraître alors un Missel lyonnais où les changements abondaient, soit dans les rubriques, soit dans les textes liturgiques. Enfin, en 1771, Mgr de Montazet abandonna entièrement les vieux livres pour prendre le nouveau Missel de Paris, publié par le cardinal de Noailles, et auquel on ajouta des rubriques lyonnaises conservées grâce à la ténacité des chanoines. Ces derniers, qui, depuis le début du XVIIIe siècle, prenaient l'habitude, par amour du progrès, de sacrifier l'un après l'autre tous leurs usages, comprirent, bien qu'un peu tard, tout le péril : leur exemption même allait y passer. Ils réagirent. Il y eut procès, qu'on n'eut garde d'ailleurs de porter à Rome ; la théologie de l'époque s'y opposait avec les privilèges de la noble Compagnie. On en référa au Parlement de Paris, qui brisa le Chapitre et donna gain de cause à l'archevêque. La Révolution, qui fit tant de ravages à Lyon, ne laissa pas le temps aux réformes de Montazet de produire tous leurs mauvais résultats. La louange divine cessa en novembre 1790, et, peu de jours après, le sous-maître de Saint-Jean, ou maître des cérémonies, Charles Merlin, montait sur l'échafaud de la place des Terreaux, rehaussant le Chapitre primatial d'une noblesse encore plus glorieuse.

Après le Concordat, le cardinal Fesh, nouvellement promu au siège de Lyon, restaura le culte en reprenant les antiques traditions de son Eglise. Son œuvre fut continuée avec le même zèle par Mgr de Pins, qui administra le diocèse pendant la Restauration, jusqu'à la mort du cardinal. L'un et l'autre furent aidés par deux ecclésiastiques très versés dans la connaissance de leur liturgie, les abbés Marduel et Caille, les vrais restaurateurs du rite lyonnais, à qui on doit l'édition du Missel de 1825 et celle du Bréviaire de 1815. M. Denavit, professeur au Grand Séminaire, donne le cérémonial en 1838. Missel et Bréviaire reproduisaient le texte parisien des livres de Mgr de Montazet, mais avec de sages corrections. On voulut faire mieux en 1860, sous le cardinal de Bonald : il s'agissait de se débarrasser complètement du « Montazet », et le plus simple eût été de revenir alors à ce qu'il y avait à Lyon moins de cent ans auparavant. Mais l'entourage de Mgr de Bonald, qui n'aimait guère les traditions lyonnaises et voulait les ignorer, préconisait violemment l'adoption pure et simple du rite et des livres romains. Le clergé, peu disposé à se laisser priver de ce qui lui restait de sa vieille liturgie, en prit la défense avec non moins d'ardeur. Malheureusement, le plaidoyer alla trop loin, et, avec les rites de Lyon, on loua le Missel avec le Bréviaire de 1776, qu'il eût fallu *illico* jeter par-dessus bord. On parla des libertés gallicanes et d'autres sujets aussi délicats, et puis, cette fois, on alla à Rome, où, sans le Pape, la liturgie lyonnaise eût définitivement trouvé son tombeau. Pie IX gronda un peu les bouillants avocats du Missel lyonnais, certain eut même sur les doigts, on le mit à l'Index ; le neveu du cardinal fut prié de se tenir tranquille, et l'archevêque dut prendre pour son diocèse le Missel romain de saint Pie V, avec des rubriques spéciales

(1) En 1778, les Matines seront reportées de 2 heures du matin à 5 heures.

et un propre diocésain. Ce Missel fut publié en 1866 sous le nom de *Missale Romano-Lugdunense*, le Bréviaire romain, avec un propre pour Lyon, était en usage dans le diocèse depuis 1860. En 1904, le cardinal Coullié obtint de Rome l'approbation d'un nouveau Missel qui n'était autre que celui du cardinal de Bonald, avec fêtes et autres particularités lyonnaises intercalées dans le corps même du livre.

Mais les textes de 1904, pas plus que ceux de 1866, ne reprenaient quasi rien des antiques livres de Saint-Jean, et, chose très regrettable, pour ne pas dire plus, la plupart des pièces soi-disant propres à Lyon étaient, et sont aujourd'hui encore, des extraits du Missel *parisien* de Mgr de Montazet : les bibliothèques lyonnaises abondent en vieux textes liturgiques, il nous a été donné de les parcourir attentivement ; de tous ces manuscrits il n'est presque point demeuré trace dans les éditions officielles en usage à la primatiale et dans le diocèse ; des proses en particulier, si nombreuses au Missel lyonnais actuel, aucune ne vient des anciens prosaires de Saint-Jean, du XIVe et du XVe siècle, mais des livres étrangers importés à la fin du XVIIIe. Il faut en dire autant pour le Bréviaire. [...]

II. — Description du rite lyonnais.

1. La messe basse.

L'*Ordo Missae* lyonnais, c'est-à-dire les prières de l'ordinaire de la messe, ne donne pas celles du romain : on les trouve usitées à Lyon dès le Xe siècle, mais elles ne sont pas particulièrement lyonnaises. [...]

Ainsi le prêtre peut revêtir l'amict sur l'aube, après le cordon ; ce qu'il doit faire d'ailleurs le dimanche des Rameaux et les trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Dans les prières du bas de l'autel on ne récite pas le psaume *Judica me*, d'autres versets le remplacent; de même, après le *Confiteor*, il y a des formules particulières pour le *Misereatur* et l'*Indulgentiam* ; et, quand le prêtre monte à l'autel, au lieu des prières romaines *Aufer a nobis* et *Oramus te*, il n'en dit qu'une seule et beaucoup plus longue.

Les rubriques changent surtout à l'Offertoire, où la patène est présentée par le prêtre avec le calice simultanément, non en deux offrandes séparées, comme au rite romain. Le prêtre étend d'abord les mains sur l'hostie en disant : *Dixit Jesus discipulis suis; Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi. Si quis manducaverit ex hoc pane vivet in aeternum.* Puis il verse le vin et l'eau en rappelant le sang et l'eau jaillis du côté de Jésus sur la croix et en disant : *De latere Domini Nostri Jesu Christi exivit sanguis et aqua pro redemptione mundi, tempore Passionis; id est mysterium sanctae Trinitatis. Joannes Evangelista vidit et testimonium perhibuit, et scimus quia verum est testimonium ejus.* L'offrande suit, le pain et le vin étant offerts ensemble, la patène posée sur le calice; il y a donc une seule formule pour les deux matières, et qui n'est suivie ni de l'invocation au Saint-Esprit ni du signe de bénédiction, lequel a précédé.

Au *Lavabo*, deux versets seulement du psaume XXV, suivis, au retour, de l'invocation : *Veni, sancte Spiritus, reple tuorum...* A l'*Orate fratres*, il y a aussi une formule différente, surtout la réponse des assistants, qui prient pour l'utilité de la « sainte Eglise, pour le salut de tout le peuple chrétien et pour le soulagement de tous les fidèles défunts ».

Le répertoire des Préfaces en comprend sept plus que dans le rite romain, la plupart a[...] longues et riches en doctrine : Avent, Jeudi-Sa[...] saint Pothin et saint Irénée, Saint Sacrement, N[...]vité de saint Jean-Baptiste, Toussaint, Dédicace [...] l'église.

Le texte du Canon est entièrement le même [...] pour cause : cette partie la plus ancienne et la [...] vénérable de la messe n'a pas subi de modifi[ca]tion depuis de nombreux siècles. Lyon, cité tr[adi]tionaliste, qui ne s'est pas composé une litu[rgie] particulière, mais qui est restée plus fidèle [...] usages antiques, a toujours accompli l'action [...] sacrifice d'après le Canon que l'Eglise romaine [...] même a conservé à travers les siècles. Seules [...] rubriques diffèrent un peu.

Après l'Elévation, le célébrant étend les bras [en] croix, ainsi que l'observent les Dominicains et [...] prêtres milanais du rite ambrosien et récite ains[i la] première prière *Unde et memores.*

Au *Pater*, la petite élévation de l'Hostie se [fait] au début de la prière et non pendant la doxol[ogie] qui la précède, c'est-à-dire pendant les paroles [...] *voluntas tua sicut in coelo*, puis on rabaisse l'H[ostie] et le calice en continuant *et in terra...*

Le *Libera nos* qui suit le *Pater* est toujours d[it à] haute voix ; la particule de l'Hostie n'est mélan[gée] au Précieux Sang qu'après les trois *Agnus Dei* [; à] la Communion, le prêtre prend le Précieux Sang [en] silence, ne disant aucune formule auparavant.

On n'emploie point la pale en principe ; le [cor]poral, qui doit être plus grand que les nôtres [en] tient lieu, et on rabat sur le calice sa partie p[os]térieure. Mais cette dernière rubrique ne s'observ[e en] général qu'à la messe chantée, où les rites part[icu]liers sont plus nombreux.

2. La grand'messe.

A la messe solennelle, une particularité [qui] frappe tout de suite les étrangers, c'est le nom[bre] des officiants, nombre toujours impair : sous-dia[cres,] diacres, prêtres, sont tantôt en groupes chacun [de] trois, de cinq ou de sept. Pour les fidèles de [rite] romain, habitués à un diacre, un sous-diacre e[t un] prêtre, cette abondance étonne. Mais, en réalit[é il] n'y a qu'un ministre de chaque ordre, assisté [de] deux, quatre ou six clercs correspondants. Dan[s le] Chapitre primatial, le grand diacre, le grand s[ous-]diacre et le célébrant doivent toujours être [cha]noines, et eux seuls portent la mitre (1) ; [les] assistants, qu'on nommait jadis « symmuses [»,] les « muses » (*symmystae*, concélébrants), et q[u'on] appelle aujourd'hui les « induts », sont n[...] ordinairement des clercs inférieurs. Voici comm[ent] Dom Martène décrivait cette messe solennelle, [telle] qu'il la vit célébrer dans la primatiale le jou[r de la] saint Jean-Baptiste, en 1701 ; elle n'a presque [pas] changé depuis : « Il y avait 5 prêtres, 5 diacr[es et] 5 sous-diacres. Ils entrent après la procession [par] la porte du sanctuaire, et lorsqu'ils sont en hau[t du] chœur (2), le sous-diacre qui doit chanter l'E[pître] fait la révérence au célébrant et va s'asseoir [à] la première des basses chaires (ou stalles) du ch[œur],

(1) Depuis de longues années, la mitre n'est [plus] portée par les chanoines ; mais la rubrique est dem[eurée] au Missel lyonnais de 1904 ; *In Ecclesia Lugdu[nensi] mitra utuntur canonici omnes.*

(2) Le chœur était alors devant l'autel. Après la [Révo]lution, l'autel ayant été reporté plus avant, le c[hœur] fut placé par derrière. Les cérémonies actuelles de [Saint-]Jean supposent toujours l'ancienne disposition, c[e qui] occasionne plus d'un contresens.

la mitre en tête et ayant à ses côtés les autres sous-diacres assistants, qui demeurent là jusqu'au *Gloria in excelsis*. Les céroféraires accompagnent les autres officiers de l'autel, où, après avoir mis leurs chandeliers au bas des gradins, ils vont au milieu du chœur vers les sous-diacres. Le célébrant commence la messe avec tous ses officiers (diacres et prêtres) à ses côtés : quand il monte à l'autel, les prêtres y montent aussi et se placent aux deux coins, se regardant face à face, et baisant l'autel quand il le baise. Pour ce qui est des diacres, ils restent en droite ligne au bas de l'autel, dans le sanctuaire. Après que le célébrant a commencé la messe, les sous-diacres qui étaient aux basses chaires du chœur viennent derrière l'autel, où ils se rangent en droite ligne, regardant les diacres face à face. Le célébrant entonne le *Gloria in excelsis* au milieu de l'autel, mais il le continue et le finit au coin. Cependant, les prêtres assistants vont s'asseoir ; le célébrant et les diacres s'assoient aussi du côté de l'Epître. Celui qui doit chanter l'Epître prend le livre sur l'autel, baise l'épaule du célébrant, s'en va à la première haute chaire du chœur et là, assis, il chante ou plutôt récite l'Epître d'un ton assez bas (1). Durant que le diacre chante l'Evangile au jubé, on prépare la matière du sacrifice derrière l'autel. Après le *Credo*, le célébrant se lave les mains. Après l'Oblation, il se les lave une seconde fois... Cependant, le sous-diacre soutient la patène toute nue, qu'il tient avec son manipule et qu'il repose au *Pater noster* sur l'autel devant le célébrant, à qui il baise l'épaule... Après la Communion, le célébrant essuie lui-même le calice, et, l'ayant couvert de la patène, le présente renversé (horizontal) au diacre qui le donne de la même manière au sous-diacre. » (*Voyage littéraire de deux Bénédictins*, 1717, 1re partie, p. 236.)

De cet extrait, on a supprimé ce qui est de l'ordinaire de la messe, et dont il a déjà été parlé a propos de la messe basse ; mais Dom Martène a oublié de noter certains détails importants : il n'y a qu'un encensement de l'autel, celui de l'Offertoire, l'autre, celui de l'Introït, ne se fait pas. Après l'oraison, le célébrant va s'asseoir du côté de l'Epître et lit à son siège Epître, Graduel et Evangile. Quant à la préparation du calice, elle se fait à un autre autel plus petit adossé à l'autel majeur, l'autel de saint Spérat. L'offrande du pain et du vin faite par les ministres n'a été conservée que pour les féries du Carême.

A la primatiale, la grand'messe se termine par l'*Ite Missa est*, le prêtre ne bénit pas les fidèles et se retire en récitant l'Evangile *In principio*. Les Chartreux, qui ont beaucoup du rite lyonnais, observent la même rubrique ; plusieurs de nos anciennes églises de France les suivirent pendant longtemps : Autun, Langres, Sens, Troyes, Besançon, etc. Dernière particularité, pas de baiser de paix, sauf pour l'archevêque quand il assiste à la grand'messe. Au XIVe siècle cependant, on le donnait encore à tout le cœur ; la suppression doit remonter au XVe siècle au plus tard.

3. La messe pontificale.

La portion la plus belle et la plus riche du rite lyonnais. Comme la grand'messe, elle comporte des induts : six prêtres assistent l'archevêque, six diacres accompagnent le grand diacre, six sous-diacres le grand sous-diacre, enfin sept acolytes avec leurs chandeliers ouvrent le cortège. C'est le cérémonial de la vieille messe papale à peu près conservé tel qu'on le voyait se dérouler du VIIIe au Xe siècle, dans les basiliques romaines et dans nos églises cathédrales gallo-franques. Le pontife célébrant occupe encore le trône au fond de l'abside : les prêtres sont assis à sès côtés et montent avec lui à l'autel. Toutefois ils ne concélèbrent qu'une fois l'an, le Jeudi-Saint ; aux autres solennités, ils se bornent à communier avec les diacres et les sous-diacres de la main de l'archevêque. La préparation du calice, ou *administration*, se fait en grande pompe à la chapelle de la Croix, jadis de Notre-Dame du Haut-Don : céroféraires, diacres et sous-diacres y processionnent avec le « manilier » et le maître des cérémonies en chape : le grand sous-diacre, en mitre, porte la burette du vin, le grand diacre tient le calice élevé couvert d'un pavillon; à l'autel de la Croix, le manilier goûte le vin, le cérémoniaire le met dans le calice, et on revient en procession au petit autel de saint Spérat, contre le grand autel, où le maître des cérémonies ajoute l'eau et termine les prières ; on chante ensuite l'Evangile. La longueur de l'*administration* explique un peu l'utilité du chant de la prose, Graduel et *Alleluia* ne suffisant pas.

A l'Offertoire, les prêtres induts présentent à l'archevêque leurs hosties, vestige de l'ancien usage romain qui donnait aux prêtres concélébrants une hostie à consacrer. Après l'encensement de l'autel, ce sont les chanoines qui viennent donner au prélat une pièce de monnaie, le *presbytère* ou honoraire, à moins que ce ne soit un reste de l'hommage de dépendance des nobles comtes envers leur seigneur et suzerain.

Après le *Pater* et le chant du *Libera*, le célébrant donne la grande bénédiction pontificale, qui comporte une triple formule de souhaits, auxquels on répond par un triple *Amen*. C'est un fragment du vieux rite gallican ; on l'avait gardé dans beaucoup de nos églises de France jusqu'à la Révolution ; plusieurs l'ont encore (1).

Jusqu'au XVIIIe siècle, le rite lyonnais ne connaissait le chant des trois *Agnus Dei* qu'à la messe pontificale; aux messes solennelles, on n'en chantait qu'un seul. Mais, de plus, dans nos pontificaux de saint Jean, comme aux messes solennelles actuelles, entre le premier et le deuxième *Agnus Dei*, on intercale le chant de la splendide antienne *ad Eucharistiam : Venite populi*, bijou de style liturgique byzantin, dont nos antiques livres gallicans et romains faisaient le plus grand cas. Après la Communion, le doyen du Chapitre primatial avec les induts transporte à la chapelle du Saint-Sacrement les Hosties consacrées non consommées, très beau cortège qui achève d'affirmer la dévotion de l'Eglise de Lyon envers l'Eucharistie.

Pour ne pas porter trop loin cette esquisse des grandes lignes du rite lyonnais, on omet telles particularités du Rituel et du Missel, qui ont été d'ailleurs bien réduites avec tous les changements du siècle dernier (2).

D. B.

---

(1) Aujourd'hui, bien que le chœur ne soit plus à la même place, le sous-diacre chante l'Epître assis sur un tabouret à l'endroit même où jadis était la stalle qui lui était réservée. De même pour l'Evangile, le diacre le chante là où se trouve l'emplacement du jubé.

(1) Autun, par exemple.

(2) Pour les lecteurs qui désireraient de plus amples détails sur le rite lyonnais, ils voudront bien se reporter à la conférence donnée pendant le Congrès eucharistique national de Lyon en 1927, dans le *Compte rendu officiel*, pp. 76-109 (en vente à la Direction des Œuvres, 5-7, rue Mulet, Lyon, et à nos bureaux).

LE PROBLÈME INDIEN

L'accord Irwin-Gandhi

Le *Pioneer Mail* du 13. 3. 31 a reproduit le texte officiel de l'accord intervenu entre le vice-roi et M. Gandhi, publié par le gouvernement de l'Inde le 5. 3. 31. Nous donnons la traduction de ce document d'après le *Bulletin périodique de la presse russe* (20. 4. 31) :

I. — A la suite des pourparlers qui ont eu lieu entre S. Exc. le vice-roi et M. Gandhi, il a été convenu que le mouvement de désobéissance civile doit prendre fin, et qu'avec l'approbation du gouvernement de Sa Majesté le gouvernement de l'Inde, ainsi que les gouvernements locaux, vont prendre certaines mesures.

Les questions constitutionnelles.

II. — Avec l'assentissement du gouvernement de Sa Majesté, il est déclaré que l'objet de la discussion prochaine concernant les questions constitutionnelles aura pour but d'examiner plus à fond le projet sur le gouvernement constitutionnel de l'Inde, projet qui a déjà été discuté lors de la Conférence de la Table Ronde. Dans le plan qui y a été envisagé, l'idée de fédération constitue sa partie essentielle ; il en est de même de la responsabilité de l'Inde, ainsi que des réserves ou des sauvegardes de ses intérêts dans certains domaines, comme par exemple dans la question de la défense des affaires extérieures, des minorités, du crédit financier de l'Inde, de l'exécution des obligations, etc.

III. — Conformément à la déclaration du premier ministre, du 19 janvier 1931, des mesures seront prises pour que les représentants du Congrès prennent part aux discussions ultérieures qui auront lieu sur le projet de la réforme constitutionnelle.

IV. — Règlement relatif aux activités concernant directement le mouvement de désobéissance civile.

La désobéissance civile.

V. — La désobéissance civile sera effectivement suspendue, et le gouvernement agira réciproquement. La fin effective du mouvement de désobéissance civile signifie que toute activité tendant à le mettre à exécution, ainsi que tous les moyens tendant vers ce but cesseront, notamment :

1. Le défi organisé aux dispositions légales ;
2. Le mouvement de non-payement des impôts fonciers et autres contributions légales ;
3. La publication de tracts soutenant le mouvement de désobéissance civile ;
4. Les tentatives faites pour influencer les employés civils ou militaires ou les autorités de villages contre le gouvernement, ainsi que les tent tives en vue de les pousser à abandonner leu postes.

Le boycottage.

VI. — En ce qui concerne le boycottage d marchandises étrangères, deux choses sont à co sidérer : le caractère du boycottage et les méthod employées. L'attitude du gouvernement est la su vante :

Le gouvernement, qui approuve l'encourageme de l'industrie indienne en tant que faisant part du mouvement économique et industriel ayant po but d'améliorer les conditions matérielles de l'Ind n'est point désireux de décourager les méthod de propagande, de persuasion ou de publicité te dant vers ce but ; il n'interviendra pas tant qu la liberté d'action individuelle ne portera pas pr judice au maintien de la loi et de l'ordre.

Cependant, le boycottage des marchandises n indiennes (à l'exception des tissus) appliqué à tout les étoffes étrangères a été principalement dirig pendant le mouvement de désobéissance civil contre des marchandises britanniques, dans le b d'exercer une pression d'ordre politique. Il e entendu qu'un boycottage de ce genre et organi dans lesdits buts ne sera pas compatible avec participation des représentants du Congrès à u délibération franche et amicale sur des questio constitutionnelles à résoudre avec des représentan de l'Inde britannique, des Etats de l'Inde, du go vernement de Sa Majesté et des partis politiqu d'Angleterre.

Il est donc entendu que la cessation du mouv ment de désobéissance civile signifie la suspensi du boycottage des marchandises britanniques, tant qu'arme politique et qu'en conséquence ceu qui, au cours de l'excitation politique, ont aba donné la vente ou l'achat des marchandises b tanniques, auront la liberté, sans contrainte qu conque, de changer leur attitude, s'ils le désiren

Renonciation à certaines méthodes de boycottage.

VII. — En ce qui concerne les méthodes em ployées pour remplacer les marchandises n indiennes, ou contre la consommation de liqueu ou de certaines drogues, on n'aura plus recours au méthodes de la catégorie dite des « piquets », sa dans les limites permises par la loi. Cette méthod du reste, ne doit pas être agressive ; elle ne d entraîner ni coercition, ni intimidation, ni démon tration hostile ; elle ne doit ni gêner la circulatio ni contrevenir aux règlements légaux.

La conduite de la police.

VIII. — M. Gandhi, ayant attiré l'attention gouvernement sur la conduite de la police, a e primé le désir de voir ledit gouvernement procéd à une enquête publique. Dans les circonstanc actuelles, le gouvernement trouve qu'il serait tr difficile d'adopter la mesure proposée ; il cr qu'elle mènerait inévitablement à des accusatio

et des contre-accusations qui empêcheraient ainsi le rétablissement de la paix. Eu égard à ces considérations, M. Gandhi a consenti à ne pas insister sur cette question.

Les mesures du gouvernement.

IX. — A la cessation du mouvement de désobéissance civile, le gouvernement prendra les mesures indiquées dans les paragraphes suivants :

X. — Les ordonnances promulguées concernant le mouvement le désobéissance civile seront abrogées. L'ordonnance de 1931, relative au mouvement terroriste, en est exclue.

XI. — Les ordonnances, conformément à l'acte d'amendement de 1908 à la loi criminelle sur les associations illégales, seront abrogées, si ces ordonnances concernent le mouvement de désobéissance civile. Les dispositions annoncées récemment par le gouvernement de Birmanie, conformément à l'amendement précité, en sont exclues.

XII. — Les poursuites en cours, concernant le mouvement de désobéissance civile et relatives aux contraventions ne comprenant que des actes de violence technique ou l'incitation à des faits pareils, seront retirées.

Les mêmes principes seront appliqués aux poursuites intentées conformément au Code de la procédure criminelle.

Tout gouvernement local qui se serait adressé à une Haute-Cour quelconque ou qui aurait intenté des poursuites contre des avocats, conformément à la loi sur les avocats, pour leur conduite au cours de la campagne de désobéissance civile, saisira la cour respective de la demande de retirer ces poursuites, à condition que les personnes y impliquées ne soient accusées de violence ou d'incitation à la violence.

Les poursuites, s'il y en a, contre des soldats ou contre la police, concernant leur désobéissance aux ordres donnés, ne tombent pas sous l'effet de cette disposition.

XIII. — Seront élargis les détenus emprisonnés au cours de la campagne de désobéissance civile pour avoir commis certains actes de violence technique ou d'incitation à ces actes de violence.

Si un détenu quelconque, visé par le paragraphe précité, a été condamné à la prison pour un acte de violence technique ou pour incitation à cet acte de violence, le jugement sera annulé, et s'il y a une poursuite en cours pour une contravention de ce genre, cette poursuite sera aussi retirée.

L'amnistie ne sera pas étendue aux soldats, ni aux agents de police qui auraient, dans des cas très rares, désobéi aux ordres.

Les amendes.

XIV. — Les amendes non encaissées seront annulées. Seront également annulées les cautions exigées, conformément au Code de procédure criminelle concernant les cautions, et non payées. Les amendes perçues et les cautions payées ne seront pas remboursées.

XV. — Les gouvernements locaux retireront, s'ils le jugent opportun, la police supplémentaire entretenue aux frais de la population dans certains districts, à la suite du mouvement de désobéissance civile. Les gouvernements locaux ne rembourseront pas l'argent, qui ne dépasserait pas les frais effectifs déjà perçus, mais les autorités ne percevront plus les sommes n'ayant pas encore été encaissées.

La restitution de la propriété.

XVI. — Les biens mobiliers qui ne constituent pas une possession illégale et qui ont été saisis au cours du mouvement de désobéissance civile, selon les ordonnances ou les dispositions de la loi criminelle, seront restitués, s'ils sont encore en possession du gouvernement.

Les biens mobiliers, confisqués ou saisis pour faire rentrer les impôts fonciers ou autres contributions dues au fisc, seront restitués, si le percepteur du district n'est pas fondé à croire que le délinquant pourrait refuser opiniatrément de payer ses impôts recouvrables dans un délai raisonnable. En décidant ce qu'est un délai raisonnable, on prendra particulièrement en considération les cas où les délinquants, désirant de bonne foi payer leurs impôts, demandent le temps nécessaire. En cas de besoin, la perception des impôts sera même suspendue, conformément aux principes d'usage de l'administration des impôts fonciers.

Aucun dégât ne sera compensé.

Au cas où des biens mobiliers seraient vendus ou que le gouvernement en disposerait autrement et définitivement, aucune compensation ne sera donnée ; le produit de la vente ne sera pas remboursé, si ce dernier ne dépasse pas les redevances légales au fisc pour lesquelles les biens ont été vendus.

Chaque personne est libre d'exercer un recours en justice, si elle trouve que la confiscation ou la saisie de ces biens mobiliers n'a pas été opérée de façon légale.

La propriété immobilière.

XVII. — La propriété immobilière dont la possession a été prise conformément à l'ordonnance IX de 1930, sera restituée selon les dispositions de cette ordonnance.

Des terrains et autres propriétés immobilières se trouvant en possession du gouvernement à la suite de confiscation ou de saisie-arrêt, aux fins de la perception des impôts fonciers ou d'autres taxes, seront restitués si le percepteur du district n'a pas de raison de croire que le déliquant puisse refuser opiniâtrément de payer ses impôts recouvrables dans un délai raisonnable. En décidant ce qu'il faut entendre par délai raisonnable, on prendra en considération les cas où les délinquants, désireux de payer leurs impôts, demandent certain délai. Si elle le juge nécessaire, la perception des impôts sera même suspendue, conformément aux principes d'usage de l'administration des impôts fonciers.

Dans le cas où la propriété immobilière serait vendue à des tierces personnes, la transaction, quant au gouvernement, doit être considérée définitive.

M. Gandhi ayant signalé au gouvernement que, selon lui, quelques actes illégaux et injustes ont été commis, le gouvernement a fait remarquer qu'il ne pouvait se baser sur ces informations, ni accepter ce point de vue.

Chaque personne est libre d'exercer un recours en justice si elle trouve que la confiscation ou la saisie-arrêt de sa propriété n'a pas été légalement opérée.

XVIII. — Le gouvernement croit savoir qu'il y a eu très peu de cas où la perception des impôts n'a pas été effectuée en accord avec les dispositions de la loi. Pour donner suite à de pareils cas, les gouvernements locaux donneront incessamment des instructions aux fonctionnaires de districts, afin

qu'une enquête sur les plaintes de ce genre soit faite promptement, afin de rétablir immédiatement le droit s'il y a illégalité quelconque.

La réintégration au service.

XIX. — Là où des postes, devenus vacants à la suite de démissions, ont été occupés par d'autres, le gouvernement ne pourra réintégrer les premiers occupants. Il est cependant des cas de démission qui seront examinés par les gouvernements locaux. Ces derniers poursuivront une politique libérale à l'égard de la réintégration d'employés gouvernementaux et d'autorités de villages, s'ils saisissent les gouvernements locaux de demandes de leur réintégration.

XX. — Le gouvernement ne peut ni pardonner les violations de la loi existante relative à l'administration du sel, ni modifier d'une façon substantielle, vu les conditions financières actuelles, les lois concernant le sel. Néanmoins, pour prêter assistance à certaines classes pauvres, le gouvernement est disposé à étendre ses règlements administratifs sur les bases qui existent déjà dans certaines localités, afin de permettre aux habitants des villages, situés dans le voisinage immédiat des régions où l'on peut recueillir du sel ou en fabriquer, à faire ce qui leur paraîtra utile pour les besoins de leur consommation ou pour la vente dudit sel dans leurs villages, mais non pour la vente aux personnes habitant en dehors de ces villages.

XXI. — Dans le cas où le Congrès ne réussirait pas à exécuter en entier les obligations de cet accord, le gouvernement prendra en conséquence telles mesures qui lui paraîtront nécessaires pour protéger le public et les individus, ainsi que pour faire respecter la loi et l'ordre.

La situation actuelle de l'Inde

De l'Agence internationale de presse *Fides* (25 mars 1931) (1) :

Depuis une année, l'Inde a attiré l'attention du monde, non seulement à cause de la lutte qu'elle a entreprise pour conquérir sa liberté politique, mais aussi en raison des méthodes dont elle s'est servie pour atteindre ce but. Quand le 12 mars 1930 mahatma Gandhi (2) commença sa marche théâtrale sur Bardoli pour y fabriquer illégalement le sel et inaugurer ainsi sa campagne de désobéissance civile en défiant l'autorité britannique, beaucoup, y compris quelques-uns de ses compatriotes, ne pouvaient s'empêcher de sourire à l'idée qu'il fût possible d'obtenir un gouvernement autonome par un moyen aussi extraordinaire que celui de la désobéissance civile et de la non-coopération sans violence. Mais cet idéalisme splendide et cet tactique ostentatoire firent une si grande impre[ssion] sur l'imagination des masses que le mouv[e]ment se répandit à travers le pays et créa, aus[si] bien pour les gouvernants que pour les gouverné[s] de réels moments d'anxiété. Des milliers de jeun[es] gens sacrifièrent immédiatement leurs intérêts pe[r]sonnels et suivirent leur chef en prison.

Pour bien comprendre le but et la significati[on] de ce mouvement, il est nécessaire de jeter [un] regard d'ensemble sur le pays et sa population.

Le pays et ses divisions (1).

Avec une superficie de 1 805 000 milles carré[s] l'Inde est aussi vaste que l'Europe sans la Russi[e]. Plus d'un tiers de la superficie totale, soit enviro[n] 700 000 milles carrés, représente les Etats indie[ns] qui n'appartiennent pas au territoire britanniqu[e] bien qu'ils soient sous la suzeraineté de la Co[u]ronne. Ces Etats, au nombre de 562, embrasse[nt] une grande variété de régions et de gouvernemen[ts] et offrent une surprenante diversité de caractér[is]tiques géographiques, économiques et politiqu[es]. Hyderabad, dont la superficie est égale à celle [de] l'Angleterre et de l'Ecosse, a une population [de] 12 500 000 habitants et un revenu de 65 millio[ns] de roupies par an, soit un peu plus de 5 000 000 livres sterling. Pas moins de 15 Etats ont une s[u]perficie inférieure à un mille carré. Cinq d'en[tre] eux ont un revenu de 100 roupies.

Le revenu le plus faible est de 20 roupies et [la] plus petite population de 32 habitants. Le systè[me] de gouvernement diffère suivant les Etats et a, [gé]néralement un caractère autocratique. Une tr[en]taine d'Etats ont un Conseil législatif, se présent[ant] sous des formes diverses mais n'ayant part[out] qu'un rôle consultatif. Les résultats de l'admin[is]tration sont aussi inégaux. Les Etats les mie[ux] gouvernés sont ceux de Mysore, de Travancore [et] de Cochin, dans la présidence de Madras. Chac[un] Etat règle ses propres affaires en faisant et appliquant ses propres lois, en imposant, recu[]lant ou suspendant les taxes qu'il a lui-même é[ta]blies. Quelques Etats plus importants battent m[on]naie et ont leur poste particulière. Les autor[ités] britanniques n'interviennent qu'en cas d'a[] grave du gouvernement.

L'Inde britannique.

Sur la population totale de l'Inde, 318 942 000 habitants, un cinquième à peu p[rès] de la population mondiale, 247 000 000 apparti[en]nent à l'Inde britannique et 71 000 000 aux E[tats] indiens. Administrativement, l'Inde britannique [est] divisée en neuf provinces gouvernementales, jo[uis]sant du système de gouvernement introduit par [la] réforme de 1913. Le reste du territoire est di[visé] en cinq provinces plus petites, placées sous le c[on]trôle du gouverneur central. La plus importante [de] ces dernières est celle de la frontière du N[ord-]Ouest. Dans les neuf provinces qui sont admi[nis]trées par un gouverneur, il existe un Conseil [exé]cutif de quatre membres et deux ou trois minis[tres] responsables devant le Parlement élu par le peu[ple]. Les trois provinces plus importantes du Beng[ale], de Madras et de Bombay (qui furent les prem[ières] et pendant longtemps les seuls territoires soum[is à] l'administration britannique), portent le nom [de]

(1) L'Agence *Fides* faisait précéder cet article de la note suivante :

« A l'occasion de l'accord entre Lord Irwin et Gandhi, l'Agence *Fides* est heureuse de pouvoir offrir au public cette étude sur la situation actuelle de l'Inde, due au directeur du *Catholic Leader*, le R. P. Thomas, ecclésiastique indien distingué, qui, tout en demeurant un loyal fils de l'Inde, a toujours cherché à garder le calme nécessaire pour juger aussi objectivement que possible le grand drame qui se déroule dans son pays. »

(2) Sur Gandhi, cf. *D. C.*, t. 23, col. 1293-1297.

(1) Les sous-titres sont de l'Agence *Fides*.

présidence. Leurs gouverneurs, par tradition, ne sont pas membres du Service civil de l'Inde, comme c'est le cas pour ceux des autres provinces. Ils sont nommés directement par la Grande-Bretagne.

Population et langues.

L'Inde doit être considérée beaucoup plus comme un continent que comme un pays. La complexité du caractère de la population indienne est marquée par la diversité de types physiques et par la variété de langues des habitants. La langue la plus répandue est l'hindoustani, qui, dans ses deux formes et ses caractères d'écriture « Urdu » et « Hindi », est employée par 98 115 000 Indiens. Les autres langues principales sont les suivantes : le Bengali, parlé par 49 294 000 ; le Telegu, par 23 601 000 ; le Punjabi, par 21 886 000 ; le Marathi, par 18 798 000 ; le Tamoul, par 18 780 000 ; le Rajastani, par 12 681 000 ; le Kanara, par 10 374 000 ; l'Oriya, par 9 552 000 ; le Birman, par 8 423 000 ; le Mayalam, par 7 498 000 ; le Shindi, par 3 372 000 ; l'Assamois, par 1 727 000 ; le Pushtoo, par 1 496 000 ; le Kashmire, par 1 269 000. Sur une population totale de 320 millions d'habitants environ pour toute l'Inde, 290 millions parlent une des seize langues les plus usuelles du pays. La minorité que constituent les personnes cultivées emploie ordinairement l'anglais, non seulement pour les affaires officielles, mais encore pour tout ce qui regarde l'industrie, le commerce et les différentes formes de communication dans toute l'Inde. D'après les résultats du recensement de 1921, 2 millions de personnes seulement savent lire l'anglais.

Réformes dans l'Inde britannique.

Le 20 août 1917, M. Montagu, secrétaire d'État, faisait à la Chambre des Communes la déclaration historique par laquelle le gouvernement britannique s'engageait à employer un nombre progressif d'Indiens dans toutes les branches de l'administration publique et à développer graduellement l'autonomie du gouvernement « en vue de la réalisation progressive d'un gouvernement responsable dans l'Inde, comme partie intégrante de l'Empire britannique ». De grands changements furent introduits par la loi du gouvernement de l'Inde de 1919, entrée en vigueur en 1921. Dans les nouvelles provinces gouvernementales, le pouvoir exécutif se compose de deux organismes, unis dans la personne du gouverneur. Le premier comprend le gouverneur et son Conseil exécutif, dont les membres sont toujours nommés par la Couronne. Ce Conseil exécutif s'occupe de l'administration des départements « réservés » comme les finances, la police, l'administration des revenus, l'irrigation et les canaux, etc. Le second organisme est formé du gouverneur et du Conseil des ministres, choisis par lui parmi les membres éligibles du Conseil législatif provincial et révocables à son gré. Au gouverneur assisté des ministres est confiée l'administration des départements « transférés », comme l'instruction publique, l'agriculture, les travaux publics, etc.

Le gouvernement central, composé du gouverneur général, ou vice-roi, et de sept conseillers, est responsable devant le Parlement. Celui-ci est divisé en deux Chambres : le Conseil d'État, composé de soixante membres, et l'Assemblée législative, de 144 membres, dont 104 élus. Mais ses pouvoirs sont limités, seule son influence sur le gouvernement de l'Inde a été augmentée.

L'opposition du Congrès.

Le Congrès, qui est le parti le plus représentatif et le mieux organisé de l'Inde, et dont Gandhi est le chef, dédaigna pendant longtemps le Parlement, sous prétexte qu'il n'avait pas assez de pouvoirs. Quand, plus tard, les membres du Congrès, modifiant leur programme, se décidèrent à y entrer, ils profitèrent de toutes les occasions pour entraver l'action gouvernementale et tentèrent de réduire l'administration à l'impuissance, y réussissant d'ailleurs quelquefois, principalement dans les provinces centrales et le Bengale. Le Congrès ne cessa de susciter une agitation continuelle contre le gouvernement et mena une violente campagne en faveur de tout ce qui est indien. On en arriva ainsi à la crise de 1929. Quand la Commission Simon, nommée par le Parlement anglais, visita l'Inde en 1928-1929, pour faire une enquête sur les conditions du pays, elle fut boycottée non seulement par le Congrès, mais encore par les libéraux et par les partis plus modérés. Le 31 octobre 1929, le vice-roi annonça que la conséquence naturelle du « progrès constitutionnel de l'Inde était d'aboutir à l'état de Dominion ». En outre, il déclara qu'au cours de l'année 1930 une conférence de la Table ronde se tiendrait à Londres, pour discuter le problème de la Constitution. Gandhi et ses partisans demandèrent au vice-roi l'assurance que la prochaine conférence aurait pour but de rédiger la constitution du Dominion, et non pas de discuter la proposition.

Dans la semaine de Noël de 1929, le Congrès de Lahore vota que le but de son action était d'arriver à une complète indépendance et annonçant l'ouverture d'une campagne de désobéissance civile.

Le mouvement de désobéissance civile.

En conséquence de cette déclaration, le Congrès commença dans le pays une violente propagande. Des groupes de manifestants, en des points divers, se rendaient sur la plage pour fabriquer du sel de contrebande et se faire arrêter. D'autres montaient la garde devant les débits de liqueur pour persuader à leurs compatriotes de ne pas user d'alcool et boycottaient les étoffes étrangères, surtout celles provenant d'Angleterre. Le gouvernement anglais répondit par des ordonnances nouvelles prohibant les barrages devant les magasins, restreignant la liberté de la presse, etc. Les chefs du mouvement furent arrêtés. D'après les statistiques officielles récemment publiées, le nombre des arrestations, à la suite du mouvement de désobéissance civile, jusqu'à la fin de décembre 1930, fut de 54 049, dont 23 503 restaient en prison à la même date. La majeure partie des arrestations eut lieu dans le Bengale, où elles atteignirent le chiffre de 11 463. La province de Bihar et Orissa vient ensuite avec 10 899 arrestations et, en troisième lieu, la province de Bombay avec 9 732. La troupe fut appelée à venir en aide au pouvoir civil dans six circonstances, et, dans le public, le nombre des victimes blessées par armes à feu, pendant les mois d'avril, de mai, de juin et de juillet 1930, s'éleva à 101 morts et 427 blessés.

Conséquences économiques.

Les conséquences économiques du mouvement ont été désastreuses. Les recettes, dans presque toutes les provinces, ont considérablement diminué et les ministres des Finances se trouvent dans un déficit. Le boycottage des étoffes étrangères a con-

duit un grand nombre de commerçants, spécialement à Bombay, tout près de la ruine. Une récente relation de l'Association des propriétaires d'usines de Bombay publie des chiffres qui montrent bien les effets du boycottage. On lui attribue une diminution de 80 pour 100 dans les importations d'étoffes et de filés dans l'Inde britannique, entre juillet et novembre 1930. En d'autres termes, jusqu'à la fin de novembre 1930, le boycottage a provoqué une réduction de 400 millions de yards (un yard équivalant à 0 m. 914) dans l'importation des étoffes et de 5 millions de livres dans l'importations des filés. Par contre, l'importation des marchandises japonaises accusait un notable progrès. En huit mois, d'avril à novembre 1930, le Japon a envoyé dans les Indes 17 millions de yards d'étoffes blanches contre la moitié seulement en 1929. Pour l'année financière qui prendra fin le 31 mars 1931, on prévoit une réduction dans l'importation des étoffes allant de 800 000 à 1 million de yards.

Conséquences possibles pour les Missions

Pendant toute cette période de troubles et d'agitation, on n'a relevé aucune manifestation hostile à l'égard des Missions ou contre l'activité missionnaire catholique ou protestante. Les classes intellectuelles hindoues sont hostiles à la propagande missionnaire et à l'œuvre des conversions, mais elles voient de bon œil notre activité scolaire et charitable. Dans ce pays, le sentiment de race est très puissant, mais nous n'avons aucun motif de prévoir une lutte contre les Missions chrétiennes, du moins dans un avenir prochain. Le christianisme est encore regardé comme un agent étranger de « dénationalisation » et il est à craindre qu'à un moment donné quelques obstacles viennent, de ce fait, contrecarrer l'œuvre des conversions. Le nombre total des chrétiens de l'Inde est de 4 446 000, dont 2 500 000 environ sont catholiques (les territoires français et portugais ne sont pas compris dans cette évaluation). Sur une population totale de 70 192 000 habitants des Etats indiens, 1 710 000 sont indiens-chrétiens, en majorité catholiques, résidant dans les Etats de Travancore et de Cochin. Dans l'Etat de Cochin, les chrétiens sont 268 par 1000 sur une population totale de 978 080, et dans celui de Travancore, sur une population totale de 4 006 062, les chrétiens atteignent le chiffre de 292 par 1000.

Situation présente.

La situation de l'Inde offre des indices d'amélioration notable depuis la Conférence de la Table ronde, et les déclarations du Premier Ministre anglais, promettant que la responsabilité du gouvernement de l'Inde sera « confiée aux Parlements centraux et provinciaux, avec les précautions jugées nécessaires pour garantir, pendant la période de transition, l'observance de certaines obligations et faire face à un certain nombre de cas spéciaux et aussi les garanties revendiquées par les minorités pour assurer leurs libertés politiques et leurs droits ». La mise en liberté de Gandhi et des autres chefs politiques a également contribué à la création d'une atmosphère favorable. Les conversations entre les chefs de la Conférence de la Table ronde et des membres du Congrès permettent d'espérer un arrangement pacifique des difficultés qui ont surgi entre le gouvernement britannique et le Congrès.

L'Inde britannique.

La clé de la situation est toujours entre les m... de Gandhi. Depuis son accord avec le vice-roi, l'I... peut envisager avec confiance une ère très proch... de paix et de prospérité.

Madras, mars 1931.

P. Thomas.

ÉPHÉMÉRIDES

Vendredi 1er mai 1931.

France. — D. (min. Colonies) désaffectant la Nou... Calédonie ou dépendances comme lieu d'exécution d... relégation (*J. O.*, 6. 5. 31). — Pas d'incidents not... dans tout le pays.

Alaska. — *Juneau :* Le gouverneur signe un p... de loi abrogeant la loi locale de prohibition et de... dant au Congrès des Etats-Unis de modifier la... Volstead.

Allemagne. — *Berlin :* A la Deutschfranzoes... Gesellschaft, discours de M. l'abbé J. Desgranges, de... français, et de Mgr Christian Schreiber, sur la tolér... et la paix.

— *Munich :* La *Neue Zeitung*, journal commu... est interdite pendant le mois de mai pour désobéis... aux décrets de police.

Espagne. — Echauffourées à Barcelone et à Bilb...

Grande-Bretagne. — *Londres :* Mort de Sir J... Benjamin Melville, né en 1885, avocat à Middle Te... 1906, député pour Gateshead depuis 1929, solicitor ... ral, 1929, démissionnaire en oct. 1930.

Indochine. — A l'occasion du 1er mai, des b... communistes, portant des insignes bolcheviques et... nœuvrant au commandement, terrorisent la popu... annamite dans le Nghe-An, le Ha-Tinh, le Quang-... assassinant, torturant, pillant, incendiant.

Samedi 2 mai.

Saint-Siège. — Le Dr Alexandre Lira, ambass... Chili, remet ses lettres de créance à S. S. Pie XI.

Allemagne. — *Berlin :* Le gouvernement s'oppose ... mise en vigueur d'une décision de la corporation... boulangers tendant à majorer le prix du pain à ... du 4 mai.

Chine. — *Che-Fou :* Exécution de 88 communiste... avaient pris part à des manifestations le 1er mai.

Espagne. — *Madrid :* Le général Francisco Aguil... Egea est nommé capitaine général de l'armée, en ... placement de Don Carlos de Bourbon.

Etats-Unis. — *New-York :* Mort de M George F... Baker, né à Troy (New-York) le 27. 3. 40, débuta c... garçon épicier, directeur de la première banque ... nale à New-York, principal actionnaire de la U... States Steel Corporation et de la Cie américaine de... phones et télégraphes, pendant un certain temps ... teur de 48 grandes Compagnies, vint au secours ... grand nombre d'institutions de bienfaisance, fit so... mier discours public à l'âge de quatre-vingt-quatre...

Grande-Bretagne. — *Londres :* Le commodore ... rick Bowhill est nommé commandant des dé... aériennes de la Gde-Bretagne en remplacement du ... maréchal de l'air Felton Vesey Holt, décédé le 23. ...

Italie. — *Rome :* Le R. P. Antonino dell'Assun... élu ministre général des Trinitaires déchaussés ... gnol, ministre général, 20. 5. 1906, consulteur des ... gieux, 14. 5. 12, définiteur général, 20. 5. 19).

Luxembourg. — *Luxembourg :* Réunion rota... internationale ; pour éclairer l'opinion franco-aller... il faut supprimer les obstacles psychologiques, l... teur erreur ; le traité de Versailles et l'Allemagn... S. D. N. et le nationalisme.

Madère. — *Funchal :* Les insurgés se rendent ... condition.

Dimanche 3 mai.

France. — *Albert :* Clôture des fêtes de la translation de la statue de N.-D. de Brebières dans la basilique restaurée (1-3 mai).

— *Alençon :* Le marquis René de Ludre, député de Mortagne, de l'Union républ. démocr., est élu sénateur de l'Orne, en remplacement de Paul Fleury, décédé le 14. 2. 31.

— *Aubusson :* M. Camille Benassy, socialiste S. F. I. O., est élu député en remplacement de Henri Connevot, rad.-soc., élu sénateur de la Creuse le 22. 2. 31.

— *Chambéry :* M. Antoine Borrel, député d'Albertville-Moutiers, radical et rad.-soc., prés. du Conseil général, est élu sénateur de la Savoie, en remplacement d'Emile Machet, décédé le 18. 2. 31.

— *Courneuve (La).* — Au banquet offert par l'Union des comités socialistes indépendants du canton d'Aubervilliers, discours de M. Pierre Laval : à l'intérieur, arrêt des dépenses publiques, substitution de la technique à la bureaucratie ; à l'extérieur, paix fondée sur le respect des traités et le développement des accords économiques.

— *Lyon :* M. Emile Bender, rad.-soc., député de Lyon, 1907-19, prés. du Cons. général du Rhône, est élu sénateur du Rhône, en remplacement de Robert Lacroix, décédé le 27. 2. 31.

— *Paris :* Au Trocadéro, célébration du centenaire de la première école libre, sous la présidence de Mgr A. Baudrillart ; discours du R. P. Janvier, du baron de Meaux, de MM. François Saint-Maur et Jean Lerolle.

Allemagne. — Elections au Landtag de Schaumbourg-Lippe ; gain des nationaux-socialistes et des communistes. — Sur le lac de Constance, entre Friedrichshafen et Rorschach, une barque chavire pendant une tempête ; 10 morts.

— *Leipzig :* La Cour condamne cinq Allemands, accusés d'espionnage en faveur d'une Puissance étrangère, à des peines variant de huit mois de prison à quatre ans de travaux forcés.

Belgique. — *Wemmel :* Réunion des extrémistes flamands, qui demandent une constitution fédérale pour la Belgique et la séparation entre la Wallonie et les Flandres.

Bulgarie. — *Sofia :* M André Liaptcheff retire la démission du Cabinet, qui est maintenu au pouvoir sans aucune modification.

Egypte. — *Beni-Souef :* Bagarres entre la police et les partisans de Nahas pacha (nationalistes) ; 6 morts, 35 blessés, 124 arrestations.

Perse. — *Téhéran :* Le gouvernement approuve une loi qui punit l'infidélité conjugale de peines allant jusqu'à trois ans de prison, que le coupable soit l'homme ou la femme.

Roumanie. — *Bucarest :* Conférence de la Petite Entente (3-5 mai) ; constate que la situation internat. de l'Europe présente des difficultés et demande dès lors que l'intime collaboration entre les trois pays soit continuée, se prononce contre le projet d'union douanière austro-allemand, pour un plan général de reconstruction économique européenne, pour la réalisation immédiate du système préférentiel en faveur des produits agricoles et pour un examen rapide des autres propositions relatives à la crise agricole, fixe une attitude commune à l'égard des questions touchant la conférence du désarmement, du projet de traité pour renforcer les moyens de prévenir la guerre.

Lundi 4 mai.

France. — *Paris :* Mort du comte Ferdinand-M.-Auguste de La Riboisière, né à Paris, le 1. 1. 56, anc. officier de cavalerie, anc. cons. général d'Antrain, député, 1882-85, sénateur d'Ille-et-Vilaine, 1906-20.

Autriche. — *Vienne :* Le Dr Pfriemer, de Graz, est nommé commandant de la Heimwehr en remplacement du prince Starhemberg, démissionnaire.

Chine. — *Nankin :* Le gouvernement nationaliste décide d'abolir les droits d'exterritorialité en janv. 1932.

Etats-Unis. — *Washington :* 6e Congrès bisannuel de la Chambre de commerce internat. (4-9 mai), réunissant 750 délégués de 35 nations ; demande de convoquer toutes les nations en une conférence spéciale pour étudier la question de la stabilisation de l'argent, vote une résolution en faveur d'un abaissement des tarifs, préconise un nouvel examen de la question des dettes de guerre, se déclare en faveur de la réduction des armements.

Grande-Bretagne. — *Egremont :* Assemblée générale annuelle des Presbytériens d'Angleterre ; le Dr J. W. Oman, nouveau modérateur général, lit devant 700 délégués un rapport sur la confession de Westminster et son adaptation (moderniste) aux temps modernes, et se plaint du manque de vocations au pastorat.

Honduras. — *Santa-Rosa de Copan :* Un groupe de rebelles, commandés par le général Grégoire Ferrera, attaque la garnison, qui se rend avec ses munitions.

Indochine. — *Hanoï :* Arrêté promulguant le nouveau Code civil annamite, applicable au Tonkin.

Italie. — *Rome :* Réponse du gouvernement à la note française sur l'accord naval.

Portugal. — *Lisbonne :* Mort de Ellis Ashmead-Bartlett, converti au catholicisme deux jours avant sa mort, né en 1881, correspondant de guerre pour la presse londonienne ; suivit l'armée turque pendant la guerre gréco-turque, 1898, prit part comme lieutenant à la guerre contre les Boers, avec l'armée japonaise pendant la guerre russo-japonaise, 1904, prit part à la campagne du Maroc, 1907, à l'expédition espagnole contre les Riffains, 1909, à la guerre italienne en Tripolitaine, 1911, au G. Q. G. turc pendant la Ire guerre balkanique, 1912, au G. Q. G. serbe pendant la IIe, 1913, prit part à l'expédition des Dardanelles, 1915, au G. Q. G. de Joffre depuis 1916, député conservateur pour Hammersmith, 1924-26 ; auteur de *Port-Arthur : the Siege and Capitulation ; The Passing of the Shereefian Empire ; With the Turks in Trace ; Despatches from the Dardanelles ; Some of my Experiences in the Great War,* 1918 ; *The Tragedy of Central Europe,* 1923.

Suisse. — *Genève :* Réponse du secrét. gén. de la S. D. N. aux notes du 26 avr. de l'U. R. S. S. et de la Turquie ; elle fixe la date où la Commission d'études pour l'Union européenne commencera l'examen des questions économiques.

Turquie. — *Ankara :* Séance inaugurale de la nouvelle assemblée nationale ; Mustapha Kemal est réélu à l'unanimité prés. de la République.

Venezuela. — Capture du général Penalosa, un des chefs de la dernière incursion.

Mardi 5 mai.

France. — Le *J. O.* publie une liste d'établissements congréganistes autorisés (Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Sœurs Hospitalières de l'instruction chrétienne, dites de la Providence de Troyes).

— *Parlement :* Ouverture de la session ordinaire de 1931 ; la Chambre et le Sénat adressent l'expression de leur sympathie et de leurs vœux à la République espagnole.

— *Mâcon :* Mort accidentelle de Jean-Henri Terrasson de Fougères, né à Beaucaire le 20. 2. 81, breveté de l'Ecole coloniale, commandant de cercle au Soudan, inspecteur des affaires administratives en Côte d'Ivoire, secrét. gén. au Soudan, 1919, gouverneur des colonies et lieutenant gouverneur du Soudan, 1924 ; créa le réseau routier de la colonie, reconstruisit Bamako, entreprit les travaux d'irrigation du Niger.

— *Paris :* Le Dr Adolphe Zimmern, né à Paris en 1871, anc. interne des hôpitaux, prof. agrégé de physique à la Faculté de médecine de Paris, auteur d'importants travaux concernant la radiologie et l'électro-radiologie, auteur, avec M. Chavany, de *Diagnostic et thérapeutique électro-radiologiques des maladies du système nerveux,* est élu membre de l'Acad. de médecine, section des sciences biologiques, en remplacement de Georges Weiss, décédé le 25. 1. 31.

Allemagne — *Berlin :* La fraction du Centre à la Diète de Prusse demande au gouvernement de répartir le nombre des fonctionnaires d'après l'importance des confessions religieuses.

Chine. — *Nankin :* Convention nationale, sous les auspices du Kuomintang, pour l'étude de la Constitution provisoire de la Chine (5-17 mai) ; vote la Constitution, approuve la politique du gouvernement, notamment sa demande d'abolition de l'exterritorialité, et le déclenchement d'une campagne militaire contre Canton, en vue du maintien de l'unité chinoise.

Grande-Bretagne. — *Maiden Bradley* (près Frome) :

Mort du 16e duc de Somerset, Edward Hamilton Seymour, chef de la famille des Seymour, né le 19. 5. 60 à Havant, succéda à son cousin, le 15e duc de Somerset, en 1923.

Italie. — *Palerme :* Mort de Mgr Giuseppe Lagumina, né à Palerme le 20. 5. 55, vic. gén., élu év. tit. de Samos, 16. 12. 20, et auxiliaire à Palerme jusqu'en 1929, promu archev. tit. de Carpathus, 15. 7. 29.

— *Rome :* Le Conseil des ministres adopte un projet de loi instituant le service militaire obligatoire dans les colonies, suivant les modalités du service appliqué en Italie.

— Mort du card. Basilio Pompili, né à Spolète le 16. 4. 58, secrét. de la S. C. du Concile, 31. 1. 1908, créé cardinal-diacre, 27. 11. 11 avec le titre de Ste-Marie *in Domnica*, vicaire de Sa Sainteté, 7. 4. 13, avec le titre archiépiscopal de Philippes, opte le titre presbytéral de Ste-Marie *in Ara Coeli*, 28. 5. 14, opte l'évêché de Velletri, 22. 3. 17, nommé archiprêtre du Latran, 28. 10. 14, légat au Concile de Spolète, 1923, pour ouvrir la Porte Sainte à St-Jean de Latran, 24. 12. 24, et la fermer, 24. 12. 25, au Congrès eucharistique de Chieti, sept. 1929, à St-Charles au Corso, déc. 1929.

Russie. — *Moscou :* M. N. V. Krylenko, proc. gén. de la République, est nommé commiss. du peuple à la justice, pour la Russie intérieure. — Congrès internat. des représentants des associations antireligieuses pour délibérer sur l'éducation antireligieuse de la jeunesse et pour fixer le programme de la prochaine Internationale athéiste.

— Union Sud-Africaine. — *Drakensberg :* Mort, dans un accident d'aviation, du lieutenant commandant George Pearson Glen Kidston (né à Londres le 23. 1. 99, cadet sur le croiseur *Hogue*, coulé le 22. 9. 14, lieutenant, févr. 1922, commandant du sous-marin *H-48*, déc. 1926, se retire en 1928, seul survivant de l'accident d'aviation de Caterham en nov. 1929, alla d'Angleterre à Capetown en six jours et demi, avr. 1931) et du capitaine T. A. Gladstone.

Mercredi 6 mai.

France. — *Paris :* M. G. Doumergue inaugure l'Exposition coloniale internat, de Vincennes. — Le prix Ralph Beaver Strassburger de 1 000 dollars, destiné à récompenser les meilleurs articles parus pendant l'année dans la presse française et susceptibles de favoriser les relations franco-américaines, est attribué à M. Paul Achard pour des articles parus dans l'*Ordre* et intitulés « Tête-à-tête avec l'Amérique ».

Chili. — *Santiago :* Arrestation de deux fils et du gendre de M. Arturo Alessandri, ancien prés. de la République, 1920-25.

Espagne. — *Tolède :* Le *Bulletin ecclésiastique* publie une lettre du cardinal-primat Mgr Segura y Saenz sur les devoirs des catholiques à l'heure actuelle et les exhortant à voter pour les candidats qui s'engageront à respecter la religion et l'ordre social.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Assemblée annuelle du « Grand Chapitre Suprême » de la Franc-Maçonnerie anglaise, sous la présidence de Lord Cornwallis.

Italie. — *Rome :* Congrès marial commémoratif du Concile d'Éphèse (6-10 mai) ; la Mère de Dieu dans le dogme cathol. ; dans l'art ; la dévotion à la Mère de Dieu ; son culte ; la Mère de Dieu dans l'Action catholique ; dans l'apostolat missionnaire ; la Mère de Dieu et la primauté de l'Eglise.

Portugal. — *Lisbonne :* Sir Claude Russell, ambassadeur de la Gde-Bretagne, présente ses lettres de créance au président Carmona.

Russie. — *Moscou :* Signat. d'un protocole prorogeant de cinq ans le pacte de non-agression et de neutralité lituano-soviétique du 28. 9. 26.

Suisse. — *Genève :* Le gouvernement français remet au secrétariat S. D. N. l'instrument de ratificat. de la convention commerciale du 24. 3. 30.

— *Vevey :* Mort d'Horace Micheli, né en 1866, s'adonna à l'histoire et à la philologie anciennes, député au Grand Conseil de Genève, 1901-04, membre du Conseil national suisse, 1914-19 et 1922-28, s'occupa de l'Union interparlementaire et du Comité internat. de la Croix-Rouge ; directeur du *Journal de Genève*, 1904-08, et directeur politique du même journal, 1918-27 ; auteur de *La Révolution oligarchique de 400 à Athènes*.

Jeudi 7 mai.

Belgique. — *Bruxelles :* Mort de Camille Jacquart, né le 14. 4. 67 à St-Vaast (Hainaut), ét. de droit à l'U. de Louvain, rédacteur au *Courrier de Bruxelles*, rédacteur en chef du *XXe Siècle*, passe au service de la statistique, ministère de l'Intérieur, membre de la Commission internat. de la statistique, s'opposa à la séparation administrative décidée par les Allemands en 1917, chargé d'organiser les services administratifs de l'armée belge en Allemagne occupée, 1919, l'état-civil, le service de la statistique à Ankara, secrét. gén. du min. de l'Intérieur et de l'Hygiène, 1929 ; auteur de *Les humanités supérieures sans latin*.

Etats-Unis. — *New-York :* La Banque de réserve fédérale abaisse son taux d'escompte de 2 à 1 1/2 %.

Grande-Bretagne. — *Londres :* La Chambre des Lords rejette par 82 contre 31 l'art. 1er du projet de loi scolaire tendant à autoriser le gouvernement à acquérir certains terrains en vue de leur transformation en fermes nationales. — La Chambre des Communes adopte en 1re lecture l'article de la loi de finances relatif à la perception d'un impôt foncier de un penny par livre sterling de la valeur des immeubles soumis à l'im[pôt]. — Les négociations anglo-russes commencées en oct. relatives au remboursement des dettes russes échouent. — Les trois Syndicats du rail prient M. MacDonald de déposer, au cours de la prochaine session parlementaire, un projet de loi en vertu duquel les services ferroviaires et tous les services de transports seront unifiés, coordonnés et placés sous une seule autorité natio[nale]. — Mort de Sir Charles Prestwood Lucas, né le 7. [...] à Crickhowel, ét. à Winchester et à Oxford (Bal[liol]), appelé au barreau de Lincoln's Inn, 1855, sous-s[ecr]ét. d'Etat adjoint aux Colonies, 1897, chef du départe[ment] des Dominions, 1907-11 ; auteur de *An Historical [Geo]graphy of the British Colonies ; The Canadian [War] of 1812 ; A History of Canada, 1763-1812 ; Greater [Rome] and Greater Britain ; The British Empire*, 1915 ; *[The] Beginnings of English Overseas Enterprise*, 1917 ; *[The] Empire at War*, 1921-26 ; *The Partition and Coloni[zation] of Africa*, 1922 ; *The Story of the Empire*, 1924.

— *Scaborough :* M. Latham, conservateur, est élu député par 21 618 contre 19 429 à M. Ramsay, libéral.

Guinée portugaise. — *Boloma :* Les rebelles se rendent sans condition aux autorités.

Japon. — *Yamanaka :* La station thermale est dé[truite] par un incendie ; 5 morts, une centaine de blessés.

Norvège. — *Oslo :* L'Odelsting ayant adopté p[ar ...] contre 55 une résolution déclarant que la conc[ession] dite de Lilleborg ne doit pas être donnée par le gouvernement, le Cabinet Joh. Ludwig Mowinckel, qui [avait] posé la question de confiance, donne sa démission. [Il] avait été formé le 13. 2. 28.

Roumanie. — *Bucarest :* M. C. Argetoiano est c[hargé] de l'intérim du ministère de l'Intérieur.

Suisse. — *Berne :* Sir Howard William Ke[nnard], ambass. de Grande-Bretagne, présente ses lettr[es de] créance à M. Haeberlin, prés. du Conseil fédéral.

Vendredi 8 mai.

France. — D. (min. Aff. étr.) portant promul[gation] de la convention commerciale signée à Paris le 6. [...] entre la France et Cuba (*J. O.*, 15-16. 5. 31).

— *Chambre :* Clôture du débat sur le projet [d'ac]cord austro-allemand ; après un discours de M. A. [Briand] et une intervention de M. P. Laval, la confian[ce au] gouvernement est votée par 430 contre 52, et le [projet] d'union douanière austro-allemand est condamné.

Chine. — *Moukden :* La loi martiale est proclamée par crainte de troubles.

— *Siwantze :* Mort de Mgr Evrard ter Laak, des [Mis]sionnaires du Cœur Immaculé de Marie, né à [...] dioc. d'Utrecht, 5. 11. 68, missionnaire en Mo[ngo]lie, sept. 1892, 1er préfet apostol. du Kan-Sou méri[dion]al, 21. 6. 06, élu év. tit. de Paraecopolis et coadj. du [vica]ire apostol. de Siwantze (Mongolie centrale), 6. 5. [...] apostol. de Siwantze, 12. 1. 24, administrateur [de la] mission d'Ourga.

Egypte. — *Le Caire :* Manifeste du parti wafdiste [désa]vouant le Parlement issu des prochaines élections [...]

[...]aité avec une Puissance étrangère ratifié par ce Par[...]ment.

Etats-Unis. — *Nouvelle-Orléans :* Mort de Mgr Julien-[R]aymond Riveiro y Jacinto, Dominicain, né à Coban, [d]ioc. de Guatemala, le 17. 2. 54, expulsé de son couvent [l]e 7. 6. 72, curé d'Almatillan, 1877, recteur de l'église [S]t-Dominique à Guatemala, élu archev. de Guatemala, [...] 4. 14, démissionnaire en 1921, transféré à l'archev. [ti]t. d'Antinoe, 11. 2. 23.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Le colonel Charles Kerr, [p]rés. du Comité exécutif de la Fédération nationale libé[ra]le, donne sa démission pour protester contre la poli[ti]que libérale de coopération avec le gouvernement tra[va]illiste.

— *Saint-Rollox* (Glasgow) : M. William Leonard, tra[va]illiste, est élu député par 10 044 contre 8 662 à M. John [A]ndrew Kennedy, conserv., et 3 521 à Miss Elma Camp[be]ll, nationaliste écossaise, en remplacement de James [St]ewart, travailliste, décédé le 17. 3. 31.

Italie. — *Rome :* Signat. d'un avenant au traité de [co]mmerce austro-italien.

Pays-Bas. — *La Haye :* Décret nommant gouverneur [g]énéral des Indes Orientales le Jonkheer B. C. de Jonge.

Pologne. — *Varsovie :* Mort de Zdzislaw Klemens [D]ebicki, né en 1871, homme de lettres, critique d'art, [v]ic. prés. de l'Union des syndicats de journalistes polo[n]ais, directeur de l'hebdomadaire populaire *Tygodnik [Il]ustrowany*, reçut le grand prix de littérature à l'oc[ca]sion de la fête nationale du 3 mai ; auteur de *Le [...]re et l'homme ; La crise de l'intellectualité polonaise ; [L]es bases de la culture nationale.*

Samedi 9 mai.

Saint-Siège. — Le card. Francesco Marchetti-Selvag[gi]ani est nommé vicaire général de Sa Sainteté.

France. — L. ouvrant sur l'exercice 1930-31 un crédit [d]e 1 100 000 francs en vue d'allouer une subvention [à] la ville de Rouen pour la célébration du 5e cente[na]ire de la mort de Jeanne d'Arc (*J. O.*, 10. 5. 31).

— *Chanteuges* (Hte-Loire) : Mort d'Auguste Foulhy, né [à] St-Georges-d'Aurac le 29. 8. 58, ét. au lycée du Puy, [a]griculteur et industriel, cons. gén. de Langeac, séna[te]ur de la Hte-Loire, 1920-24.

Allemagne. — *Berlin :* Au banquet annuel de la Fédé[ra]tion de la presse étrangère, le Dr Curtius répond au [di]scours d'A. Briand du 8 mai sur l'accord douanier [au]stro-allemand : l'indépendance de l'Autriche ne sera pas [in]fluencée par les grandes lignes du projet d'union doua[ni]ère, l'Allemagne ne poursuit pas des buts politiques.

Australie. — Elections générales en Tasmanie ; le parti [na]tionaliste obtient la majorité.

Autriche. — *Innsbruck :* Les plénipotentiaires de l'Al[le]magne et de l'Autriche concluent un accord sur l'uni[fi]cat. des chemins de fer des deux Etats.

Belgique. — *Bruxelles :* Ratification par sept Etats de [la] convention internat. des sucres.

Espagne. — *Madrid :* Le gouvernement désapprouve le [...]n de la lettre du cardinal primat de Tolède, Mgr Segura [y] Saenz. — Manifeste du parti réformiste, présidé par [M]. Melquiades Alvarez, qui contribuera au développement [de] la démocratie et à la consolidation de la République. [—] Le général Damaso Berenguer est remis en liberté [pr]ovisoire.

Etats-Unis. — *Pasadena :* Mort du prof. Albert [A]braham Michelson (cf. *D. C.*, t. 23, 189 et 320).

Grande-Bretagne. — *Londres :* Mort de Emil Torday, [né] en 1881 à Budapest, voyagea en Afrique centrale, de [19]00 à 1910, spécialiste en anthropologie africaine ; auteur [de] *African Races ; Descriptive Sociology ; Causeries con[go]laises ; On the Trail of the Bushongo ; Camp and [Tr]amp in African Wilds.*

Inde. — *Pyapon* (Birmanie) : Le tribunal spécial con[da]mne à mort 15 rebelles birmans fauteurs d'insur[re]ction et coupables de conspiration ; 56 autres rebelles [so]nt condamnés à la déportation perpétuelle ; 24 acquit[te]ments.

Pays-Bas. — *La Haye :* Assassinat de Eschauzier, direc[te]ur de l'Union sucrière indo-hollandaise.

Dimanche 10 mai.

France. — Hommage national à sainte Jeanne d'Arc.

— *Lyon :* Mort du Dr Jean Garel, âgé de 80 ans, [pr]of. honoraire à la Faculté de médecine de Lyon, médecin honoraire des hôpitaux, créateur de la chirurgie du larynx.

— *Thonon :* L'assemblée générale des catholiques de la Hte-Savoie célèbre le centenaire de la liberté d'enseignement ; discours de MM. Lalanne, Philippe de Las Cases, Philippe Henriot, et de Mgr de La Villerabel.

Colombie. — Elections législatives.

Espagne. — *Madrid :* Bagarres entre monarchistes et républicains ; incendie d'un kiosque du journal catholique *El Debate ;* l'*A. B. C.* est suspendu ; arrestation du marquis de Luca de Tena, directeur de l'*A. B. C.*

Etats-Unis. — *Chicago :* Mort de Walter Ansel Strong, né à Chicago le 13. 8. 83, ét. d'ingénieur à l'Institut Lewis de Chicago, rédacteur au *Chicago Record*, 1899, s'occupa de la comptabilité des *Chicago Daily News*, 1905, dont il devint administrateur, puis directeur en 1925, édifia l'immeuble colossal de ce journal.

Inde. — *Mezali :* Rencontre entre les forces gouvernementales et un groupe de rebelles, qui laissent 21 tués, de nombreux blessés et 14 prisonniers.

Lituanie. — *Kaunas :* Mgr Richard Bartoloni, nonce apostolique, quitte la Lituanie, et le Dr Georges Saulys, ministre de Lituanie près le Vatican, rentre à Kaunas.

Russie. — Le Dniéper et la Volga débordent et causent d'énormes dégâts.

Lundi 11 mai.

France. — *Metz :* M. Maurice Deligne, min. des Trav. publics, inaugure la ligne de chemin de fer Lérouville-Metz.

Allemagne. — *Berlin :* Signat. d'un Concordat entre les Eglises évangéliques de Prusse et l'Etat prussien.

Espagne. — *Madrid :* Graves émeutes, 10 couvents incendiés, parmi lesquels les couvents des Jésuites et la résidence des Carmélites ; l'état de siège est proclamé ; le Conseil supérieur de la guerre et de la marine est dissous ; le général Damaso Berenguer est de nouveau incarcéré.

Grande-Bretagne. — *Saint-Leonards :* Mort de Frank Frankfort Moore, né à Limerick le 15. 5. 55, ét. à Belfast, auteur d'un grand nombre d'œuvres littéraires, notamment des recueils de poésie *Flying from the Shadow ; Dawn ;* des romans *I Forbid the Banns ; A Grey Eye or so ; The King's Messenger ; The Jessamy Bride ;* des pièces *Oliver Goldsmith ; Kitty Clive ; Actress.*

Norvège. — *Oslo :* M. Till Kolstad, directeur de l'Institut d'agriculture, constitue un cabinet agrarien.

Pérou. — *Lima :* Grève des services publics et des étudiants, l'état de siège est décrété.

Mardi 12 mai.

France. — D. (min. Aff. étr.) portant promulgat. des différents accords en vue du règlement complet et définitif des obligations résultant du traité de Trianon signés à Paris le 28. 4. 30 (*J. O.*, 23 5. 31).

— *Paris :* Nouveau mémorandum du gouvernement français sur l'accord naval anglo-franco-italien. — M. Philippe Delabarre, député radical de Seine-et-Marne, est condamné pour escroquerie, faux et usage de faux, à un an de prison, 1 000 francs d'amende et 100 000 francs de dommages-intérêts. — Mort du R. P. Eugène Meyer, né à Selestat le 31. 7. 61 des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, provincial de France, supérieur gén., 1905-20, de nouveau provincial, vicaire général honoraire de Bourges.

Allemagne. — *Berlin :* Le Dr Goebbels, député national-socialiste, est condamné à deux mois de prison pour calomnies et injures.

Espagne. — Quatre couvents sont incendiés à Cadix, huit couvents et plusieurs établissements scolaires sont incendiés à Alicante ; incendies et pillages à Séville, à Malaga et à Burgos ; l'état de siège est proclamé dans ces villes.

Groenland. — Près du dépôt 62, découverte du corps d'Alfred Wegener, né le 1. 11. 80 à Berlin, ét. à Berlin, Heidelberg et Innsbruck, première expédition au Groenland, 1906-08, privat-docent à Marbourg, 1909, 2e expédition au Groenland, 1912-13, prof. de géophysique et de météorologie à l'Univ. de Graz, 1925, 3e expédition au Groenland en 1929 et 4e expédition depuis 1930 ; auteur de *Natur der obersten Atmosphaerenschichte*, 1910-11 ; *Thermodynamik der Atmosphaeren*, 1911 ; *Entstehung*

der Continenten und Oceane, 1915 ; *Wind und Wasserhosen in Europa*, 1917 ; *Die Klimate der geologische Vorzeit*, 1924.

Mexique. — *Mexico :* Arrestation de M. Luis Cabera, anc. min. des Finances, instigateur d'un complot tendant à renverser la République.

Russie. — *Moscou :* Appel signé par Molotov, I. V. Staline et Zalewski, et adressé aux organisat. politiques soviétiques économiques, au sujet du remaniement radical du travail des coopératives de consommation. — Vychinski est nommé procureur de la Russie intérieure en remplacement de N. V. Krylenko.

Suisse. — *Lausanne :* Déclaration d'Abbas II Hilmi, ex-khédive d'Egypte, par laquelle il promet de se conformer à la constitution du 22. 10. 30, renonce à tous ses droits à la couronne d'Egypte et affirme sa loyauté envers le roi Fouad Ier.

Yougoslavie. — *Belgrade :* Publicat. de la loi sur la stabilisation de la monnaie, le dinar est stabilisé à une valeur correspondant à 26 milligr. 5 d'or pur.

Mercredi 13 mai.

France. — D. (min. Aff. étr.) portant promulgat. de l'accord comportant une adjonction à l'art. 1er de la Déclaration de Paris du 15. 1. 1886 signé à Paris le 15. 4. 31 entre la France et la Belgique (*J. O.*, 22. 5. 31).
— *Versailles :* Election du 13e prés. de la République par l'Assemblée nationale ; au premier tour, M. Paul Doumer obtient 442 voix ; M. A. Briand, 401 ; M. Jean Hennessy, 15 ; M. Marcel Cachin, 10, et divers, 29 ; M. A. Briand se désiste ; M. Pierre Marraud, sollicité par la Gauche démocratique du Sénat et le groupe rad. et rad.-soc. de la Chambre, pose sa candidature ; au second tour, M. Paul Doumer est élu président de la République par 504 voix contre 334 à M. P. Marraud, 13 à M. Paul Painlevé, 12 à M. A. Briand, 11 à M. Marcel Cachin et 7 à divers (*D. C.*, t. 25, 1275).

Bulgarie. — *Sofia :* Le prof. Michaïkoff, min. du Commerce, et M. Grigore Vassileff, min. de l'Agriculture, donnent leur démission ; le 14 mai, M. Smiloff est nommé min. du Commerce et M. Chr. Stateff, min. de l'Agriculture.

Chine. — *Changhaï :* Mort de Mgr Prosper Paris, S. J., né à Chantenay, dioc. de Nantes, le 1. 9. 46, ét. à Guérande et à Nantes, missionnaire en Chine, 24. 10. 83, sup. des religieux de la Mission (Kiang-Nan), 10. 9. 93, élu év. tit. de Silandus et vic. apostol. de Nankin, 6. 4. 1900, vic. apostol. du Kiang-Sou (redevenu de Nankin le 1. 5. 22), 8. 8. 21.

Espagne. — Des couvents sont pillés ou incendiés à Valence, Cordoue, Séville, Grenade, Arcos-de-la-Frontera, Huelva, Algésiras. Le cardinal primat Segura y Saenz, archevêque de Tolède, se réfugie en France.

Japon. — *Chimamaki* (Hokkaïdo) : Incendie d'un cinéma, 16 morts, 30 blessés.

Jeudi 14 mai.

France. — *Paris :* M. A. Briand, min. des Aff. étr., offre sa démission, qui est refusée.

Egypte. — Elections législatives les 14, 16 et 18 mai ; le 14 mai, troubles au Caire, où l'on compte 12 morts et 122 blessés, et à Boulak ; le 16 mai, 6 tués et 23 blessés à Mitgamr ; le 18 mai, 10 tués et de nombreux blessés dans le Dakalieh.

Espagne. — *Madrid :* Démission de Carlos Blanco, directeur de la sûreté ; il est remplacé par M. Gallarza ; démission des gouverneurs civils de Séville, Cordoue et Malaga ; au total, les émeutiers ont détruit ou pillé 105 couvents ou églises.

Etats-Unis. — *New-York :* Mort du dramaturge David Belasco, né à San Francisco le 25. 7. 59, directeur de la Grand Opera House et du Metropolitan Theatre, plus tard du Lyceum de New-York et propriétaire du Belasco Theatre, acteur ; auteur d'un grand nombre de pièces de théâtre.
— *San Francisco :* Mort de David Starn Jordan, né le 19. 1. 51 à Gainesville (N.-York), ét. à Harvard, Paris et Londres, prof. de biologie à la Butler University, 1876-79, prof. de zoologie à l'Univ. d'Indiana, 1879-85, président de cette Univ., 1885-91, de l'Univ. Leland Stanford, 1891-1913, chancelier, 1913-16, chancelier é rite depuis 1916, prés. de l'Académie des sciences Californie, 1896-98, et 1900-02, prés. de la Commis américaine pour l'eugénisme, 1909-13, directeur de World Peace Foundation de Boston, 1909-11, membre directeur d'un grand nombre d'associations scientifi ou pacifistes, président des Scouts d'Amérique, 1910 auteur de nombreuses études sur la faune de mer et *Manuel of Vertebrates* (13 éditions) ; *Care and Cultur men ; Imperial democracy ; The Blood of Nation ; Philosophy of Hope ; The Religion of a Sensible A rican ; The Stability of Truth ; La guerre et la viril La moisson humaine ; Ways to Lasting Peace ; Als Lorraine in 1913 ; Demokratie und Weltpolitik ; Trend of the American University*, 1929.

Grande-Bretagne. — *Londres :* La Banque d'Anglet abaisse le taux de son escompte de 3 à 2 1/2 %.

Italie. — *Rome :* Mort de Mgr Nicola Sebastiani, à Ponzano Romano le 6. 11. 67, curé, 1890-1909, p de littérature latine à l'Apollinaire, aide de bureau adj à la Secrétairerie des Brefs aux princes, 1911, cha lier des Brefs apostol., 1. 12. 14, prélat de Sa Sain 11. 12. 14, protonot. apostol., 15. 4. 20, canoniste d S. Pénitencerie apostol., 16. 12. 22, secrét. des le latines, 27. 1. 23 et des Brefs aux princes, 10. 2. auteur d'un traité de théologie morale, 10 édition

Perse. — *Tabriz :* Violent séisme.

Suède. — *Aadalen :* Collision entre grévistes des c tiers de pulpe et volontaires ; la troupe fait usage de armes ; cinq morts, plusieurs blessés ; extension d grève aux fabriques de papiers de Kramfors.

Vendredi 15 mai.

Saint-Siège. — Encyclique *Quadragesimo anno* su question sociale à l'occasion du 40e anniversaire de l cyclique *Rerum novarum* (*D. C.*, t. 25, 1403-1450) Note officielle de protestation contre les pillages et incendies d'églises et de couvents en Espagne.

France. — *L'Aussel* (Château de) (Dordogne) : de Henri Deglane, né à Paris le 10. 12. 55, ét. à l'É municipale Turgot et à l'Ecole des beaux-arts, sous-in teur des travaux du Sacré-Cœur, 1877-78, auditeur Conseil des Bâtiments civils, 1886-87, inspecteur travaux de l'Exposition universelle, 1889, Palais Machines, 1886-89, inspecteur des travaux du Louvr des Tuileries, 1890-93, architecte des Bâtiments c 1894, membre du Conseil général des Bâtiments c 1897-98, du Comité des travaux publics des colo 1898, architecte chargé de la construction du G Palais, 1896-1900, prof. chef d'atelier, 1890, membre manent du jury de l'école des Beaux-Arts, 1891, mer de l'Acad. des beaux-arts, 1918, membre du Comit la Société des artistes français, de la Société des a tectes diplômés par le gouvernement, prés. de la So l'Action maritime, 1900, de la Société de propag coloniale, de la Société des Amis de l'art, conserv du Grand-Palais ; auteur du *Grand Carnot*, 1881, *Carnot*, 1896 ; *Dupleix*, 1883 ; *Shakespeare*, 1 *Bugeaud*, 1889 ; *Jeanne d'Arc*, 1893 ; *Le Palais Césars au Mont Palatin*, 1888 ; *Le stade du Palatin*.
— *Lyon :* Congrès de la Fédération républicaine n nale (15-17 mai) ; maintient son programme anté sur la défense nationale, la défense de l'agricultur politique de compression budgétaire, le renforcement droits de la famille, l'entente des classes, la repré tion proportionnelle, le vote des femmes, le vote lial ; demande de conserver les alliances et les am de sauvegarder la paix ; préconise la politique d' libre européen et le respect des traités.
— *Paris :* Arrestat. de Victor Farkas, Tchécoslov agent du Komintern ; il est reconduit à la frontièr Mort de Gaston Deschamps, né à Melle (Deux-Sè le 5. 1. 61, élève de l'Ecole normale supérieure l'Ecole d'Athènes, prof. au Collège de France, général des Deux-Sèvres, 9. 11. 19, député des I Sèvres, 1919-24, des républicains de gauche, collabor au *Temps* depuis 1893 ; auteur de *La Grèce d'au d'hui ; Le malaise de la démocratie ; Marivaux ; Su routes d'Asie ; A Constantinople ; Le rythme de la La vie et les livres ; Chemin fleuri ; La Somme déva L'effort canadien.*

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anne), 5, rue Bayard, Paris-8e. — Le gérant : A. Faigle.